J.A. 1700 Fribourg 1 — No 92 — 109e année — 70 ct. Mardi 22 janvier 1980

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-82 31 71 Telex : 36 176
Administration : ✆ 037-82 31 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

SKI ROMAND
Le doublé de V. Robin
PAGE 11

PIERRE LIECHTI
BIJOUTIER JOAILLIER
RUE DE LAUSANNE 7 FRIBOURG

Renforts soviétiques acheminés en Afghanistan par pont aérien

L'Union soviétique a organisé un nouveau pont aérien pour renforcer son contingent militaire en Afghanistan, fort déjà de 80 000 hommes. Ces informations émanent de sources qui ont tenu à conserver l'anonymat. Aucune précision n'a été donnée sur le nombre des unités ainsi que sur les terrains où se sont posés les avions. Toutefois, des journalistes américains expulsés ont confirmé que des troupes soviétiques ont été débarquées à Kaboul durant le week-end.

Selon les mêmes sources des troupes soviétiques seraient prélevées en Europe de l'Est et non plus dans les Républiques centrales d'Union soviétique. Il était encore difficile de savoir quelle serait la mission de ces forces.

Cette décision ne serait pas sans rapport avec la multiplication des désertions dans l'armée afghane, estime-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux. Jusqu'à présent, les Soviétiques avaient occupé les principales villes du pays ainsi que les grands axes routiers, tandis que l'armée afghane effectuait le gros des combats contre les rebelles.

Au Pentagone, on déclarait que les combats les plus violents se déroulaient dans le nord-est de l'Afghanistan. Les Soviétiques auraient besoin de 5000 hommes supplémentaires pour faire face aux rebelles.

Sur le plan intérieur, le Gouvernement de Kaboul a poursuivi sa campagne pour discréditer auprès de la population l'ancien président Hafizullah Amin. Il a ainsi affirmé que l'ancien dirigeant avait été renversé juste au moment où il s'apprêtait à conclure une alliance avec les rebelles musulmans sous les auspices de la CIA. Le ministre de l'intérieur qui a fait ces révélations a affirmé que M. Hikkmatyar, dirigeant en exil des « Frères musulmans » en Afghanistan, devait prendre la direction du Gouvernement sous la présidence de M. Amin.

Après le coup d'Etat, le nouvel homme fort, M. Babrak Karmal, avait promis de fournir la preuve que son prédécesseur était un agent de la CIA. (AP)

● Notre commentaire en dernière page

● **Lire en dernière page le télex de notre correspondant à New York sur un éventuel boycottage des JO de Moscou, en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan.**

Iran : avion disparu avec 124 passagers

« Un Boeing 737 » de la compagnie « Iran Air » qui assurait un vol entre Machad, dans l'ouest de l'Iran, et Téhéran, avec 124 personnes à son bord, a été porté disparu hier et tout laisse supposer qu'il s'est écrasé au sol.

Le contrôle aérien de l'aéroport de Mehrabad a confirmé que la tour de contrôle avait perdu le contact radio avec l'appareil, qui avait décollé à 17 h 40 (heure locale).

L'agence iranienne Pars a déclaré de son côté que l'avion s'était vraisemblablement écrasé non loin de Téhéran.

Les contrôleurs aériens iraniens ont observé hier une grève de six heures, ce qui a entraîné l'annulation d'une centaine de vols intérieurs. Ils avaient cependant repris le travail bien avant le décollage du « Boeing 737 » disparu. (AP)

BALE-VILLE : ELECTIONS AU GRAND CONSEIL

Radicaux et POCH grands vainqueurs

La répartition des sièges entre les partis après les élections du week-end dernier pour le renouvellement du Grand Conseil de Bâle-Ville a été connue hier après midi. Le parti radical sort grand vainqueur de ces élections. Il gagne 6 sièges, décrochant 24 mandats. Autre gagnant, les organisations progressistes qui font un bond important en avant.

● Lire en page 3

SOINS SPECIAUX AUX PERSONNES AGEES

Un effort accru

Dès le 1er janvier 1981, l'Etat et les communes devraient subventionner les soins spéciaux dans les établissements pour personnes âgées. C'est ce que prévoit un projet de loi qui va être discuté lors de la prochaine session du Grand Conseil. Ce texte est notamment une conséquence de l'adoption, en 1977, d'une motion déposée par un député socialiste.

● Lire en page 13

LA LIBERTÉ

7 Ski. — Réveil suisse au slalom géant d'Adelboden
8 Basket. — Les Tessinois en force en Coupe de Suisse
Le HC Fribourg à Lyss : réagir positivement
9 Ski. — Erika Hess 3e à Badgastein
Ski de fond. La grande joie de Hans Pürro
13 Conditions de détention : les étudiants s'inquiètent
Un cours pour la police au Lac-Noir
Les instituteurs pourront-ils loger à l'auberge ?
15 Une entreprise à l'assaut de l'hiver en Singine
Glâne : une route à refaire
Les stations d'épuration : un échec ?
17 Soirée bolivienne avec Los Jairas
Un concert Liszt exceptionnel

Colombie : des gradins s'effondrent durant une corrida

PLUS DE 160 MORTS

Cent soixante-deux personnes ont été tuées et sept cent douze autres blessées dimanche lors de l'effondrement de gradins dans les arènes de Sincelejo, capitale de la province de Sucre (nord de la Colombie).

La catastrophe s'est produite vers 21 h 45 HEC dans les arènes où s'entassaient quelque 15 000 personnes, alors qu'un millier d'« aficionados » affrontaient 40 taureaux sous les acclamations du public. Cinq gradins se sont subitement effondrés en raison du trop grand nombre d'occupants et de pluies diluviennes qui avaient miné les fondations en bois des gradins dans les heures précédentes.

De nombreuses personnes ont été empalées par les pieux des gradins. Les blessés, admis à l'hôpital de Sincelejo et dans les hôpitaux des environs, ont pour la plupart eu leurs jambes et leurs bras transpercés.

Sur les lieux de la tragédie, le spectacle est effroyable. Les arènes donnent l'impression d'avoir subi un bombardement : il y a des taches de sang partout. Des planches, des cordes, des chaussures et des chapeaux s'enchevêtrent dans la boue qui commence seulement à sécher.

La population de Sincelejo, qui compte 400 000 personnes environ, est dans la consternation et la douleur. Les habitants courent dans les rues comme fous, cherchant les parents ou relations qui ne seraient pas morts dans la tragédie.

Le maire de Sincelejo a déclaré hier que la situation dans la ville est dramatique, en raison essentiellement du manque de médicaments à l'hôpital local et dans les autres hôpitaux de la province. Des équipes de secours ont été dépêchées sur les lieux par avion par les autorités colombiennes.

Au moment où la tragédie s'est produite, 19 personnes avaient déjà été blessées dans l'arène par les cornes des taureaux. A Sincelejo, les courses de taureaux font traditionnellement tous les ans une demi-douzaine de victimes. (AFP)

Les Suisses brillants à Adelboden

J. Luthy seul rival du maître Stenmark

Le slalom géant d'Adelboden a été marqué par de remarquables performances suisses. Respectivement troisième et cinquième, les deux Valaisans Joël Gaspoz et Jean-Luc Fournier ont parfaitement saisi leur dernière chance et ils peuvent l'un et l'autre espérer participer aux Jeux de Lake Placid. Mais le meilleur résultat helvétique a, une fois de plus, été obtenu par Jacques Luthy (notre photo), qui a été le seul rival du maître Stenmark. Deuxième de la première manche, le Charmeysan s'est même payé le luxe de battre le Suédois dans la deuxième sans toutefois parvenir à combler totalement son retard. (Keystone)

L'« affaire Pantchenko » : pour la Suisse, un cas réglé

Le rapport final de l'enquête sera transmis sous peu à Moscou

Le 7 avril 1979, on découvrait, dans une chambre d'hôtel à Aarau le corps de Leonid Pantchenko, diplomate soviétique de 32 ans, en séjour en Suisse pour participer à un symposium sur le cacao. Pantchenko — comme les résultats de l'autopsie l'ont démontré — s'était suicidé en s'ouvrant les veines.

Les Soviétiques se sont déclarés insatisfaits de ces conclusions et, en août dernier, une série d'attaques virulentes contre les autorités suisses étaient diffusées dans les colonnes des très officielles « Izvestia », critiquant plus précisément la « légèreté » des examens pathologiques et soutenant les résultats de l'expertise réalisée à Moscou, qui a permis de déceler des traces de LSD dans le coffre de Pantchenko.

Les Soviétiques affirmaient en outre que les Suisses avaient substitué les organes internes du cadavre. Les pressions et la polémique soviétiques ont fait un tel tapage que des contrôles plus approfondis ont été décidés. Le 21 décembre, la rédaction des « Izvestia » a renouvelé ses attaques contre notre pays, avec une série d'accusations.

L'enquête du procureur argovien s'est conclue le 4 décembre. Le dossier complet et les nouveaux résultats ont été transmis aux autorités fédérales compétentes qui les remettront ces prochains jours à l'ambassade soviétique.

Une enquête réalisée par le quotidien tessinois « Il Dovere » montre que la version définitive du rapport de l'enquête a permis aux Soviétiques de constater que le fameux test LSD, qu'ils avaient exigé, n'avait pas été fait parce que jugé « superflu ». Un tel fait — relève le journal — ne manquera pas de soulever une nouvelle vague de protestations. Interpellés par le journal tessinois, les responsables suisses ont déclaré que les nouveaux examens pathologiques effectués n'avaient pas permis de déceler de traces de poisons, de barbituriques et de drogues, à l'exception de LSD, dont le test très compliqué est trop coûteux.

« Même si on avait réalisé cet examen et découvert des traces de stupéfiant — a déclaré un médecin légal au journal tessinois — cela n'aurait pas transformé le suicide en assassinat. Pantchenko s'est suicidé en s'ouvrant les veines et une hémorragie a causé sa mort ». Le médecin légal a encore précisé que des échantillons des organes internes de Pantchenko sont conservés dans de la formaline à l'hôpital d'Aarau et à l'Institut spécialisé de Berne qui a approfondi les analyses. La dépouille mortelle a été rapatriée, l'année dernière, après l'autopsie.

Le procureur du canton d'Argovie a souligné que le test LSD n'avait pas été fait parce que « cela n'aurait absolument rien changé ». Répondant à l'accusation des « Izvestia » selon lesquelles les Soviétiques ne peuvent prendre contact avec les organes suisses compétents, le même procureur a déclaré : « Je ne vois pas qui les en empêcherait ni comment ». Il a rappelé au « Dovere » que la victime s'était suicidée, probablement parce qu'elle avait perdu son passeport diplomatique, retrouvé d'ailleurs par la suite à Kloten. Enfin, pour les autorités fédérales le cas est « définitivement clos ». Le porte-parole du Département fédéral de justice et police, M. Ulrich Hubacher, a affirmé que « ces derniers mois, les Soviétiques n'ont pas fait parvenir de protestations officielles à notre Gouvernement. Le cas pour le Conseil fédéral est classé ».

Il a été définitivement liquidé lors de la réponse parlementaire du 19 septembre qui confirmait la thèse du suicide et qui soulignait qu'il « n'y avait pas d'indice d'intervention d'un service secret étranger ». De ce fait, les hypothèses selon lesquelles Pantchenko était un espion tombent également. (ATS)

PROTECTION EFFICACE DE LA MATERNITE

143 000 signatures recueillies

L'initiative populaire « Pour une protection efficace de la maternité » a été déposée hier à la Chancellerie fédérale à Berne. Elle a recueilli plus de 143 000 signatures dont 42 000 en Suisse romande. Le canton de Vaud arrive en tête avec près de 16 500 signatures. Viennent ensuite Neuchâtel. 8500 : Genève, 6400 ; Jura, 3500 ; Fribourg 3500 et Valais 3000. (Photo Keystone)

● **Détails en page 3.**

Notre Sélection TV

CINEMA

Verneuil : « Le Serpent »

L'actualité cinématographique de ce début d'année est marquée par la sortie de divers films, dont « I comme Icare ». Un film qui porte la signature de Verneuil — augmentée de celle de Decoin pour l'adaptation et le dialogue — qui affiche dans le rôle principal le nom de Yves Montand et se déroule sur une musique de Morricone ; voilà qui, forcément, ne passe pas inaperçu.

Cette émission de rentrée se devait donc d'être un « spécial Henri Verneuil ». Elle est aussi le théâtre d'une expérience nouvelle (pour Spécial cinéma) consistant à solliciter l'appel téléphonique des téléspectateurs afin de les faire participer plus directement au plateau. Gageons donc qu'ils seront nombreux à vouloir poser des questions à l'hôte illustre de la soirée. Quant au traditionnel long métrage, il a été réalisé en 1972 selon une adaptation d'un roman de Pierre Nord. « Le Serpent », c'est l'histoire d'une fantastique tentative d'intoxication dans les milieux de l'espionnage. Au générique de cette histoire qui n'est pas sans valeur documentaire — et dont la critique s'est plu à relever la bienfacture, le sens du spectaculaire et les nombreux temps forts — on trouve une distribution de remarquable qualité : Yul Brinner en agent soviétique ; Henry Fonda en chef de la CIA, secondé par Dirk Bogarde ; Philippe Noiret en chef du contre-espionnage français et son bras droit Michel Bouquet ; sans compter les deux rôles féminins tenus par Virna Lisi et Marie Dubois.

UN TRANSFUGE SUSPECT ?

L'histoire commence à Orly le jour où Vlassov, conseiller d'ambassade de l'URSS, refuse de prendre l'avion pour Moscou et demande asile aux Etats-Unis.

Vlassov est un des chefs du KGB. Il est évident qu'il connaît sur la fameuse organisation soviétique des secrets explosifs. Mais il refuse de parler au contre-espionnage français, qui doit finalement se résoudre à le confier à Davies, patron de la CIA.

Henri Verneuil répondra en direct aux questions des téléspectateurs. (TVR)

« COMME CHIEN ET CHAT »

Télé-film. Scénario et dialogues : Michèle Ressi. Réalisation : Roland-Bernard.

Richard est retraité des chemins de fer, lourdaud un peu rustre, volubile et gaffeur, il a pour compagnon son chien « Tom ».

Hermine, une délicieuse vieille dame, fragile et raffinée comme ses porcelaines et ses poupées de collection partage son existence avec sa chatte persanne, « Chérie ». Deux personnages qui paraissent ne pas être faits pour s'entendre...

Pourtant, un jour de gros orage, dans un square ils vont se rencontrer... Ce ne sera pas tout de suite le « paradis », ni l'accord parfait, leurs deux animaux, eux-mêmes, sont agressifs. Mais la solitude de Richard et d'Hermine, la sympathie du premier, la sensibilité de la seconde, les aventures tragi-comiques survenues à Tom et Chérie... tout va peu à peu rapprocher ces deux êtres...

Hélas, la mort frappera deux fois et cette brève rencontre, finit sur les images d'espoir d'un nouveau couple inimaginable au début.

Avec « Comme chien et chat », Roland-Bernard collabore à nouveau avec Michèle Ressi, dont il avait mis en scène « Attention chien méchant » (diffusé le 31 décembre 1977 sur TF1).

« Dans cette histoire, dit-il, qui se déroule dans un laps de temps très court, une histoire simple et tranquille en apparence, la difficulté a été tout d'abord de trouver deux animaux ressemblant aux personnages : c'est-à-dire une chatte distinguée un peu « snob » et un chien un peu rustre. Il fallait aussi qu'ils s'entendent bien, puis les faire jouer dans un contexte quotidien.

Lors d'un tournage il est plus facile d'obtenir d'une bête des choses extraordinaires, des exploits que de la laisser agir comme elle a l'habitude de le faire tous les jours.

J'ai fait appel à un spécialiste, Dominique Lesourd, qui a découvert, « Tom et Chérie » et tous deux nous avons essayé de concilier la direction des comédiens et la direction des animaux, à force de patience, d'astuces, de trucages...

Enfin sur le plan psychologique, il était intéressant de mettre en évidence ces rapports entre hommes et animaux familiers, car parmi les télespectateurs beaucoups d'entre eux possèdent des bêtes qui tiennent une grande importance dans leur vie.

● **TF1, 20 h 30**

Encore un conseil...

Vous vous intéressez aux problèmes qui concernent la radio et la télévision ? Vous aimeriez prendre part aux décisions qui orientent leur avenir ? Alors, devenez membre de la Société fribourgeoise de Radio et Télévision, qui sera, depuis cette année, l'un des organes de la SSR. Pour participer à la séance constitutive, inscrivez-vous jusqu'au 31 janvier à l'adresse suivante : Case postale 87, 1700 Fribourg 2

Pour la société cantonale genevoise : SRT-GE, case postale 425, 1211 Genève 3. (Com.)

Les programmes de la télévision

Suisse romande

14.15 Point de mire
14.25 Télévision éducative : le sport (2)

15.00 TV contacts

De Grandvillard à Lessoc, de S. Herzog
15.10 La paysanne et la politique
15.30 Des images par millions de dollars, Temps Présent du 10 mai 79.
16.25 Le Cervin en direct (2)
16.40 Ski de fond 50 km, aux Jeux olympiques de Grenoble et Sapporo
17.10 Bis

17.30 Téléjournal
17.35 La récré du mardi
— Basile et Pécora
— A la découverte des animaux
— L'atelier de Gaby Marchand : fabrication de claves et chanson « Carnaval »
18.10 Courrier romand
18.35 Les Quatre
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
20.00 Le menteur

20.20 Le Serpent

Un film d'Henri Verneuil avec Yul Brynner, Henry Fonda

22.25 Le club du cinéma

Henri Verneuil répond aux questions du public à propos de son film « I comme Icare »

23.30 Téléjournal

Suisse italienne

9.00-10.20 TV scolaire. 10.30-11.50 TV scolaire. 18.00 Barbapapa. 18.10 La Maison de Personne. 18.50 Téléjournal. 19.05 Le ski, comment. 19.35 Géologie des Alpes. 20.05 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Colditz. 21.45 Troisième page. 22.35 Téléjournal. 22.45-22.50 Nouvelles sportives.

TF 1

12.00 Top douze heures
12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.45 Les après-midi de TF1
18.00 TF quatre
18.34 I, Rue Sésame
18.57 C'est arrivé un jour
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les beaux joueurs
20.00 TF1 actualités

20.30 Comme chien et chat

Téléfilm de Roland-Bernard

21.58 Une femme, une époque

Un itinéraire Chanel, la mode

23.00 TF1 actualités

Antenne 2

12.05 Passez donc me voir
12.29 Les Amours de la Belle Epoque
Le roman d'un jeune homme pauvre
12.45 A2 1ère édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame : vivre avec un malade
15.05 CNDP
16.30 Libres parcours magazine
17.20 Fenêtre sur...
17.52 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top Club
20.00 Journal de l'A2, 3e édition

20.40 Dossiers de l'écran : le Transfuge

Un téléfilm de David Lowell Rich
— Débat : la libre circulation des hommes.
Invités : MM. Simas Kudirka, marin lituanien, Arthur Goldberg, juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, Moshe Eidelman, juif soviétique immigré en Israël

23.30 Journal de l'A2 4e édition

Fr 3

18.00 Ministère des universités : droit
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Histoire de France en bandes dessinées
14. Hugues Capet
20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 Banco à Bangkok pour OSS 117

Un film d'André Hunebelle
Avec Robert Hossein

22.25 Soir 3

Allemagne

ALLEMAGNE I

16.15 Ernst Busch et son siècle. 20.15 Die Marvelli-Show, spectacle de magie. 21.45 Delvecchio, série policière. 23.00 Zwei Himmlische Töchter, un cow-boy pour l'Espagne

ALLEMAGNE II

16.30 Mosaïque. 19.30 Scharfschütze Jimmy Ringo, film américain de H. King, avec Gregory Peck. 22.45 Chef-d'œuvre : Concerto pour violoncelle et orchestre de A. Dvorak

ALLEMAGNE III

21.20-23.20 Die Welt der Suzy Wong, film anglais de Richard Quine

Suisse alémanique

8.10-9.20 TV scolaire. 9.40-10.10 Pour les enfants. 10.30-11.35 TV scolaire. 14.45 -16.30 Da Capo. 16.45 Pour les enfants. 17.15 TV scolaire. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Carrousel. 18.35 Sports en bref. 18.40 Point de vue. 19.00 Au royaume des animaux sauvages. 19.30 Téléjournal. 20.00 Un Ours pas comme les autres (3). 21.00 CH Magazine. 21.50 Show international : Liberace-Spécial. 22.35-22.45 Téléjournal

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.30 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Le bal masqué. 12.15 Le billet d'Emile Gardaz. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Pour le plaisir. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.20 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.35 Petit théâtre de nuit : La Rencontre, de Michel Viala. 23.00 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur l'Université. 10.30 Les chemins de la connaissance. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 (S) Hot line, Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20. Novitads. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Aux avant-scènes radiophoniques : Don Quichotte, pièce d'Yves Jamiaque. 22.30 (S) Musique au présent. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Extr. d'opéras : Le Cavalier du temple, Nicolai ; Der Corregidor, Wolf ; Les Frères jumeaux, Schubert ; Maria, Statkowski ; Francesca de Rimini, Gœtz ; Maruxa, Vives ; Manon Lescaut, Auber. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Un hôte de marque et ses disques : E. Pluhar, actrice et chanteuse. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Portrait du Dr. Franz Königshofer (1901-1970), chef d'orchestre et compositeur de musique populaire. 21.30 Vitrine 80. 22.05 Folk. 23.05-24.00 Du Rhythm and Blues au Soul.

● En questions

Micleline Leroyer, enseignante, vice-présidente de l'Ass. des parents pour la lutte contre la toxicomanie, auteur d'un livre intitulé : « Moi, mère de drogué » (RSR 1, 17 h)

● L'oreille fine

Indice pour le mardi 22 : 20 décembre 1977 (RSR 1, 9 h 40).

● A Spectacles-première

Direct du MIDEM.

Direct du Nouveau Théâtre de Poche à Genève lors d'une représentation de « l'Eventail du dey d'Alger », avec la participation de Bernard Bengloan, Gilbert Divorne, Gérard Carrat et des comédiens. (RSR 1, 21 h 30).

D'un œil critique

La tradition et la mémoire

La famille, la seigneurie, le village : trois sociétés, toujours vivantes, qui ont façonné au cours des siècles ce que l'on appelle la conscience paysanne. C'est le problème qui a été abordé dimanche soir dans la série intitulée « l'inventaire des campagnes », qu'anime l'historien-sociologue Emmanuel Leroy-Ladurie.

Plusieurs reportages réalisés dans diverses régions françaises ont montré que l'entreprise agricole fonctionne toujours sous l'autorité de la famille. Si celle-ci a perdu une partie de ses enfants, il subsiste néanmoins une tradition de la cohabitation des générations. Dans le Sud-Ouest de la France notamment, c'est l'enfant aîné ou, s'il a abandonné l'agriculture, celui qui prend la responsabilité de la ferme, qui reçoit automatiquement le quart de l'exploitation en propriété et il accorde ensuite une part à ses frères et sœurs. Cette formule permet d'éviter au maximum le morcellement et elle favorise la stabilité de l'exploitation car on travaille ensemble. La solution consacrée par ce système est aussi celle de l'équité. La terre n'est pas donnée à un enfant préféré au détriment de ses frères. Mais la terre appartient à celui qui la travaille.

Mais en vivre n'est souvent possible qu'en plaine. Dans le Puy-de-Dôme par exemple, certains agriculteurs ne gagnent pas la moitié du smig, même en travaillant 15 heures par jour. On constate aussi une fréquence du célibat masculin ce qui est le cas de pratiquement toutes les régions défavorisées. Le travail de la terre, pénible et peu rémunérateur pousse les jeunes filles à partir dans les villes. « La campagne ? » a interrogé une femme de quatre-vingts ans « C'est les travaux forcés à perpétuité. S'il fallait recommencer, je démissionnerais ». La démission ! C'est la seule issue pour les paysans de la Nièvre notamment où l'exode rural atteint un fort pourcentage.

Autre est encore la situation des fermiers et métayers. Ceux qui ont témoigné ont tous dit avoir des relations très cordiales avec leur châtelain. Il était d'ailleurs pratiquement impossible de trouver un homme qui dise le contraire. En résumé, le volet de cette série était enrichissant, bien réalisé avec des interviews conduites sur le vif avec, pour décor, le cadre de vie habituel des agriculteurs. Prochaine émission dimanche soir : « L'outil et le geste ». A suivre.

F.J.

DEPOT DE L'INITIATIVE POUR UNE PROTECTION EFFICACE DE LA MATERNITE

42.000 signatures en Suisse romande

L'initiative populaire « Pour une protection efficace de la maternité » a été déposée hier à la Chancellerie fédérale à Berne. Elle a recueilli plus de 143 000 signatures.

Au cours de la conférence de presse qui a eu lieu après le dépôt des signatures, le comité d'initiative a rappelé que c'est en mars 1977, à l'occasion de son congrès de fondation, que l'OFRA (organisation pour la cause féminine) avait décidé de lancer une initiative fédérale pour une protection efficace de la maternité. Aussitôt, diverses organisations féminines, partis et syndicats avaient manifesté leur intérêt pour une telle initiative. En juin 1978, le texte définitif de l'initiative était approuvé par 10 organisations féministes, syndicales et politiques, notamment l'OFRA, le MLF, la Commission féminine de l'Union syndicale suisse, le Parti socialiste suisse, le Parti suisse du travail, les POCH, la Ligue marxiste révolutionnaire et le Parti socialiste autonome. L'initiative, lancée le 30 octobre 1978, a récolté 143 123 signatures en une année.

Des 143 000 signatures récoltées, 42 000 l'ont été en Suisse romande, où le canton de Vaud arrive en tête avec près de 16 500 signatures. Viennent ensuite Neuchâtel, 8500, Genève, 6400, Jura, 3500, Fribourg, 3500 et Valais 3000. Au Tessin, on a récolté 9250 signatures.

ASSURANCE-MATERNITE ET PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT

L'initiative pour une protection efficace de la maternité se compose de deux parties principales : l'assurance-maternité et la protection contre le licenciement. L'article 34 quinquies de la Constitution fédérale tel qu'il est proposé dans le texte de l'initiative prévoit en effet l'introduction de l'assurance-maternité obligatoire et une protection étendue contre le licenciement pour toute la durée de la grossesse, du congé de maternité et du congé parental. Ces deux derniers seraient longs respectivement de 16 semaines (dont 10 au moins après l'accouchement) et 9 mois.

Le congé parental pourrait être pris par le père ou la mère, ou partiellement par les deux, sans préjudices pour les droits acquis découlant des rapports de travail.

L'initiative prévoit que l'assurance-maternité sera financée selon les principes de l'AVS, c'est-à-dire au moyen de subventions fédérales et de cotisations versées par toute personne exerçant une activité lucrative, cotisations à charge, pour moitié de l'employeur et pour l'autre moitié du salarié. A condition que les subventions de la Confédération couvrent les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, les cotisations à payer par les employeurs et salariés devraient atteindre au total environ le 0,7 pour cent du salaire.

L'initiative donne également mandat à la Confédération d'instituer une protection contre le licenciement, valable pendant la grossesse, le congé de maternité et le congé parental. Une telle protection est indispensable, relève le comité d'initiative, car sans elle, l'octroi d'un congé de maternité et d'un congé parental devient illusoire. **(ATS)**

Elargissement du comité central de la SSR

Le comité central de la Société de radiodiffusion et de télévision (SSR) a été élargi conformément aux nouveaux statuts. Deux nouveaux membres ont été élus par le Conseil féral en tant que représentants de la Confédération : il s'agit de deux socialistes, Mme Vera Gerwig, Bâle, et M. Peter Noll, Zurich.

Un nouveau membre suppléant a été désigné en la personne de M. Peter Graf, secrétaire à l'information du PSS. Enfin, les sociétés régionales ont élu également deux nouveaux membres, M. François Gross, Fribourg, et Orfeo Bernasconi, Roveredo (TI). Le comité central, fort maintenant de 21 membres, est l'organe administratif le plus élevé de la SSR. Il est chargé de la gestion. Il a été élargi en vue d'élargir la représentativité. La Confédération nomme le président central et neuf (jusqu'à présent sept) membres, ainsi que quatre (trois) membres suppléants. Les sociétés régionales fournissent, pour leur part, onze (neuf) membres et onze membres suppléants. (ATS)

Emission de Temps présent

La «FRTA» s'indigne

Dans un communiqué publié hier, la Fédération romande des téléspectateurs et auditeurs (FRTA) s'indigne de la manière dont a été réalisée l'émission de télévision « Temps présent » sur la Martinique, diffusée par la Télévision romande jeudi 17 janvier.

Selon la FRTA, l'émission en question « a déclenché une avalanche de critiques parmi les téléspectateurs romands ». Parmi les reproches dont la FRTA se fait le porte-parole, on relève l'accusation « d'anticolonialisme primaire et dépassé » dont auraient fait preuve les réalisateurs de l'émission, « empreinte d'un parti pris évident dont les insinuations condamnèrent la France ». La FRTA conclut en parlant d'un véritable « téléracisme », nécessaire pour manger pareillement du Blanc », et prédit que « l'émoi que ce reportage a suscité n'est pas près de s'apaiser ». (ATS)

Nouvelle démarche italienne contre la radio zurichoise

Les autorités italiennes ont entrepris une nouvelle démarche contre « Radio 24 ». Dans une lettre adressée hier à son animateur Roger Schawinski, la direction milanaise des PTT l'a invité à «fermer sans délai» ses installations émettrices de Cernobbio, près de Côme, et du Piz Groppera. Schawinski, qui a confirmé l'arrivée de la lettre, a fait part de son intention de recourir contre l'ordre de fermeture auprès du Tribunal administratif régional de Milan.

L'animateur de « Radio 24 » n'a pu donner hier d'autres précisions sur le contenu de la lettre, qu'il n'avait pas encore lue. Du côté des autorités italiennes, on précise que l'ordre de fermeture se base sur le fait que la puissance de l'émetteur dépasse celle qui serait nécessaire pour arroser le territoire italien. (ATS)

● Le Comité nord-ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires, dans un communiqué publié hier, proteste vivement contre la « politique du silence » pratiquée par les autorités lors des « hearings » sur les problèmes de sécurité de la centrale de Gœsgen. Le comité demande que ces séances soient ouvertes au public. La population a droit à une information complète, ne serait-ce que pour se préparer à évacuer les lieux si nécessaire, ajoute le comité. (ATS)

Après l'aboutissement de la procédure laufonnaise

QUEL SERA L'AVENIR DES COMMUNES D'EDERSWILER ET DE VELLERAT ?

Le Conseil d'Etat bernois estime judicieux d'attendre l'issue de la consultation sur le traité de rattachement du district de Laufon à un canton voisin avant d'entamer la procédure de rattachement de la commune d'Ederswiler (JU) et, partant, de la commune de Vellerat (BE) à un autre canton. C'est en substance la réponse fournie par le Gouvernement bernois à l'interpellation d'un député laufonnais. Rappelons que la commune d'Ederswiler est la seule commune germanophone du nouveau canton du Jura, tandis que la commune de Vellerat, à majorité autonomiste, est restée dans le giron bernois.

Le Gouvernement bernois rappelle que la question de l'avenir de ces deux communes a été évoquée dès la première rencontre tripartite de 1979. Dès lors, le Conseil fédéral s'est chargé d'examiner sous l'angle du droit fédéral le problème de la procédure de rattachement de ces deux communes au canton correspondant au vœu exprimé par la majorité de leurs citoyens lors de la procédure plébiscitaire. Le Conseil fédéral est parvenu à la conclusion qu'il ne s'agissait pas en l'occurrence d'une « simple rectification de frontière », mais bien d'une « cession de territoire entre cantons » devant être soumise à l'approbation du peuple et des cantons suisses. Au stade actuel des négociations, ajoute le Gouvernement bernois, les procédures cantonales n'ont pas encore été évoquées. Il souhaite cependant que « les deux cas identiques d'Ederswiler et de Vellerat » soient réglés de manière analogue et soumis simultanément au peuple et aux cantons. (ATS)

TRIBUNAL CRIMINEL DE LAUSANNE

Accusé de meurtre un homme est acquitté

« Au bénéfice du doute », le Tribunal criminel de Lausanne n'a pas reconnu coupable Philippe H. d'avoir tué sa femme ou de l'avoir poussée au suicide. En revanche, parce que l'accusé a conservé le cadavre près de six semaines, il l'a condamné à 750 fr. d'amende pour infraction à l'arrêté sur les inhumations et il a mis à sa charge les frais de la cause, par plus de 24 000 fr., en raison de son attitude qui a pu étayer les soupçons pesant sur lui.

Vaud

Rappelons, selon la version des faits qu'il a donnée, que Philippe H., homme d'affaires malheureux, s'était reconverti dans l'évasion fiscale pour des industriels étrangers, mais que des « Algériens » avaient eu vent de l'affaire. Ils avaient séquestré la famille H. pendant trois semaines dans son domicile de Paudex, torturé le mari, abusé de la femme et s'étaient enfin envolés en laissant leurs victimes sans le sou.

Philippe H. aurait alors évoqué un projet de suicide collectif, sa femme serait passée aux actes sans le prévenir, il n'aurait pas eu le courage de se tuer à son tour, après avoir tué son fils, et aurait passé six semaines dans sa villa, avant de tenter de se suicider et d'être découvert à temps par la police, prévenue par la sœur de Philippe H. à laquelle il avait écrit une lettre.

Présidé par M. Claude Frossard, le Tribunal n'a voulu jurer de rien et son jugement a pesé les indices pour ou contre, avant de conclure que pas grand-chose n'est exclu, mais qu'il n'est pas parvenu à se forger la conviction de la culpabilité de Philippe H.

Ainsi de l'évasion fiscale, qui n'est « pas invraisemblable » et donc pas exclue, des pressions exercées par les « Algériens », qui sont elles, « invraisemblables », mais sans qu'il soit exclu que des événements anormaux se soient produits dans les semaines précédant la mort de Lydia H.

La thèse du meurtre est accréditée par des « indices sérieux » : les égratignures sur le visage de H. et une valise pleine dans le hall, mais ils ont été relevés par l'enfant, dont les déclarations sont sujettes à caution. Diverses hypothèses peuvent expliquer la dissimulation du cadavre : celle de la volonté de Philippe H. de « cacher quelque chose », mais aussi celle de taire à l'enfant la mort de sa mère. En outre, le médecin-légiste a conclu à la pendaison et non à la strangulation. Enfin, dans ses nombreux écrits, Philippe H. parle souvent de suicide collectif et la phrase retenue par l'accusation (« Si Lydia avait voulu, je n'aurais pas eu besoin, physiquement, de...) peut aussi se rapporter à l'enfant.

De tout cela, le Tribunal a conclu qu'il y avait des indices de meurtre, mais qu'ils n'étaient pas suffisants pour lui permettre de passer à la conviction qu'il y avait bel et bien eu meurtre et le doute doit profiter à l'accusé. Il en va de même à propos de l'instigation au suicide.

Cl. B.

VILLA INCENDIÉE PRÈS DE BÂLE

Attentat revendiqué par un groupe antinucléaire

Le feu a été bouté, hier matin, à Muenchenstein (BL), à la villa d'été du président du conseil d'administration des assurances « La Bâloise », F. Emmanuel Iselin. Dans une lettre parvenue au téléjournal de la Télévision suisse et au journal « Basler Zeitung », l'attentat a été revendiqué par le groupe antinucléaire « Do it Yourself », qui s'était déjà signalé par plusieurs autres attentats. Actuellement inoccupée, la villa aurait subi pour près de 500 000 francs de dégâts.

L'incendie a été découvert peu avant 4 heures par des voisins. A l'arrivée des pompiers, la toiture de la maison était en flammes. Bien que l'incendie ait été rapidement maîtrisé, les deux étages supérieurs ont été détruits, de même qu'une partie du mobilier.

Les enquêteurs ont trouvé sur place des indices qui leur ont permis de conclure à un acte criminel avant même l'arrivée de la lettre du groupe « Do it Yourself ». Celle-ci énumère les mandats que M. Iselin détient dans les conseils d'administrations d'une vingtaine d'entreprises, dont Motor Columbus, directement intéressée à la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. (ATS)

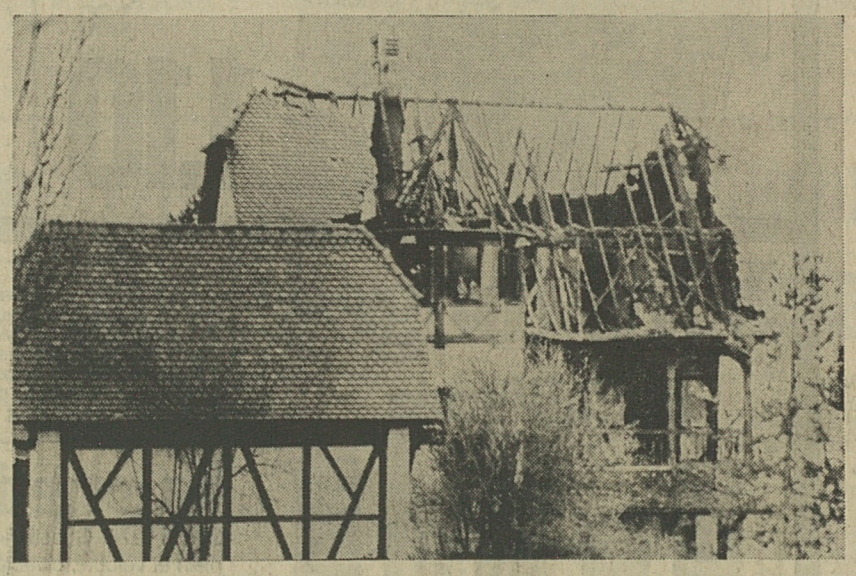

Le feu a complètement détruit la toiture. Les dégâts s'élèvent à plus de 500 000 francs. (Photo Keystone)

ELECTIONS AU GRAND CONSEIL DE BALE-VILLE

Les grands vainqueurs : les radicaux et les POCH

La répartition des sièges entre les partis après les élections du week-end dernier pour le renouvellement du Grand Conseil de Bâle-Ville, a été connue hier après-midi. Le parti radical est le grand vainqueur de ces élections.

Il gagne 6 sièges, décrochant 24 mandats. Autres grands gagnants, les organisations progressistes font un bond important. Leur nombre de députés au Parlement passera de 7 à 13. Les grands perdants sont l'Alliance des indépendants qui perd 4 sièges sur les 8 qu'elle détient encore, ainsi que l'Action nationale qui elle aussi, ne conserve plus que 4 de ses 9 sièges. D'autres partis également ne ressortent pas renforcés de ces élections. Le parti socialiste, qui est le parti le plus important à Bâle-Ville perd 2 de ses 39 sièges, de même que le parti du travail qui conserve 6 des 8 mandats qu'il détenait. Le parti démocrate-chrétien enregistre un léger gain. Sa députation passe de 16 à 17 sièges. Gain d'un mandat également pour les évangéliques qui auront désormais 7 mandats. Les libéraux perdent un siège et conservent 18 députés.

La Ligue marxiste révolutionnaire, l'organisation communiste suisse qui avaient également présenté des candidats ne sont quant à elles pas parvenues à obtenir un siège au Grand Conseil. (ATS)

ASSOCIATION SUISSE POUR L'ENERGIE DU BOIS

Mesures insuffisantes pour favoriser l'énergie du bois

L'Association suisse pour l'énergie du bois (ASEB) a pris position sur le rapport final de la Commission fédérale pour une conception globale de l'énergie (GEK).

Outre une source d'énergie nationale, le bois est surtout une matière première de choix pour les matériaux de construction, le papier et les produits chimiques. Utilisé comme matériau de construction, le bois exige des investissements d'énergie très modestes. Malgré ces avantages, le bois reste à l'heure actuelle le parent pauvre de la politique énergétique suisse, déplore l'ASEB.

C'est avec satisfaction que l'association note que le concept énergétique reconnaît l'importance du rôle que l'énergie du bois sera appelée à jouer à l'avenir. Mais jusqu'à maintenant, peu de mesures ont été prises pour favoriser une politique de l'énergie du bois active et bien orientée et les chiffres mentionnés dans le rapport de la GEK ne sont que des estimations approximatives manquant de bases scientifiques. Telles sont les critiques formulées par l'association à l'encontre de la GEK.

SOUTIEN ETATIQUE A L'ENERGIE DU BOIS

Selon l'ASEB, il n'est pas clair actuellement, comment les buts et objectifs de la GEK seront réalisés. L'association demande donc l'aide financière de l'Etat au secteur de l'énergie du bois afin de concrétiser la contribution du bois à l'approvisionnement énergétique.

L'ASEB demande d'éclaircir comment l'énergie du bois peut contribuer, à court terme, à une substitution, vu que son coût est nettement inférieur aux autres solutions.

Pour terminer, l'ASEB regrette qu'aucun délégué de l'économie forestière et de l'industrie du bois n'ait pu participer aux travaux de la nouvelle Commission fédérale de l'énergie. L'Association suisse pour l'énergie du bois demande une coordination entre la politique de l'énergie du bois, de l'économie forestière et de l'industrie du bois. C'est pour elle un objectif prioritaire. (ATS)

Broye vaudoise

PAYERNE

30 habitants de plus

Le recensement de la population de Payerne, fait le 1er décembre 1979, a montré une légère augmentation du nombre des habitants de 30 unités, par rapport à l'année précédente.

La population est composée de 809 bourgeois de Payerne (+ 5), 1787 Vaudois (— 28), 3226 confédérés (+ 103), total de la population suisse : 5822 (+ 80). Etrangers : 921 (— 50). Total général : 6743 habitants (+ 30).

Il y a 2563 ménages (+ 37) et 62 appartements vacants (— 34). A titre de comparaison, Payerne avait en 1973 une population de 7155 habitants. (p)

DENNER

économie garantie!

valable du 22.1.80

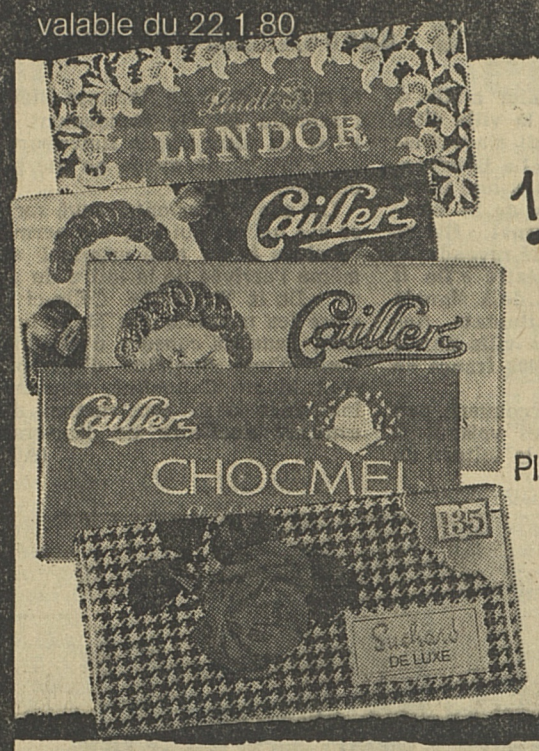

1 million plaques de chocolat

Lindor
Cailler Noisette
Cailler Laite
Cailler Chocmel
Suchard de Luxe
Plaque de 100 g
~~1.30~~
1.10

Claretta
Truffe
Rum
Plaque de 100 g
~~1.–~~
-.80

ZWEIFEL Paprika Chips

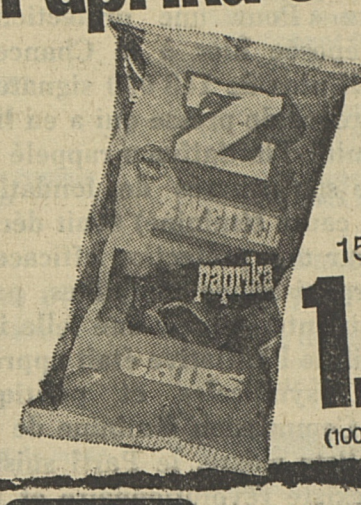

157 g ~~2.25~~
1.75
(100 g 1.11)

Vins rouges de Californie

Grâce à son climat excellent et stable, la Californie est un terrain idéal pour la viticulture. Des viticulteurs européens, émigrés en Californie au courant du siècle passé, ont amené la viticulture à sa prospérité actuelle. Moyennant des efforts intensifs, ils ont réussi à atteindre non seulement le standard européen, mais également à mener une vraie concurrence aux provenances européennes renommées. Nous avons sélectionné des qualités que vous pouvez comparer sans autre aux vins européens de la même variété de vigne et de même classe de prix. Profitez de l'offre avantageuse de DENNER.

Vin rouge de Californie
Guasti 1978 Guasti Vintners, Delano, Calif.
plein et velouté, caractère très personnel
75 cl **5.75**

Zinfandel «Los Hermanos» 1976
Beringer Vineyards, St.Helena, Napa Valley, Calif.
Vin rouge puissant avec caractère particulier, substantiel, peut encore se développer, vin pour conservation
75 cl **6.25**

Gamay de Californie
1978 Wente Bros., Livermore, Calif.
fruité, avec acidité agréable
75 cl **6.45**

Pinot Noir
Select Napa Valley
The Christian Brothers, Napa, Calif.
bien mûr, complet, plénitude agréable
75 cl **7.45**

Cabernet Sauvignon
Select Napa Valley The Christian Brothers, Napa, Calif.
très beau bouquet, caractère fin, harmonieux et plaisant, vin pour conservation
75 cl **7.45**

Roco **Ravioli**
à la sauce tomate
860 g ~~2.95~~ **2.30**
(100 g –.24)

Al sugo
870 g ~~3.95~~ **3.10**
(100 g –.36)

Cannelloni
10 pièces
480 g ~~3.30~~ **2.60**
(100 g –.54)

Préférénce

collant crêpe 20 den.
avec entrejambe et talon de sandale

Triopack
3.95

DI-4/22180

HISTOIRE DE L'ART

ENCYCLOPÉDIE alpha DES ARTS

Peinture, sculpture, architecture... Découvrez chez vous les trésors du monde des arts

3000 chefs-d'œuvre sélectionnés dans le monde entier, magnifiquement reproduits en couleurs. Des fresques préhistoriques aux créations contemporaines.

Des textes précis, des légendes et biographies vivantes, de quoi vivre avec passion, chaque semaine, la merveilleuse aventure des arts.

Chaque mardi, chez tous les marchands de journaux

Pour vous permettre d'apprécier la beauté et la qualité de notre collection, alpha vous offre:

Les Nos 1 et 2 pour le prix d'un seul: Fr. 1.80
Les Nos 3, 4 et 5: Fr. 1.80 le fascicule
Dès le No 6: Fr. 3.50 le fascicule

fr 1.80 seulement le fascicule!

OFDconseil

Une production alpha de 160 fascicules, diffusée par Editions Kister S.A. Genève, 33, quai Wilson, tél. 022/31 50 00

Petites Annonces

A vendre
RANGE-ROVER
1975, 53 000 km, jaune.
Prix : 22 000.—.
PEUGEOT 504 TI
1977, 35 000 km, bleu mét.
Prix : 12 500.—.
PEUGEOT 504 TI aut.
1977, 59 000 km, vert mét.
Prix : 11 500.—.
TOYOTA CROWN 2600 aut.
1975, 35 000 km, brun métal.
Prix : 11 300.—.
TOYOTA CRESSIDA 2000
1977, 30 000 km, bleu mét.
Prix : 11 700.—.
TOYOTA 1000 Copain
1975, 56 000 km, blanche.
Prix : 5300.—.
TOYOTA CELICA 1600 ST
1972, ent. révisée, bleu mét.
Prix : 5900.—.
BUS V W pick-up 1600
avec bâche et radio, 1976, 70 000 km, rouge.
Prix : 9500.—.
TOYOTA TERCEL 1300
4 portes, bleu mét., 6000 km, voiture démonstration.
Rabais intéressant.
TOYOTA COROLLA 1600 GT
bleu mét., 2000 km env. Voiture démonstration.
Rabais intéressant.
AUTOMOBILES H. Koller
Toyota-Peugeot
LULLY
✆ (037) 63 12 77
17-1152

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs.
Nom: LI
Adresse:
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

CHARPENTIERS qualifiés

sont demandés pour la pose, pour entrée de suite ou à convenir.
Salaire horaire Fr. 12.90 ou à discuter. 13e salaire à 8 %. Caisse de retraite.
Déplacements payés.

S'adresser à :
BETTEX Frères
Michel BETTEX succ.
Charpente-couverture-menuiserie
1531 Combremont-le-Petit
✆ 037-66 11 65
22-15116

Café-restaurant

A remettre pour date à convenir.
Particulièrement bien situé dans ville de la Côte vaudoise.
Chiffre d'affaires garanti à personne du métier.
Conditions de reprise très avantageuses.
Pour tous renseignements, écrire sous chiffre PL 900055 à
Publicitas, Lausanne.

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	17.1.80	21.1.80
Aare et Tessin SA	1310.—	1305.—
Affichage Sté Générale	450.-d	445.-d
Alumin. suisse port.	1275 —	1280.—
Alumin. suisse nom.	480.—	482.—
Au Grand Passage	410.-d	408.—
Bâloise Holding	520.—	532.—
Banque Cant. Vaud.	1465.-d	1470.—
Banque Leu port.	5050.—	5075.—
Banque Leu nom.	3850.—	3840.—
Banque Nat Suisse	735.—	900.—
Banque Pop. Suisse	1940.—	1940.—
Brown Boveri port.	1770.—	1785.—
Brown Boveri nom.	322.—	320.—
Buehrle porteur	2660.—	2675.—
Ciba Geigy port.	1235 —	1235.—
Ciba-Geigy nom.	676.—	680.—
Ciba-Geigy SA bdp	975.—	960.—
Cie Ass Winterth p.	2465.—	2510.—
Cie Ass Winterth. n.	1680.—	1700.—
Cie Ass Zurich port.	13775.—	13750.—
Cie Ass Zurich nom.	10075.—	10100.—
Cie suisse Réas. port.	5850.—	6075.—
Cie suisse Réas. nom.	3170.—	3195.—
Crédit Foncier Vaud.	1175.-d	1175.-d
Crédit Suisse porteur	2330.—	2355.—
Crédit Suisse nom.	435.—	439.—
Electro Watt	2175 —	2185.—
Energie élec. Simp.	910.-d	910.-d
Financière de presse	256.—	254.—
Finac. Italo-Suisse	242.—	237.—
Forbo A	1450.—	1450.—
Forbo B	5350.-d	5350.—
Georges Fischer port.	765.—	770.—
Georges Fischer nom.	135.-d	135.-d
Globus port.	2300.—	2260.—
Globus bon de part.	390.—	383.—
Hero Conserves	3000.—	3000.—
Hoffmann-Roche bdp 1/10	6650.—	6350.—
Holderbank fin. nom.	530 -d	532.-d
Holderbank fin. port.	571.—	572.—
Interfood SA sie B port.	5150.—	5150.—
Interfood SA sie A nom.	1010.-d	1040.-of
Innovation SA	395.-d	403.—
Jelmoli SA	1360.—	1360.—
Landis & Gyr SA nom.	1450.—	1470.—
Landis & Gyr bon part.	146.50	147.—
Merkur Holding SA	1320.-d	1315.-d
Motor Columbus	675.—	675.—
National Suisse Assur.	7050.—	7200.—
Nestlé Alimentana p.	3530.—	3565.—
Nestlé Alimentana n.	2265 —	2255.—
Publicitas SA	2200.—	2140.—
Rinsoz & Ormond nom.	455.—	440.-d
Sandoz SA porteur	4200.—	4200.—
Sandoz SA nom.	1950.—	1950.—
Sandoz SA bon de part.	520.—	517.—
Saurer	1115.—	1050.—
SBS porteur	419.—	418.—
UBS nom.	319.—	317.—
SBS bon de part.	353.—	354.—
Sulzer Frères SA nom.	2815.—	2790.-d
Sulzer Frères SA bdp	380.—	382.—
Swissair port.	785 —	780.—
Swissair nom.	800.—	795.—
UBS porteur	3620.—	3680.—
UBS nom.	655.—	653.—
UBS bon de part.	133.—	133.50
Usego Trimerco SA	228.—	235.—
Von Roll nom.	435.—	420.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	16.1.80	21.1.80
Akzo	19.50	19.25
Amgold	163.—	159.—
Cia	6.75	7.—
Pechiney	41.—	39.—
Philips	17.—	16.25
Royal Dutch	121.50	121.—
Sodec	9.25d	9.25
Unilever	97.50	95.50
AEG	33.—	34.—
Bast	124 50	122.50
Bayer	112.—	110.50
Hœchst	111.50	109 —
Mannesmann	112.—	107.—
Siemens	237.—	236.50
Thyssen	74.—	72.—
VW	162.—	157.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	17.1.80	21.1.80
Alcan	89.25	88.50
ATT	81.50	82.25
Beatrice Foods	32.—	33.—
Burroughs	129.—	127.50
Can Pacific	58.75	60.—
Caterpillar	87 75	86.—
Chrysler	13.—	12.75
Control Data	94.—	92 50
Corning Class	80.—	86.—
Dow Chemical	53.50	54.25
Du Pont de Nemours	64.75	65.25
Eastman Kodak	72.50	73.50
Gen Electric	84.50	86.—
Gen Foods	50.50	50.50
Gen Motors	84.50	84.50
Gen Tel Electr.	44.—	44.75
goodyear	22.25	21.50
Honeywell	140 50	142.—
IBM	110.50	111.50
Int. Nickel	43.25	45 25
Int. Paper	68.75	66.—
Int. Te Tel.	42.50	42.50
Kennecott	62.25	64.25
Litton	78.25	79.25
MMM	76.50	75.25
Mobil Oil	84.—	85.50
Monsanto	97.—	96.50
NCR	123.50	122.—
Philip Morris	51.75	51.—
Phillips Petroleum	79 —	83.50
Smith Kline	95.25	94.—
Sperry Rand	89.50	88.—
Stand Oil Indiana	127.50	131.—
Texaco	49.—	51.75
Union Carbide	71.—	71.75
Unitroval	7.—	7.—
US Steel	33.25	32.—
Warner Lambert	33.75	33.—
Woolworth	38.75	38.50
Xeros	100.50	100.—

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	21.1.80	
$ Once	48.—	51.—
Lingot 1 kg	2450.—	2650.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	17.1.80	21.1.80
Caisse hypoth.	845.—	845.—
Sibra Holding SA port.	269.—	266.-d
Sibra Holding SA nom.	223.—	228.—
Villars Holding SA nom.	720.—	715.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	16.1.80	21.1.80
Amrobank	63 30	62.30
Heinekens Bier	71.40	70.—
Hoogovens	23.—	20.10
Robeco	168.50	167.50

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	4.50	4.40
BMW	160.—	149.—
Colmerczbank	170.70	169.20
Daimler	235.—	226.50
Deutsche Bank	249.60	246.50
Horten AG	116.—	112.—
Karstadt	232.50	227.50
Preussag	157 —	156.50
Schering	190.—	185.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	47400.—	26450.—
Fiat	1955.—	2070.—
Montedison	175.50	181.—
La Rinacente ord.	115.—	126.—

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	493.—	489.50
carrefour	1589.—	1568 —
Cred. Com. de France	165.—	163.50
Françaises des Pétr.	241.50	230.50
Michelin	860.—	816.—
Moulinex	86 —	86.50
L'Oréal	630.—	615.—
Perrier	263.—	260.50
Rhône Poulenc	129.40	126.—
Roussel Uclaf	252.50	250.10
Usinor	14.70	14.10

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	17.1.80	21.1.80
Indice Dow-Jones	6656.30	6666.27
Ashikaga Bank	2350.—	2350.—
Daiwa Sec.	281.—	275.—
Ebara	382.—	389.—
Fulita	172 —	174.—
Hitachi	267.—	265.—
Honda	645.—	655.—
Komatsu	341.—	338.—
Kumagai Gumi	390.—	375.—
Makita Electric	1100.—	1140.—
Matsuhita E I. (Nataul.)	694.—	698.—
Mitsukoshi	456.—	456.—
Pioneer	1920.—	1960.—
Sony	1730.—	1730.—
Sumitomo (Mar and Fire)	288.—	283.—
Takeda	535.—	542.—
Tasei Construction	205 —	205.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	demande	offre
	21.1.80	
Amca	22.—	22.—
Bond-Invest	56.25	56.50
Canada Immobil.	530.—	540.—
Cré. s. Fonds Bonds	55.25	56.25
Créd. s. Fonds-Inter	57.75	58.75
Eurac	238.—	240.—
Fonsa	97.50	98.—
Globinvest	52.75	53.25
Ifca	1540.—	1570.—
Intermobilfonds	63.75	64.75
Japan Portfolio	307 —	317.—
Pharmafonds	106.—	107.—
Poly Bond Internat	60.50	61.50
Siat 63	1150.—	1160.—
Sima	213.50	216.—
Swissimmobil 1961	1150.—	1165.—
Universel Bond Sel.	58.25	59.25
Universel Fund	69.25	70.50
Valca	65.50	67.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	Achat	Vente
	21.1.80	
Lingot 1 kg	43300.—	43800.—
Vreneli	250.—	280.—
Souverain	—.—	—.—
Napoléon	—.—	—.—
$ Once	847.—	854.—
Double Eagle	—.—	—.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	21.1.80	
France	38.50	40.50
Angleterre	3.46	3.78
Etats-Unis	1.54	1.64
Allemagne	91 —	93.75
Autriche	12.70	13.05
Italie	—.1775	—.2000
Belgique	5.35	5.65
Hollande	82.25	84.75
Suède	36.75	39.25
Danemark	28.25	30.75
Norvège	31.—	33.50
Espagne	2.15	2.45
Portugal	2.50	3.50
Finlande	41 75	44.25
Canada	1.30	1.40
Grèce	3.20	4.20
Yougoslavie	6.25	8.25

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Position à plat en cas de lésion du bassin et de la colonne vertébrale.

Affaire Schilling: un cas parmi d'autres?

Selon un article publié lundi par le quotidien zurichois « Tages Anzeiger », le colonel Bachmann, ce fonctionnaire du Département militaire fédéral suspendu à la suite de l'affaire Schilling, n'en aurait pas été à son coup d'essai. Il aurait même envoyé une quinzaine d'agents en missions secrètes en Autriche. L'ex-conseiller fédéral, et chef du « DMF », Rudolf Gnaegi, a déclaré ne pas avoir été au courant et ne pas pouvoir se représenter une telle situation. Au « DMF », on renvoie à l'enquête actuellement en cours.

Le quotidien zurichois se base sur des sources en provenance de Suisse et d'Autriche et selon lesquelles Schilling n'aurait pas été le seul à « observer » les manœuvres de l'armée autrichienne en automne 1979. D'autres agents auraient été soumis à surveillance par le contre-espionnage autrichien, mais on n'aurait pu retenir contre eux, au contraire de Schilling, que des activités purement privées et non au service d'un Etat étranger. A Vienne, on a déclaré que l'ex-conseiller fédéral Gnaegi avait connaissance des agissements du colonel Bachmann.

Répondant aux questions de « l'ATS », M. Gnaegi n'a pu que répéter ce qu'il avait dit devant le Parlement, à savoir que le « DMF » n'avait jamais fait procéder à des missions d'espionnage à l'étranger. Il a répété que Bachmann avait agi de sa propre initiative et qu'il ne s'agissait pas tant d'espionner que de tester les capacités de Schilling. M. Gnaegi a répété qu'il n'avait eu connaissance ni de la mission confiée à Schilling, ni de quelque autre mission.

AU « DMF », ON NE SAVAIT RIEN NON PLUS

Hans Rudolf Kurz, chef du Service de presse du « DMF », a pour sa part affirmé que le « DMF » n'était pas au courant des missions organisées par Bachmann. L'enquête administrative ouverte contre ce dernier devrait permettre de mettre un peu de lumière dans cette affaire. Selon M. Kurz, il est peu vraisemblable que Bachmann soit réintégré au « DMF », ni dans un autre département. L'enquête administrative devrait permettre de régler les conditions de renvoi de Bachmann. M. Kurz a également confirmé que l'ex-conseiller fédéral Rudolf Gnaegi avait eu des entretiens téléphoniques avec le ministre autrichien de la Défense, mais cela seulement après que l'affaire eut éclaté. A propos d'autres missions organisées en Italie et en Autriche par le colonel, M. Kurz a déclaré que Bachmann avait organisé en 1979 un exercice de contact en Italie. Il s'agissait de rencontrer un collègue inconnu et de prendre en charge des « documents », en l'occurrence des vieux journaux. Cet exercice n'avait donc porté aucun préjudice à l'Italie. Toujours en 1979, Bachmann est allé deux fois en Allemagne fédérale, toujours pour exercice. A chaque fois, on ne récoltait que des informations accessibles à tous et sans importance pour les services de renseignements. (ATS)

NOMINATION DU DIRECTEUR DES MUSEES CANTONAUX

Une solution intérimaire

Valais

« Du fait de la tension qui exsite autour de ce poste de directeur des musées cantonaux, il n'est pas opportun de choisir une solution définitive. Mieux vaut attendre un climat plus serein », tels sont les termes utilisés par M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique (DIP), à l'occasion d'une conférence de presse organisée hier matin.

Cette tension dont fait état M. Zufferey dure depuis 2 ans. En janvier 1978, le directeur des musées, M. Albert de Wolff, décédait à la suite d'un accident de circulation. Un mois plus tard, le DIP demandait à Mme Schülé, ethnologue cantonale, d'assurer l'intérim. Puis, après la mise au concours du poste, le Conseil d'Etat nommait le Dr Walter Ruppen directeur des musées cantonaux. Mais le cahier des charges préparé par le DIP mettait ce nouveau directeur sous la tutelle du service administratif du département (qu'il devait « aider dans ses tâches culturelles »). Cinq mois plus tard, le Conseil d'Etat annulait la nomination, M. Ruppen refusant d'entrer en fonction avec un tel cahier des charges.

M. Zufferey a présenté hier la nouvelle solution adoptée. Mme Schülé continuera de s'occuper de muséographie jusqu'à sa retraite (fin 1981). Elle pourra notamment poursuivre son remarquable travail dans le contrôle des inventaires, secteur dans lequel elle a pallié l'amateurisme qui régnait jusqu'alors.

Pour l'animation culturelle, le Conseil d'Etat a nommé un collaborateur à temps partiel qui sera rattaché au service administratif du Département de l'Instruction publique. Ce poste étant également intérimaire, c'est un employé de l'Etat qui a été choisi : M. Michel Veuthey, professeur à l'Ecole normale, au Conservatoire de musique et à l'Ecole des beaux-arts.

On observera, en passant, que la solution définitive de ce problème de direction des musées et d'animation culturelle est repoussé à fin 1981, et que cette date correspond à l'élection au Conseil d'Etat et à d'éventuelles modifications dans la distribution des départements...

AIDE A LA CULTURE

En ce qui concerne l'encouragement aux arts vivants, le Grand Conseil a décidé, en novembre dernier, de lui attribuer le 1 ‰ du budget de l'Etat. Pour 1980, cela représente 820 000 francs, un montant sensiblement supérieur à celui de l'année précédente (290 000).

« Mais notre politique de subventionnement ne changera pas » a expliqué M. Zufferey qui a pourtant décidé d'instituer une commission d'études réduites (cinq membres) chargée de mettre sur pied un projet de commission élargie, ouverte aux milieux artistiques, qui présentera des propositions pour la distribution des subsides. La présidente du groupement culturel du Grand Conseil (à l'origine de la proposition du 1 ‰ pour la culture) a exprimé sa satisfaction quant au programme prévu par le chef du DIP.

Cer dernier a également apporté des précisions quant à l'introduction de l'« enseignement renouvelé du français » qui a pour but de réaliser une unité dans l'enseignement de cette branche en Suisse romande. Les écoles enfantines et la première année primaire adopteront définitivement cette méthode en 1982, si bien qu'en 1987 tous les degrés primaires suivront cet enseignement. Les programmes pour la poursuite de cette méthode au niveau secondaire sont actuellement en préparation.

EXODE DES UNIVERSITAIRES

Le député socialiste Claude Kalbfuss a déposé, l'an passé une motion pour la suppression de l'Ecole normale pour la formation des instituteurs : il demande que les enseignants entreprennent des études pédagogiques après avoir acquis une maturité reconnue par les Universités suisses. Suite à différentes interventions à ce propos, le DIP a nommé une commission de 24 membres, présidée par M. Angelin Luisier, qui est chargée d'étudier toutes les propositions faites dans le domaine de la formation des enseignants. Un premier rapport est attendu pour novembre 1980.

Enfin, parallèlement à la question de l'aide financière que le Valais devra fournir aux cantons universitaires pour garantir l'accès de ses étudiants dans les Hautes Ecoles, les journalistes ont reçu une confirmation chiffrée de l'exode des diplômés valaisans, due au manque de travail dans le canton. Sur la base des chiffres connus (étudiants boursiers), un Valaisan sur deux travaille à l'extérieur du canton après avoir obtenu un diplôme universitaire...

Michel Eggs

FOIRE AGRICOLE : LA DEUXIEME EDITION EN 1980

La naissance de la Foire agricole du Valais, mise sur pied par l'équipe qui a depuis longtemps fait ses preuves à l'occasion du Comptoir de Martigny, avait causé bien des grincements de dents l'an passé. Cette manifestation entrant en concurrence directe avec la célèbre AGRAMA organisée à Lausanne. On avait parlé à l'époque de pression sur les commerçants pour les encourager à boycotter la foire valaisanne. Ces péripéties sont désormais oubliées ; les organisateurs des deux manifestations sont en effet parvenus à un accord : il n'y aura plus qu'une seule foire agricole de ce genre en Suisse romande grâce à un tournus qui s'établira entre Lausanne et Martigny. La Foire agricole du Valais aura lieu les années paires, alors que Lausanne accueillera l'AGRAMA les années impaires.

1980 verra donc la deuxième édition de la Foire agricole du Valais qui se déroulera du 7 au 10 février prochains à Martigny. 84 stands seront répartis dans l'enceinte du CERM de Martigny, le secteur le plus important étant celui du machinisme agricole qui occupera à lui seul près de 2000 m2. Comme l'a précisé hier M. Balmer, président de l'Association romande des machines agricoles, tout ce qui se trouve actuellement sur le marché sera exposé à Martigny. Parmi les autres attractions de cette foire, il faut signaler la participation du Groupement valaisan pour l'énergie solaire qui présentera son programme et du matériel allant de panneaux solaires à de la littérature sur le sujet.

Les philatélistes pourront également découvrir une exposition de timbres intitulée « La vigne et le vin », collection appartenant à Provins, la grande coopérative vinicole du pays.

La foire agricole sera ouverte chaque jour, du 7 au 10 février, de dix heures à vingt heures.

M. E.

Décès du Père Gabriel Giroud

Né à Chamoson en 1914, dans une famille qui a donné à l'Eglise trois prêtres et une religieuse, le Père Gabriel Giroud est entré très jeune dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, dans les instituts de laquelle il fit ses classes secondaires et philosophiques. Après ses études de théologie à l'Université de Fribourg, il fut principalement, et pendant vingt ans, attaché à la procure de la Congrégation à Fribourg. A sa demande, envoyé comme missionnaire en 1962 à l'île de la Réunion, il en fut rappelé dix-huit mois plus tard pour assumer la charge de supérieur du Collège des Missions au Bouveret, auquel il a donné un brillant essor matériel et spirituel. A la fin de son troisième triennat comme supérieur de la maison, il y demeura comme professeur, spécialement chargé des relations avec les familles et les paroisses, ministère de contact et de dialogue auquel le disposait un véritable charisme.

Le Père Gabriel Giroud est décédé le 19 janvier, à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, après une très courte maladie. (Lib.)

AFFAIRE TEXON

Tessin

Recours devant la Cour de cassation

Le second épisode judiciaire de l'affaire Texon débutera ce mercredi prochain à Lugano, où la Cour de cassation du canton du Tessin doit se prononcer sur les recours déposés par les cinq accusés contre le verdict rendu le 3 juillet 1979 par le Tribunal de Chiasso. L'audience qui sera publique doit durer deux ou trois jours.

Le recours est dirigé contre les jugements pénaux et civils au terme desquels les deux directeurs du Crédit suisse Kuhrmeier et Laffranchi avaient été condamnés à 4 ans et demi de prison et 10 000 francs d'amende, et les trois administrateurs de Texon, Noseda, Gada et Villa, à 16 mois de prison et 200 000 francs d'amende. En procédure civile, les 5 accusés avaient été condamnés à payer solidairement au Crédit suisse 20 millions de francs de dommages-intérêts.

Les trois juges de la Cour de cassation auront à se prononcer sur des problèmes juridiques délicats. Ils proviennent surtout de la mort de Kuhrmeier, intervenue à la suite d'une crise cardiaque entre la transmission orale du verdict et la publication des attendus du jugement. Les juges devront déterminer si l'annulation du verdict pénal demandée par l'avocat de Kuhrmeier entraîne également l'annulation des décisions prises sur le plan civil.

La relation entre le verdict pénal et les revendications du Crédit suisse en procédure civile, qui avait déjà été contestée en première instance est d'ailleurs également un des principaux points de recours des trois autres accusés.

Le Crédit suisse qui est partie civile au procès en cassation maintient ses demandes de dédommagements. La décision en ce qui concerne Kuhrmeier ne le touche pas puisque les 5 accusés ont été condamnés solidairement.

Le Tessin ne connaît la procédure d'appel qu'en matière civile. Ainsi donc, si le recours est rejeté, les accusés devront se tourner vers le Tribunal fédéral, ce qu'ils feront vraisemblablement, aux dires de leurs avocats.

Si la Cour de cassation révise le jugement sur le plan civil, le Crédit suisse, s'il maintient ses revendications, devra, lui, intenter une nouvelle action. (ATS)

Travailleur de force cherche emploi à sa mesure.

Nouveau: Toyota Hi-Lux 4x4, fr. 15950.-

Homologué pour subvention fédérale

Au Salon des utilitaires, à Genève, du 19.1 au 27.1.80, stand 48

Aucun véhicule actuel ne peut concurrencer de près ou de loin ce sensationnel nouveau tous terrains Toyota.

1968 cm³, 66 kW (89 ch DIN) à 5000/min. 4 vitesses route et 4 tous terrains. Traction intégrale enclenchable et déclenchable en marche. Moyeux à roue libre. Poids remorquable: 2 tonnes. Pointe de 140 km/h. Gravit des côtes de plus de 80%. Boîte de vitesses protégée. Essuie-glace à 2 vitesses et balayage intermittent. Dégivrage des glaces latérales. Chauffage et ventilation à l'air frais par soufflante à 3 vitesses et ouïes orientables. Boîte à gants et vide-poches. Volant de sécurité. Ceintures à enrouleur.

Toyota Hi-Lux, empattement de 2585 mm, 970 kg de charge utile, fr. 15 950.–

Toyota Hi-Lux, empattement de 2800 mm, 920 kg de charge utile, fr. 16 500.–

TOYOTA

Le N° 1 japonais, en Suisse aussi.

Avantageux Multi-Leasing. Téléphone (01) 52 97 20.
Toyota SA, 5745 Safenwil (062) 67 93 11

Documentation 5

Veuillez m'envoyer votre documentation sur le nouveau modèle Toyota Hi-Lux.

Nom

Adresse

NP, localité

Prière d'adresser ce coupon à: Toyota SA, Véhicules utilitaires, 5745 Safenwil

MARLY : E. Berset, Garage de Marly, tél. (037) 46 17 29 — **AVENCHES :** Gabriel Clément, Garage La Romaine, tél. (037) 75 13 82 — **COURTEPIN :** Garage A. Schleuniger & Cie, tél. (037) 34 11 20 — **GIVISIEZ :** Garage FISA, E. + L. Zosso, tél. (037) 26 10 02 — **NEIRIVUE :** Garage de Neirivue, J. Grangier-Monney, tél. (029) 8 12 12 — **NEYRUZ :** Garage Ferd. Mettraux, tél. (037) 37 18 32 — **SIVIRIEZ :** Garage Gabriel Marchon, tél. (037) 56 12 23 — **VALLON :** L. Tétard, Garage de Carignan, tél. (037) 67 15 33 — **VAULRUZ :** Garage J.-P. Bussard SA, tél. (029) 2 31 05. 17-633

UN PARTENAIRE

AVEC COMPREHENSION

PRET PERSONNEL

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ NOUS

WARFINANCE SA

MARKTGASSE 32 (ZEUGHAUSPASSAGE)
3000 BERN 7, TELEFON 031 210 22

2, COURS DE RIVE
1211 GENEVE 3, TEL. 022/21 45 89

OUI, JE DESIRE UN CREDIT DE

Fr. _____ Fr. _____ mens. désirée

Nom

Prénom — État civil

Profession — Né(e) le

Rue/no — No Tél.

N.P./lieu — Depuis

Auparavant à

Employeur (n'est pas questionné)

Salaire mensuel Fr. — Revenu de l'épouse Fr.

Signature 24

Prêts personnels

pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel. 037 - 811131

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu ..... 61 L

CARRIERES COMMERCIALES

Pour une compagnie suisse d'assurance, nous cherchons pour le canton de Fribourg, un

AGENT PRINCIPAL

TOUTES BRANCHES

Ce poste conviendrait à un candidat ayant déjà fait ses preuves dans les services extérieurs d'une compagnie d'assurance, mais qui recevra de la part de l'agent général et de la maison mère l'assistance nécessaire à ses débuts. Toutefois, il lui sera accordé une grande liberté.

Pour remplir cette fonction, il doit :

— être bien introduit dans le canton ;
— avoir de bonnes connaissances des branches accident, maladie, RC et choses ;
— savoir comprendre et traduire en chiffres les besoins en assurances de l'individu, de la famille et de l'entreprise.

Si vous êtes intéressé par ce poste ou si vous désirez de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner ou écrire à Mme Beiner qui vous assure toute discrétion. Votre nom ne sera révélé à notre mandant qu'avec votre accord (Réf. : 2299). 18-4726

CARRIERES COMMERCIALES

Rue Ch.-Humbert 8 – CP 189 1211 GENÈVE 11 (022) 21 73 66

COMMUNE DE VALLORBE

La Municipalité met au concours un poste d'

AGENT DE POLICE

Conditions d'engagement :
— être de nationalité suisse
— jouir d'une bonne santé et être incorporé dans une troupe d'élite
— posséder une bonne instruction générale
— justifier d'une bonne conduite
— être titulaire d'un permis de conduire, préférence catégorie B.

Le candidat pourra être appelé à suivre une école de police.

Nous offrons :
— un champ d'activité intéressant et varié
— horaire de travail variable
— sécurité de l'emploi
— salaire et avantages selon le statut du personnel.

Entrée en fonctions : de suite ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétaire municipal, téléphone 021-83 17 21, int. 12.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copies de certificats et de références doivent être adressées à la Municipalité, case postale 27, 1337 Vallorbe, **jusqu'au 31 janvier 1980.**

La Municipalité 22-9454

A vendre

FIAT 124 Spécial

en bon état, expertisée, Fr. 2200.—.

✆ (037) 46 12 00

17-1181

A vendre

jolie MINI 1000

bleu foncé, en parfait état, expertisée récemment, Fr. 2900.—.

✆ (037) 46 12 00

17-1181

A vendre

1 commode secrétaire fribourgeoise Ls XVI en cerisier
1 armoire fribourgeoise
1 Ganterii
Belles armoires anciennes.

Fritz Tschanz
Cressier-sur-Morat
✆ 74 19 59

17-1632

Fabrique de machines à coudre suisse cherche

collaborateurs / collaboratrices de vente

consciencieux(ses)

Nous offrons :
un stage de formation au sein de notre entreprise à Genève, très bon gain assuré, commissions, indemnités journalières, caisse maladie, caisse de retraite, 3 semaines de vacances payées.

Nous demandons :
Bonne présentation, bonne motivation de travail avec un brin d'humour. Votre âge et votre profession actuelle ne jouent aucun rôle.

Il n'est pas nécessaire d'envoyer un curriculum vitae, appelez tout simplement le 022-45 88 31 Monsieur Moser, interne 495.

Bien entendu, pendant votre cours de formation, vous recevrez votre salaire.

18-5053

Nous cherchons

une employée de commerce

aimant les chiffres, la dactylographie et le contact pour services occasionnels au magasin, éventuellement bilingue.

Faire offres avec photo, curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire.

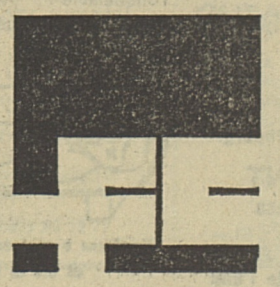

FORME + CONFORT SA

Place de la Cathédrale 70

1700 FRIBOURG

17-347

Satisfactions suisses au géant d'Adelboden: Gaspoz 3e et J.-L. Fournier 5e

LUTHY A NOUVEAU SEUL RIVAL DU MAITRE STENMARK

Dominé régulièrement en spécial ces derniers temps, Ingemar Stenmark a démontré qu'il restait le maître du slalom géant en remportant celui d'Adelboden, lundi. Le Suédois a du même coup fêté sa quatorzième victoire consécutivement dans cette spécialité tout en consolidant sa place de leader de la Coupe du monde. Meilleur temps de la première manche et deuxième sur le second tracé, Ingemar Stenmark n'a toutefois pas creusé un écart aussi important qu'habituellement sur son dauphin du jour, Jacques Luthy.

Déjà deuxième du slalom géant de Madonna di Campiglio, le Fribourgeois a en effet réussi à nouveau une performance de valeur à Adelboden. Il a concédé 31 centièmes de seconde seulement à Stenmark dans la première manche, mais surtout il l'a battu de cinq centièmes dans la seconde. S'il s'est finalement incliné pour vingt-six centièmes, Jacques Luthy n'en a pas moins démontré que le Suédois n'était plus hors de portée. A quelques semaines de Lake Placid, cet enseignement peut avoir toute sa valeur.

Côté suisse, ce slalom géant d'Adelboden a encore réservé d'autres surprises agréables. Galvanisé par une sélection olympique possible, Joël Gaspoz a en effet pris la troisième place de l'épreuve, son meilleur résultat au plus haut niveau. Le jeune Valaisan de Morgins (17 ans), malgré le handicap d'un numéro de dossard élevé (39) signait le septième temps sur le premier tracé avant de confirmer son talent sur le second en réussissant le quatrième meilleur « chrono ».

Luescher à nouveau décevant

Un autre Valaisan s'est distingué dans cette épreuve, Jean-Luc Fournier, lequel a terminé à la cinquième place, devancé encore par le meilleur Italien, Bruno Noeckler (4e). Fournier a lui aussi démontré qu'il revenait en forme au bon moment et les sélectionneurs suisses auront bien de la peine à prendre une décision. Tant Gaspoz que Fournier devaient en effet saisir leur chance à Adelboden, et ils l'ont admirablement fait. Cela pourrait avoir pour conséquence l'élimination d'un des skieurs pressentis pour le slalom spécial (Donnet ou Aellig). Quant à Peter Luescher, dont on sait que la Fédération suisse tient sa sélection pour acquise, il a une nouvelle fois déçu en étant éliminé dès la première manche. Werner Rhyner enfin, qui a terminé au quatorzième rang, a nettement perdu le match interne qui l'opposait à Gaspoz et Fournier.

Sur deux parcours assez tourmentés, Ingemar Stenmark a imposé sa parfaite maîtrise technique. Dans la première manche, le Suédois réussissait en 1'26"76 le meilleur temps, battant dans l'ordre Luthy (1'27"07), Burger (1'27"46), Noeckler (1'27"57), Krizaj (1'27"75), Fournier (1'27"77) et Gaspoz (1'27"79).

Wenzel bloqué

Outre Luescher, l'Autrichien Hans Enn, l'Américain Phil Mahre, le Norvégien Odd Soerli avaient été les principales victimes. Quant à Andreas Wenzel, le dauphin de Stenmark en Coupe du monde, il avait d'ores et déjà sérieusement compromis ses chances en se bloquant complètement avant le mur d'arrivée. De son côté, l'Autrichien Anton Steiner fut particulièrement malchanceux. Meilleur temps au poste de chronométrage intermédiaire, il devait en effet perdre un ski à trois portes de la fin. Il parvenait à terminer de manière acrobatique mais se trouvait relégué en huitième position.

Dans la deuxième manche, Jacques Luthy, sur cette piste qui l'avait révélé l'an dernier lorsqu'il avait pris la troisième place, skia en pleine décontraction. Il réussissait en 1'23"40 le meilleur temps mais Stenmark, avec 1'23"45, contrôlait admirablement la situation et sauvait cette nouvelle victoire. Derrière, Andreas Wenzel se rachetait de ses déboires de la matinée en signant en 1'23"56 le troisième temps, devant Gaspoz (1'24"42), le Yougoslave Boris Strel (1'24"98) et Noeckler (1'25"34). Fournier pour sa part était crédité du dixième temps, ce qui allait lui valoir finalement le cinquième rang, tandis que Steiner se trouvait cette fois définitivement éliminé. A relever également les difficultés de l'Allemand Albert Burger, qui rétrogradait de la troisième à la sixième place. Des autres Suisses, Alfons Seliner et Peter Schwendener terminaient également la course, mais très nettement distancés (respectivement 29e et 30e).

Gaspoz comme Mattle autrefois

Ce slalom géant d'Adelboden n'a pas été sans rappeler celui couru il y a huit ans, peu avant Sapporo. A cette époque aussi, l'équipe de Suisse avait particulièrement brillé avec Werner Mattle vainqueur devant Adolf Roesti, Edi Bruggmann terminant 4e et Engelhard Pargaetzi 7e. Et Mattle, qui devait par la suite gagner la médaille de bronze des Jeux olympiques au Japon, portait ce jour-là le dossard No 39... tout comme Joël Gaspoz lundi. De quoi faire réfléchir les sélectionneurs.

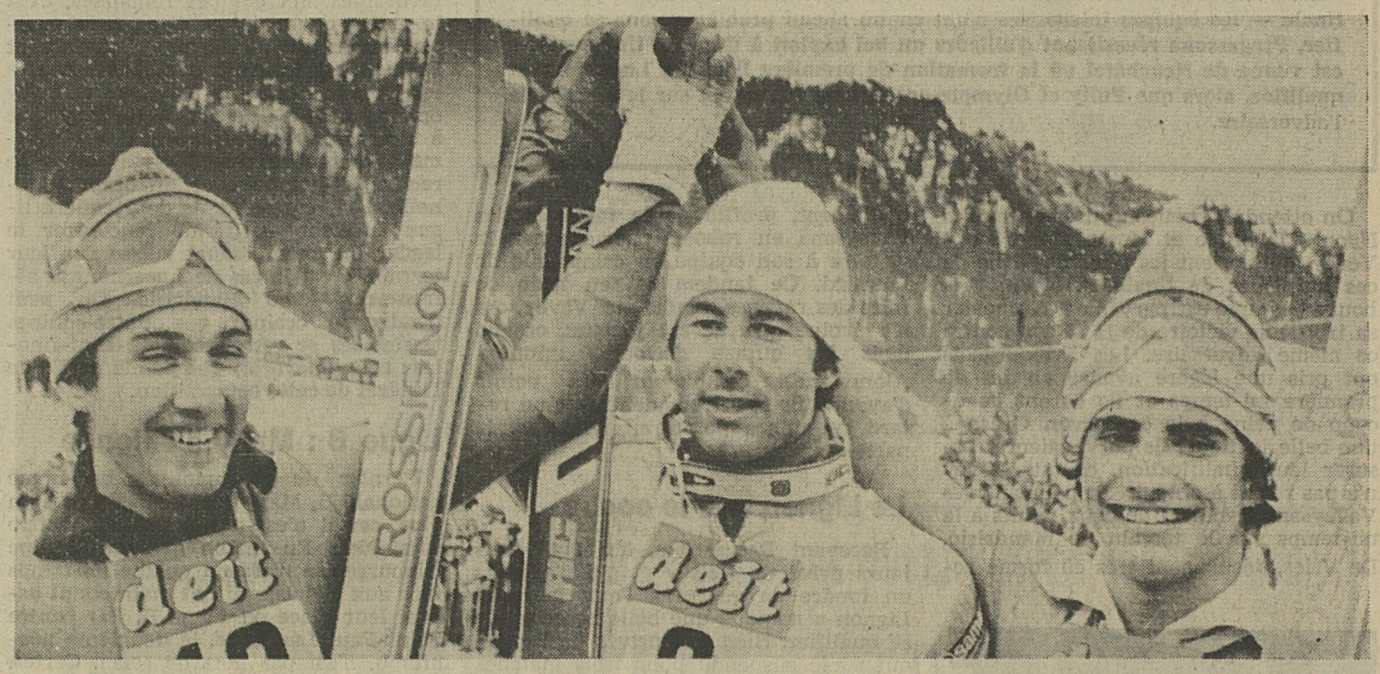

De gauche à droite, Luthy, Stenmark, les deux meilleurs géantistes actuels, et l'étonnant Gaspoz. (Keystone)

2e manche: Luthy bat Stenmark

Slalom géant d'Adelboden: 1. Ingemar Stenmark (Su) 2'50"21 (1'26"76 et 1'23"45); - 2. Jacques Luthy (S) 2'50"47 (1'27"07 et 1'23'40); - 3. Joël Gaspoz (S) 2'52"21 (1'27"79 et 1'24"42) - 4. Bruno Nœckler (It) 2'52"91 (1'27"57 et 1'25"34); - 5. Jean-Luc Fournier (S) 2'53"42 (1'27"77 et 1'25" 65); - 6. Albert Burger (RFA) 2'53"56 (1'27"46 et 1'26"10); - 7. Bohumir Zeman (Tch) 2'53"79 (1'28"36 et 1'25" 43); - 8. Piero Gros (It) 2'53"84 (1'28"25 et 1'25"59); - 9. Boris Strel (You) 2'53"93 (1'28"95 et 1'24"98); - 10. Andreas Wenzel (Lie) 2'54"43 (1'30"87 et 1'23"56); - 11. Torsten Jakobsson (Su) 2'54"74; - 12. Klaus Heidegger (Aut) 2'55"33; - 13. Cary Adgate (EU) 2'55"56; - 14. Werner Rhyner (S) 2'55"75 (1'29"04 et 1'26"71) - 15. Jarle Halsnes (No) 2'53"83.

16. Gerhard Jaeger (Aut), 2'55"98. 17. Paul Frommelt (Lie), 2'56"28. 18. Alexandre Zhirov (URSS), 2'56"40. 19. Maciej Gasienica-Cipatak (Pol), 2'56"49. 20. Kjell Walden (No), 2'56" 58. Puis les autres Suisses: 29. Alfons Seliner, 2'59"59 (1'31"41 et 1'28" 18). 30. Peter Schwendener, 2'59"61 (1'30"88 et 1'28"73).

Les meilleurs temps. — 1re manche (58 portes par Guido Geiger/S, 365 m den): 1. Stenmark 1'26"76; - 2. Luthy 1'27"07; - 3. Burger 1'27"46; - 4. Nœckler 1'27"57; - 5. Bojan Krizaj (You) 1'27"75; 6. Fournier 1'27"77; - 7. Gaspoz 1'27"79; - 8. Anton Steiner (Aut) 1'27"83; - 9. Gros et Alex Giorgi (It) 1'28"25. — Ont notamment été éliminés: Hans Enn (Aut), Phil Mahre (EU), Odd Sœrli (No) et Peter Luescher (S). — 2e manche (57 portes par Harald Schœnhaar/EU, 365 m den): 1. Luthy 1'23"40; - 2. Stenmark 1'23"45; - 3. Andreas Wenzel 1'23"56; - 4. Gaspoz 1'24"42; - 5. Strel 1'24"98; - 6. Nœckler 1'25"34; - 7. Zeman 1'25"43; - 8. Gros 1'25"59; - 9. Halsnes 1'25"60 - 10. Fournier 1'25"65. — A notamment été éliminé: Steiner.

COUPE DU MONDE

Luthy à un point de P. Muller

Classement provisoire de la Coupe du monde masculine: 1. Ingemar Stenmark (Su), 138. 2. Andreas Wenzel (Lie), 116. 3. Bojan Krizaj (You), 100. 4. Peter Muller (S), 87 (9 biffés). 5. Jacques Luthy (S), 86. 6. Ken Read (Can), 79 (2). 7. Phil Mahre (EU), 74. 8. Anton Steiner (Aut), 69. 9. Herbert Plank (It), 67. 10. Erik Haker (No), 57 (11).

Coupe du monde de géant: 1. Stenmark, 75. 2. Luthy (S), 51. 3. Krizaj, 35. 4. Boris Strel (You), 28, 5. Hans Enn (Aut), 27. 6. Joël Gaspoz (S) et Bruno Noeckler It), 18.

Par nations: 1. Autriche, 839 (442 et 397). 2. Suisse, 689 (325 et 364). 3. Etats-Unis, 423 (175 et 248). 4. Liechtenstein, 420 (150 et 270). 5. Italie, 388 (171 et 217).

Sport-Toto

La liste des gagnants du concours No 3 des 19-20 janvier:
2 gagnants avec 12 points: Francs: 19 970.75
23 gagnants avec 11 points: Francs: 1736.60
163 gagnants avec 10 points: Francs: 245.05
Le maximum de 13 points n'a pas été réalisé.
Le jackpot totalise 76 175 fr. 75.

«Adelboden me convient bien»

Pour son troisième slalom géant de la saison en Coupe du monde, le Fribourgeois Jacques Luthy, décidément insatiable, a réussi un nouvel exploit sur une piste qu'il affectionne particulièrement bien: « Je dois toujours dire la même chose, car tout a bien marché et je suis très heureux de mon résultat. Ici à Adelboden, une piste qui me convient toujours très bien, je me suis une fois de plus trouvé dans un bon jour. La piste était très glacée et elle m'a à nouveau bien convenu. Le début était particulièrement bien coulé et le grand reck était très raide ».

Dans ce grand reck, Jacques Luthy a commis un minimum d'erreurs, mais il pense tout de même qu'il a manqué à cet endroit l'occasion de remporter sa première grande victoire en Coupe du monde: « A cet endroit, je ne pense pas que j'ai été sensationnel, plus particulièrement dans la deuxième manche. La première partie du parcours m'a été très favorable, si bien que j'avais beaucoup d'avance à l'intermédiaire. Entre cette portion de départ et le grand reck de la fin, je n'ai pas très bien skié, si bien que je me suis trouvé en retard dans la dernière pente ».

Cependant, après avoir réussi le deuxième temps de la première manche à 31 centièmes de l'invincible Stenmark, il obtenait pour la deuxième fois de la saison le meilleur temps de la deuxième manche, comme ce fut déjà le cas lors du slalom spécial de Kitzbuehel. Cinquième à Val-d'Isère, le Charmeysan avait déjà terminé deuxième derrière Stenmark à Madonna di Campiglio. Ce jour-là, l'écart était de 32 centièmes de seconde. A Adelboden, celui-là a baissé à 26 centièmes. Dès lors, le skieur gruérien se rapproche de plus en plus du Suédois: « Pour le moment, je suis le Suédois. La marge est encore assez grande pour le battre. Cela peut très bien arriver un jour, mais pour cela il faudra que je skie sans faute, ce qui n'a pas encore été le cas à Adelboden. Si je vois que la marge est encore grande, il suffit pourtant d'un bon jour... »

JACQUES LUTHY

AU TELEPHONE

S'il était satisfait de sa performance, Jacques Luthy se réjouissait encore plus de l'exploit de son camarade valaisan Joël Gaspoz: « Il a vraiment du talent et il méritait bien de réussir une telle performance. Cela m'a rappelé ma troisième place de l'année dernière dans des conditions presque identiques. »

Jacques Luthy, rentré dans la journée à Charmey, va maintenant partir pour Chamonix où il disputera dimanche le cinquième slalom spécial de Coupe du monde de la saison. Puis ce seront les championnats suisses à Anzère et Verbier: « Je considère les championnats suisses comme une compétition moins importante qu'une épreuve de Coupe du monde. Mais c'est tout de même la fête du ski suisse et je tâcherai de faire le mieux possible ».

A Adelboden, plusieurs Charmeysans étaient là pour le soutenir, mais cela n'a rien changé à son comportement, avouait-il: « Il faut skier soi-même et ne pas tenir compte de ce qui se passe à côté de la piste. Cela vient après l'épreuve, lorsque le résultat est là. »

Geiger: « Le géant le plus difficile de la saison »

L'entraîneur de Jacques Luthy, Guido Geiger, que nous avons pu atteindre à Adelboden, affirmait pour sa part: « Je suis très heureux de la performance des Suisses, mais pas de tous bien sûr. La performance de Jacques est particulièrement brillante, car il s'agissait là du plus difficile slalom géant de la saison, beaucoup plus sélectif que ceux de Val-d'Isère ou de Madonna di Campiglio. »

La progression de Jacques Luthy est-elle logique? « Je suis entraîneur de Luthy depuis quatre ans et il était déjà sous ma direction dans le groupe 3. Nous sommes pratiquement montés ensemble en Coupe du monde. Dès lors, je connais bien le Fribourgeois et je puis dire que sa progression est logique, même si elle est très rapide. L'année passée, il avait déjà atteint un haut niveau et cette saison on peut affirmer qu'il skie très bien dans les deux disciplines. Il réussit vraiment une carrière rapide et pour lui, il faudra calculer avec une stagnation ».

Peut-il encore progresser? « C'est certain, car son but est de battre Stenmark. Je pense d'ailleurs qu'il y arrivera un jour. »

Une telle conclusion de l'entraîneur national ne peut être qu'un encouragement pour lui.

Marius Berset

PATINAGE ARTISTIQUE. — DEBUT DES CHAMPIONNATS D'EUROPE

En toile de fond, les Jeux de Lake Placid...

Le mois de janvier est traditionnellement le rendez-vous européen du patinage artistique. Cette année, l'élite est réunie à partir d'aujourd'hui et jusqu'à samedi à Goeteborg, au sud de la Suède, ces championnats d'Europe ayant pour toile de fond les Jeux olympiques de Lake Placid, qui commencent deux semaines plus tard.

Dans un sport où les préjugés sont importants, il est certain que les résultats de Goeteborg auront une incidence essentielle sur la compétition olympique. Nul doute que les vainqueurs « européens » prendront une option sérieuse sur les médailles d'or et d'argent de Lake Placid, encore que les Américains paraissent en mesure de jouer les premiers rôles dans toutes les disciplines, excepté la danse, où les Soviétiques sont maîtres.

Ces championnats d'Europe devraient être marqués par deux personnalités: le Britannique Robin Cousins, dont on attend la consécration à tous les niveaux en 1980 (européen, olympique et mondial), et la Soviétique Irina Rodnina, qui, à trente et un ans effectue en compagnie de son mari Alexander Zaitsev son retour après une absence due à une grossesse.

Cousins rejoindra-t-il cet inoubliable John Curry, gagnant de tous les titres en 1976? C'est là une des grandes interrogations de Goeteborg. Cousins, 22 ans, de Bristol, n'a jamais gagné un titre. Ce qui fut d'ailleurs le cas de Curry avant 1976. Or, logiquement, compte tenu de ses qualités supérieures remarquées ces dernières années dans ses évolutions libres — des qualités athlétiques et artistiques — il devrait en 1980 à Goeteborg triompher enfin, ce qui pourrait lui ouvrir les portes du succès olympique.

Irina Rodnina est un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire du sport moderne depuis 1969. Que ce soit avec son premier partenaire Alexei Oulanov ou en compagnie d'Alexandre Zaitsev, devenu son mari, elle est restée invaincue chez les couples: dix titres européens, dix titres mondiaux, deux médailles d'or olympiques en 1972 et 1976.

Dans la compétition féminine, la favorite sera l'Allemande de l'Est Anett Poetzsch, détentrice du titre européen depuis 1977. Sa principale rivale sera certainement la Suissesse Denise Biellmann, qui, si elle a progressé, peut même l'emporter. Elle est en effet la meilleure patineuse de « libre » susceptible de rivaliser avec l'Américaine Linda Fratianne, championne du monde. Pour envisager une éventuelle médaille, Denise Biellmann se devra de faire aussi bien dans les « imposés » qu'elle l'avait fait il y a une année où elle terminait huitième. Danielle Rieder, qui excelle dans les exercices imposés, devrait en principe obtenir un classement parmi les dix premières, en dépit d'une absence prolongée de la compétition, alors que sa compatriote Miriam Oberwiler cherchera avant tout à obtenir le billet pour Lake Placid.

Enfin en danse, le titre devrait revenir aux Soviétiques Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, déjà vainqueurs en 1979.

La Coupe de Suisse : les Tessinois en force!

Quatre équipes tessinoises en quart de finale de la Coupe de Suisse de basketball : les formations d'outre-Gothard ne pouvaient réussir un meilleur bilan. Avantagées par le tirage au sort — elles le sont encore pour les quarts de finale — les équipes tessinoises n'ont connu aucun problème pour se qualifier, Pregassona réussissant d'ailleurs un bel exploit à Genève. Une surprise est venue de Neuchâtel où la formation de première ligue de Lucerne s'est qualifiée, alors que Pully et Olympic ont obtenu l'essentiel sur le terrain de l'adversaire.

On attendait beaucoup des rencontres Nyon - Olympic et Momo Mendrisio - Vevey, qui étaient les têtes d'affiche de ces huitièmes de finale. A Nyon, Fribourg Olympic est parvenu à remporter sa troisième victoire de la saison contre ce même adversaire. Les Fribourgeois ont pris une légère avance en fin de première mi-temps et ils eurent beaucoup de peine à la conserver. Grâce à une belle tactique, ils parvenaient à assurer leur qualification, ce que Vevey n'a pas réussi à obtenir. Et pourtant, les Veveysans menaient de deux points à la mi-temps sur le terrain de Mendrisio. De Vries, décidément très en forme actuellement, profita de la faiblesse des Veveysans au rebond pour donner la victoire à son équipe en compagnie de Lauriski. Ce tandem est en train de faire des ravages, tandis que Vevey, qui n'a évolué qu'avec six joueurs, craqua dans les quinze dernières minutes.

Alors qu'il comptaient dix points d'avance, ils se retrouvaient avec un retard de quinze points au terme de la partie.

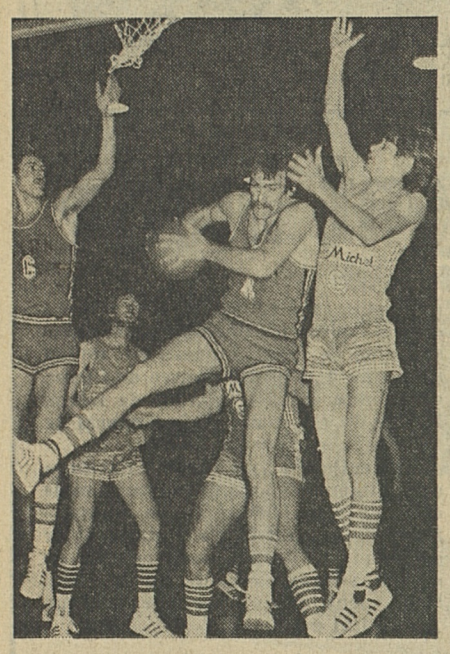

Pour la troisième fois de la saison, Olympic a battu Nyon. Et pourtant, Orval Jordan (No 4) semble faire la loi sous les paniers, ne craignant pas trop l'intervention de Dressler (à droite). A gauche : les Américains Goetz et Bynum. (Photo ARC)

Le Lignon rate le coche

Recevant Pregassona, qui était toujours privé de Halsey et qui n'est pas un foudre de guerre à l'extérieur, Le Lignon a manqué une belle occasion de se qualifier. Bien que privés de Ripley, qui a été suspendu pour trois matches par la Fédération, les Genevois étaient en mesure de s'imposer et d'éviter de commettre la même erreur que Vernier une semaine plus tôt. Rien de cela, même si à douze minutes de la fin leur avantage était encore de treize points. A ce moment-là, Nacaroglu et Stich se déchaînèrent si bien que les Tessinois purent renverser la situation dans les cinq dernières minutes.

Outre Le Lignon, Lemania Morges, pourtant avant-dernier du championnat de Ligue nationale A, a également raté le coche ce week-end, car Pully était à sa portée. Il faut dire que les Morgiens n'ont pas été avantagés par un arbitrage très sévère, si bien que les sorties de Suther et de Charlet, deux des meilleurs joueurs sur le terrain, eurent de fâcheuses conséquences. Robinson et Zali surent alors profiter des lacunes de la défense adverse, mais les Pulliérans ont passé au bord de l'humiliation.

Federale Lugano et Viganello ont eu la partie facile face à Monthey, représentant de Ligue B, et Sportive Française Lausanne, pas aussi à l'aise contre les Tessinois que lors de leur match de championnat. La victoire de Meyrin sur Baden, deux formations de première ligue, est logique, tandis que celle de Lucerne, finaliste pour la promotion en Ligue B la saison dernière, est plutôt surprenante à Neuchâtel. Ainsi, pour les quarts de finale, on ne trouve plus aucune équipe de Ligue B en lice.

Ces quarts de finale ne seront guère favorables aux équipes romandes, c'est le moins qu'on puisse dire : trois équipes tessinoises, Viganello, Federale et Pregassona, joueront à domicile contre les trois romandes. Si Olympic et Pully ont des chances de passer un tour face à Pregassona et Federale, il est vraiment dommage que Meyrin doive se rendre à Lugano pour affronter Viganello. Les représentants de première ligue auraient mérité de rencontrer le leader du championnat suisse sur leur terrain. C'est le cas de Lucerne, qui affrontera Momo Mendrisio. On peut d'autre part craindre que quatre équipes tessinoises se retrouvent en demi-finales : cela enlèverait une bonne partie de l'intérêt de cette compétition.

Ligue B : Marly s'enfonce

Dernier du championnat de Ligue nationale B, Marly s'enfonce de plus en plus, car il n'est pas parvenu à battre Birsfelden. En match avancé, l'équipe fribourgeoise n'a tenu qu'une mi-temps face aux Bâlois, qui ont maintenant assuré leur place en Ligue B. Par contre Saint-Paul Lausanne, le deuxième néopromu, n'est pas hors de souci. Certes, sa défaite à Martigny entre dans la logique des choses, mais la position des Lausannois est peu enviable. Quant à Martigny, il compte maintenant quatre points de retard sur Bellinzone et six sur City : l'espoir est encore permis.

CLASSEMENT

1. City	13	12	1	1334-1049	24
2. Bellinzone	13	11	2	1317-1088	22
3. Martigny	13	9	4	1236-1135	18
4. Muraltese	12	8	4	1133-1076	16
5. Stade Fr.	13	8	5	1204-1157	16
6. Champel	12	7	5	1147-1092	14
7. Monthey	13	7	6	1193-1255	14
8. Birsfelden	14	5	9	1272-1385	10
9. Neuchâtel	13	4	9	1117-1237	8
10. Saint-Paul	13	3	10	1052-1264	6
11. Reussbuehl	13	2	11	1179-1344	4
12. Marly	14	2	12	1220-1422	4

Ligue féminine : 1re défaite de Femina Berne

En Ligue nationale A, c'était ce week-end la première journée du deuxième tour. Le championnat est d'ailleurs relancé dans cette catégorie de jeu, puisque Stade Français, deuxième du classement, est parvenu à infliger à Femina Berne, le leader, sa première défaite de la saison. Ainsi, les Genevoises reviennent à deux points des Bernoises. Battues de six points au premier tour, elles sont parvenues à prendre leur revanche. Derrière ce duo, Romanel et Muraltese ont remporté des succès faciles aux dépens de Pully et de Nyon, tandis qu'en queue de classement, Fribourg Olympic a réussi une bonne opération en battant Sierre la lanterne rouge. Les Fribourgeoises restent dans la course pour éviter l'avant-dernière place.

CLASSEMENT

1. Femina Berne	10	9	1	719-559	18
2. Stade Fr.	10	8	2	683-537	16
3. Romanel	10	7	3	646-619	14
4. Muraltese	10	7	3	632-624	14
5. Nyon	10	5	5	715-647	10
6. Baden	10	5	5	604-577	10
7. Esp. Pully	10	4	6	643-656	8
8. Birsfelden	10	3	7	729-746	6
9. Olympic	10	2	8	529-656	4
10. Sierre	10	0	1	0471-750	0

Marius Berset

Ligue B : Birsfelden bat Marly 91 à 79 (42-42)

BELLE OCCASION PERDUE

Cette défaite de Marly contre un partenaire qui, comme lui est en danger de relégation, est pour l'équipe fribourgeoise le début d'un véritable cauchemar. En effet, la formation de Gaby Dénervaud donna sa pleine mesure pendant toute la première mi-temps de cette rencontre, période durant laquelle elle combina fort bien ses actions. Après le thé, les hommes de Fritz Haengger trouvèrent toute la motivation nécessaire pour passer la vitesse supérieure et du même coup, ils purent prendre, avec un certain brio, l'ascendant sur un adversaire qui malgré une évidente volonté de combler son handicap, se laissa piéger.

C'est dommage, car Marly a laissé s'échapper une belle occasion de refaire surface. Aujourd'hui, la situation est compromise, car cette nouvelle défaite permet aux Alémaniques de comptabiliser deux points précieux, ce d'autant plus qu'ils ont été obtenus face à un partenaire de la fin du classement. Pour eux, cette victoire compte donc double. Pour Gabriel Dénervaud et son équipe, cette défaite est presque celle de la première condamnation ; toutefois il faut encore attendre avant de considérer la relégation comme certaine. Il faut désormais que Marly obtienne une victoire face à un grand, ceci pour se faire pardonner son faux pas d'un voyage alémanique problématique.

Un cadeau royal

Gaby Dénervaud, vieux renard des terrains de basket, souhaitait revenir de la banlieue bâloise avec une victoire. Pour y parvenir, il tenta de presser son partenaire ne lui laissant finalement que des miettes dans la première partie de cette rencontre. En mettant en place un dispositif défensif efficace, il mit en péril une équipe locale qui savait que la nervosité serait dure à surmonter. En outre, les Bâlois étaient peu enclins à venir se frotter à cette défense, désireux qu'ils étaient d'éviter les contacts personnels. Marly paraissait donc en mesure de dialoguer à armes égales. Avec un Pécota généreux et un Kacera se portant fréquemment à la pointe de l'attaque, Marly donna sa pleine mesure et rien n'était laissé au hasard. Menés durant quelques minutes, les Fribourgeois eurent une réaction excellente et, à l'heure de la première séparation, tout était encore possible. L'équipe de l'entraîneur Dénervaud paraissait capable de confirmer par la suite sa bonne première période.

DEPASSE

Marly connut un bref passage à vide en début de reprise qui fut profitable à Birsfelden. En prenant six points d'avance, les Bâlois, sans avoir partie gagnée, possédaient pourtant un avantage psychologique certain. Toujours en avance d'un temps, toujours aussi accrocheurs, les joueurs de Fritz Haengger profitèrent du manque d'assurance de leur adversaire pour faire basculer la rencontre. Très vite, le doute s'installa dans le camp fribourgeois au point que même Pavel Kacera, l'homme à la plus forte réalisation dans les moments difficiles, donna des signes de faiblesse. Heureusement, dans cette tourmente, Marly pouvait compter sur la présence de Raoul Andrey. Pourtant, Marly fut vite dépassé et, durant cette deuxième partie de la rencontre, l'équipe bâloise put s'assurer l'essentiel, la victoire. C'est une assurance en quelque sorte, puisque maintenant l'équipe rhénane se refait une beauté en laissant le soin à Marly de chercher à battre Neuchâtel, St-Paul Lausanne et Reussbühl, à moins que Martigny, la semaine prochaine fasse les frais du redressement de l'équipe de Gaby Dénervaud. Il est désormais impératif pour l'équipe de la banlieue de mettre à son tableau de chasse un nom du milieu du classement, avant de recevoir des « relégables ».

Marly : Renz Béat (-) Dénervaud (16) Renz A. (-) Pécota (29) Daler (-) Kacera (22) Pesse (12) Andrey (-).

belo

Le calendrier n'ayant pas gâté le HC Fribourg, ce dernier se rendra ce soir à Lyss avant de se déplacer samedi prochain à Sierre. Afin d'effectuer le voyage en Valais relativement sereinement, les gars des Augustins se doivent de l'emporter ce soir en fief bernois. En effet, bien que battus

Ce soir, Fribourg va jouer à Lyss REAGIR POSITIVEMENT

par Villars l'autre soir, les Fribourgeois ont fourni une bonne prestation et nul doute que, face à un adversaire d'un gabarit plus léger comme Lyss, ils retrouveront l'efficacité offensive qui leur a fait défaut à Villars.

Favori de la rencontre de ce soir, Fribourg ne doit toutefois pas croire que le succès viendra sans autre. Bien que défait très facilement lors des trois manches précédentes par les hommes de Pelletier, Lyss reste une peau de banane sur laquelle il faut éviter de glisser.

Imposer son rythme

Venant donc de concéder en terre villardoue son premier faux pas après cinq victoires consécutives, le HC Fribourg se doit de réagir positivement en damant le pion à Lyss. Pour ce faire, il devra d'emblée imposer son rythme et sa manière et ne pas sous-estimer un rival dont les humeurs sont souvent imprévisibles et qui possède en son sein un redoutable Canadien, en l'occurrence Boileau. Ce dernier a souvent défrayé la chronique et est certainement l'homme qui peut décider si Lyss sera en mesure d'inquiéter sérieusement Fribourg. Les Bernois n'ont en effet pas abdiqué et, de par leur succès de samedi dernier contre Viège, ils espèrent plus que jamais rejoindre Genève Servette au classement afin d'éviter l'épreuve du tour de relégation. Fribourg est donc averti, lui qui espère retrouver tout son monde pour cette échéance.

Coup d'envoi : ce soir à 20 heures à la patinoire de Lyss.

Jan

SAUT A SKIS

Le junior suisse Schmid 7e à Autrans

Le concours de saut juniors disputé à Autrans, sous le signe de la Coupe des Alpes, est revenu à l'Allemand de l'Ouest Peter Rohwein qui a totalisé 268 points avec des sauts de 84 et 87 mètres.

Les quatre Suisses engagés ont obtenu le classement suivant : 7. Olivier Schmid, 240,4 (77,5-81,5). 11. Pascal Reymond, 232,2 78-74). 12. Toni Berchten, 230,3 (77,5-75,5). Patrice Ryter, 215 (74-74).

Rallye de Monte-Carlo : l'Allemand Rohrl en tête

LES FIAT AMBITIEUSES

Dans le jour naissant, les rescapés du 48e Rallye de Monte-Carlo ont rallié lundi matin la Principauté, ayant ainsi terminé la première phase de l'épreuve.

Les Fiat ont largement dominé cette première partie puisque l'Allemand Walter Rohrl, sur une 131-Abarth, est en tête en totalisant 1 h 50'19". Il précède le Français Bernard Darniche (Lancia Stratos) de 2'32", l'Italien Attilio Bettega (Fiat Ritmo) de 2'40", l'ancien champion de France Jean-Claude Andruet (Fiat 131) de 3'40", le Suédois Per Eklund (Golf GTI) de 5'00", la championne d'Europe Michèle Mouton (Fiat 131) de 5'14", le Finlandais Hannu Mikkola (Porsche) de 5'16", un autre Finlandais, Ari Vatanen (Ford Escort) de 6'05" et les Suédois Björn Waldegaard (Fiat 131) de 6'44" et Anders Kullang (Opel Ascona) de 7'09".

Ainsi, parmi les six premiers du classement provisoire, on trouve cinq Fiat, plus la « petite cousine », la Lancia Stratos de Darniche. Certes, la course ne fait que commencer mais, déjà, la firme italienne a affirmé ses prétentions.

Comme on s'y attendait, les neuf parcours de concentration — Paris, Lausanne, Monte-Carlo, Rome, Saragosse, Leusden, Londres, Bad Hombourg et Wroclaw — n'ont pratiquement apporté aucune sélection. Seules victimes de renom : le Britannique Andy Dawson (Datsun) et le Français Francis Bondil (Porsche). Sur les 237 concurrents qui avaient pris le départ, on en retrouvait 227 au regroupement de Serre-Chevalier. C'est là, à partir de 22 h dimanche, que les choses sérieuses commençaient avec les six premières épreuves du rallye.

Sortie de route pour Alen

Le Finlandais Markku Alen (Fiat 131) partait comme une bombe et il s'octroyait la première, Bernard Darniche (Lancia Stratos) la seconde, Walter Rohlr (Fiat 131) les quatre autres. Mais sur des routes enneigées et verglacées, on allait perdre trois concurrents de valeur : tout d'abord le Finlandais Markku Alen, dans la troisième, puis le Français Guy Fréquelin (Talbot) et l'Allemand Wachim Warmbold (Toyota), tous trois sur sortie de route. Le Finlandais Hannu Mikkola (Porsche), qui n'est pourtant pas le premier venu, expliquait : « J'étais parti une minute avant Alen lorsque, subitement, j'ai aperçu ses phares dans mon rétroviseur. Il m'a doublé comme un obus. Mais où va-t-il, ai-je pensé. Il est fou. C'est alors que je l'ai vu filer tout droit et sortir de la route ».

Ainsi, l'Allemand Walter Rohrl est le premier leader de l'épreuve. Ce grand gaillard de 1 m 90 est loin d'être inconnu. Né le 7 mars 1947 à Regensburg, il fit ses débuts en compétition en 1971. Cet ancien employé d'une administration épiscopale, ex-entraîneur adjoint de l'équipe allemande de ski alpin, a un palmarès extrêmement fourni : vainqueur, notamment, du Rallye de la Baltique (1972), de Munich-Vienne-Budapest (1973), du Rallye des Tulipes (1974), du Rallye de l'Acropole (1975 et 78), du Rallye du Québec (1978). Il a été champion d'Europe des rallyes en 1974. Au « Monte », il s'est classé deux fois quatrième, en 1976 et 1978.

« Je suis un peu étonné d'être si largement en tête », disait-il à l'arrivée. Tout s'est très bien passé. Toutefois, la course ne fait que commencer ».

Quant au Français Bernard Darniche, le vainqueur de l'an dernier, il n'était guère reluisant : « J'ai une angine, gémissait-il. De plus, dans certaines spéciales, j'ai fait de petites erreurs de pneumatiques. Maintenant, je vais vite aller me coucher ».

Le parcours commun Monaco - Vals-les-Bains - Digne - Monaco (1500 km environ) débutait hier soir à partir de 23 h. Il doit se terminer mercredi vers 12 h. Dix-sept épreuves spéciales figurent au programme.

Vue des Alpes : doublé américain

SKI

L'Américain Phil Mahre a remporté, pour 217 millièmes, le slalom parallèle en nocturne de la Vue-des-Alpes. Il s'est imposé en finale face à son compatriote Pete Patterson. Le Polonais Captak Casienica, éliminé en demi-finale par le futur vainqueur, s'octroyait le troisième rang devant l'Espagnol Fernandez Ochoa.

Les organisateurs chaux-de-fonniers, qui luttent depuis cinq ans pour donner un éclat international à leur épreuve, ne sont pas prophètes en leur pays.

Alors que les vedettes étrangères tels les Américains Mahre et Patterson ou les Yougoslaves Kuralt, Strel et même Krizaj vainqueur du spécial du Lauberhorn, n'ont pas rechigné à faire le déplacement sur les hauteurs neuchâteloises, les hommes de Rolf Hefti n'ont pas estimé devoir honorer de leur présence cette épreuve de prestige.

1. Phil Mahre (EU). 2. Pete Patterson (EU) à 217/1000es à l'issue des 2 manches. 3. Captak Casienica (Po). 4. Fernandez Ochoa (Esp). 5. Jozé Kuralt (You). 6. Boris Strel (You). 7. Janez Zibler (You). 8. Gary Adgate (EU). 9. Bojan Krizaj (You). 10. Franz Gruber (Aut).

Arguello a difficilement conservé son titre

BOXE

Si Arguello (27 ans), qui a défendu pour la septième fois victorieusement à Tucson (Arizona) son titre mondial WBC des super plume, a finalement mis Castillo ko après 2'30" de combat dans le 11e round, il fut longtemps en difficulté face à un adversaire de 5 ans son cadet, qui menait aux points selon les trois juges après la neuvième reprise.

Le champion du monde a cependant déclaré qu'il avait suivi à la lettre le plan qu'il s'était fixé pour ce combat et qu'il avait senti à partir du 10e round que la victoire était à sa portée.

Effectivement, Arguello remporta cette reprise et dès le coup de gong annonçant la 11e, il se rua sur Castillo dans l'intention manifeste d'en terminer. L'expérience du ring du Nicaraguayen, en la circonstance, l'aida pour maintenir son rival dans les cordes et le marteler de coups pendant une quinzaine de secondes.

L'Américain s'écroula ko mais il avait opposé une farouche résistance au tenant du titre.

Arguello compte désormais 65 victoires et 4 défaites à son palmarès tandis que Castillo, qui était invaincu, comptabilise maintenant une défaite pour 44 victoires.

Erika Hess 3e à Badgastein

SPECIAL ET COMBINE POUR HANNI WENZEL

Comme son frère Andreas une semaine plus tôt à Kitzbuehel, Hanni Wenzel a tenu la vedette lors des courses de la « cruche d'argent » de Badgastein. Troisième de la descente la veille, la skieuse du Liechtenstein a renoué avec la victoire en slalom spécial lundi et elle s'est du même coup imposée dans le dernier combiné de la saison. Hanni Wenzel a ainsi pris ses distances en Coupe du monde tout en remportant le classement final du combiné.

Erika Hess, Hanni Wenzel et Perrine Pelen : une semaine importante qui a fort bien débuté. (Keystone)

Perrine Pelen 2e et Annemarie Moser 4e

En l'absence de Marie-Thérèse Nadig, qui avait renoncé à disputer cette course, Hanni Wenzel a battu Annemarie Moser, sa grande rivale pour le trophée annuel. L'Autrichienne a en effet dû se contenter de la quatrième place de ce slalom spécial, à 1"28 de Hanni Wenzel.

Un an après

Cette dernière, qui ne s'était plus imposée dans cette spécialité depuis un an (Maribor l'an dernier) a bâti sa victoire dans la deuxième manche de cette épreuve disputée dans de bonnes conditions. Au terme du premier parcours, elle n'occupait en effet que la quatrième place, derrière la surprenante Allemande Regine Mœsenlechner, Annemarie Moser et Erika Hess. Sur le deuxième tracé, Hanni Wenzel domina toutes ses rivales pour l'emporter finalement avec 35 centièmes de seconde d'avance sur Perrine Pelen et 66 centièmes sur Erika Hess. Regine Mœsenlechner pour sa part, victime de ses nerfs, rétrogradait en sixième position et elle était encore devancée par Annemarie Moser et Daniela Zini.

Brigitte Nansoz éliminée

Ainsi, une fois de plus, Erika Hess est montée sur le podium dans ce troisième slalom spécial de la saison. Après les succès d'Annemarie Moser à Piancavallo, de Perrine Pelen à Berchtesgaden et de Hanni Wenzel lundi, le tour de la jeune Suissesse pourrait bien encore venir cette semaine, soit à Maribor (mercredi), soit à St-Gervais (samedi) ou soit encore à Cervinia (dimanche), puisque trois slaloms spéciaux figurent encore au programme de cette semaine assez démente. Erika Hess a de toute manière confirmé à Badgastein ses grandes qualités et elle a sauvé l'honneur de l'équipe de Suisse, par ailleurs bien discrète. La perspective de Lake Placid n'a pas été favorable à la Valaisanne Brigitte Nansoz, éliminée dans la deuxième manche après avoir été 33e seulement sur le premier tracé. Quant au jeune espoir Maria Walliser, elle a réussi une bonne première manche (29e avec le dossard No 66) avant de connaître de sérieux ennuis dans la deuxième.

Regine Mœsenlechner convaincante

Partie avec le dossard No 12, Regine Mœsenlechner, qui n'est encore jamais parvenue à s'imposer au plus haut niveau, créait la suprise dans la première manche en signant le meilleur temps après une convaincante démonstration. En 44"61, elle précédait alors Annemarie Moser (44"66), Erika Hess (dossard No 16/44"76), Hanni Wenzel (44"80), Claudia Giordani (44"92) et Perrine Pelen (44"96). Ce premier tracé, assez tortueux, fut fatal à une vingtaine de concurrentes sur un lot de 90 skieuses. Parmi les éliminées, on relevait les Autrichiennes Maria Kurz et Monika Kaserer, l'Américaine Abigail Fisher ainsi que les Suissesses Brigitte Glur, Linda Huegi et Ariane Ehrat.

Fin pénible pour Maria Walliser

La deuxième manche était beaucoup mieux rythmée et elle allait favoriser les véritables techniciennes. Hanni Wenzel y réussissait un « sans faute » et elle devançait, en 47"64, Perrine Pelen (47"83), laquelle avait connu un léger sursis peu avant l'arrivée. Derrière, Erika Hess — comme sur le premier tracé — signait le troisième temps en 48"34, devant l'Italienne Daniela Zini (48"6), l'Autrichienne Lea Sœlkner (48"93) et Annemarie Moser (49"06). Regine Mœsenlechner pour sa part devait se contenter du neuvième temps et elle rétrogradait à la sixième place du classement final, remporté avec brio par Hanni Wenzel. Cette dernière, grâce à l'écart creusé sur Annemarie Moser, faisait coup double et s'imposait également au combiné. Parmi les victimes de ce deuxième parcours, la Française Fabienne Serrat, l'Italienne Rosa-Maria Quario et la Suissesse Brigitte Nansoz. Quant à Maria Walliser, elle terminait péniblement après avoir chuté peu après la mi-parcours.

Résultats :

Slalom spécial de Badgastein : 1. Hanni Wenzel (Lie) 92"44 (44"80 et 48"64) ; 2. Perrine Pelen (Fr) 92"79 (44"96 et 47"83) ; 3. Erika Hess (S) 93"10 (44"76 et 48"34) ; 4. Annemarie Moser (Aut) 93"72 (44"66 et 49"06) ; 5. Daniela Zini (It) 93"87 (45"21 et 48"66) ; 6. Regine Mœsenlechner (RFA) 94"00 (44"61 et 49"39) ; 7. Tamara McKinney (EU) 94"28 (45"04 et 49"24) ; 8. Lea Sœlkner (Aut) 94"31 (45"38 et 48"93) ; 9. Claudia Giordani (It) 94"60 (44"92 et 49"68) ; 10. Christa Kinshofer (RFA) 94"75 (45"07 et 49"68) ; 11. Wanda Bieler (It) 95"06 ; 12. Wilma Gatta (It) et Regina Sackl (Aut) 95"22 ; 14. Maria Epple (RFA) 95"70 ; 15. Cindy Nelson (EU) 95"71 ; 16. Anne-Flore Rey (Fr) 96"16 ; 17. Heidi Wiesler (RFA) 96"22 ; 18. Ursula Konzett (Lie) 96"29 ; 19. Christa Zechmeister (RFA) 96"33 ; 20. Vicky Fleckenstein (EU) 96"34.

Puis les Suissesses : 36. Yvonne Seeholzer, 99"64 (48"23 et 51"41). 39. Maria Walliser, 101"37 (46"73 et 54"64). — 87 concurrentes au départ, 47 classées. — Ont notamment été éliminées : Brigitte Glur, Linda Hugi, Ariane Ehrat (toutes Suissesses), Monika Kaserer (Aut), Christine Cooper (EU), dans la première manche. Brigitte Nansoz (S), Sigrid Totschnigg (Aut) et Rosa-Maria Quario (It), dans la seconde manche.

Les meilleurs temps. 1re manche (48 portes par Bjœrn Li/No) : 1. Mœsenlechner 44"61 ; 2. Moser 44"66 ; 3. Hess 44"76 ; 4. Wenzel 44"80 ; 5. Giordani 44"92 ; 6. Pelen 44"96 ; 7. McKinney 45"04 ; 8. Kinshofer 45"07 ; 9. Serrat 45"13 ; 10. Zini 45"21 ; 2e manche (55 portes par Stefano Dalmasso/It) : 1. Wenzel 47"64 ; 2. Pelen 47"83 ; 3. Hess 48"34 ? 4. Zini 48"66 ; 5. Sœlkner 48"93 ; 6. Moser 49"06 ; 7. Bieler 49"19 ; 8. McKinney 49"24 ; 9. Mœsenlechner 49"39 ; 10. Sackl 49"60.

Cindy Nelson 3e du combiné

Classement officiel du combiné : 1. Wenzel, 8,47. 2. Moser, 12,70. 3. Nelson, 38,50. 4. Irene Epple (RFA), 51,09. 5. Heidi Preuss (EU), 61,35. 6. Heidi Wiesler (RFA), 67,67. 7. Olga Charvatova (Tch), 75,82. 8. Marianne Zechmeister (RFA), 78,13. 9. Torill Fjeldstad (No), 80,08. 10. Caroline Attia (Fr), 86,89.

Doublé de l'Américain Vanatta chez les « pros »

L'Américain Lonny Vanatta a battu l'Autrichien Hans Hinterseer, en finale du slalom spécial parallèle de Stowe, comptant pour le championnat du monde des professionnels.

La veille, sur les mêmes pistes, Vanatta, âgé de 22 ans, s'était déjà imposé dans le slalom géant.

COUPE DU MONDE

32 pts d'avance pour Hanni Wenzel

Classement provisoire de la Coupe du monde féminine : 1. Hanni Wenzel (Lie), 257 (49). 2. Annemarie Moser (Aut), 225 (63). 3. Marie-Thérèse Nadig (S), 170 (70). 4. Perrine Pelen (Fr), 143. 5. Cindy Nelson (EU), 91 (10). 6. Erika Hess (S) 86 et Irene Epple (RFA), 86 (17). 8. Jana Soltysova (Tch), 72 (17). 9. Claudia Giordani (It), 72. 10. Fabienne Serrat (Fr), 71.

Coupe du monde de slalom : 1. Pelen, 65. 2. Moser, 48. 3. Wenzel, 45. 4. Giordani, 42. 5. Daniela Zini (It), 31. 6. Hess (S), 27.

Classement final des combinés (4 épreuves) : 1. Wenzel, 90. 2. Moser, 80. 3. Nelson, 37. 4. Fjeldstad, 26. 5. Nadig et Serrat, 25.

EPREUVES NORDIQUES DU BRASSUS : A COEUR OUVERT AVEC JOSEF HAAS

Une préparation progressive

Le hall de l'hôtel de la Lande où logeait l'équipe de Suisse n'était pas plus animé que les autres années. Et pourtant, les succès en chaîne remportés par la délégation helvétique autant en catégorie juniors qu'aux 15 km et au relais 3 fois 10 km, et encore en saut avec ce magistral Hansjoerg Sumi qui perfora la barre des cent mètres au tremplin de la Chirurgienne, auraient pu gonfler les esprits et faire de ces 29es épreuves nordiques du Brassus, un lendemain de Sempach ou Grandson.

Non, Chacun se sentait heureux de cette performance d'ensemble, certes, car ne gagne pas qui veut au Brassus, mais avec l'impression que l'absence des grands de la discipline avait donné le petit coup de pouce nécessaire à cette étonnante réussite.

Cette participation mitigée a-t-elle contrarié les responsables de l'équipe nationale ? Josef Haas ne cache pas que si les Scandinaves et les Russes avaient pris le départ, tout aurait changé mais il souligne avec certitude que la performance de Franz Renggli ne serait pas passé inaperçue et le garde-frontière de Spluegen aurait certainement terminé dans les dix premiers.

La défense de Josef Haas

En fait, la performance d'ensemble des skieurs suisses a-t-elle satisfait l'entraîneur national du ski de fond ? « — Je pense, dit-il, qu'il faut saluer la victoire de Franz comme une belle victoire car l'Italien Capitanio a tout de même terminé quatrième de la Coupe du monde de l'an dernier et sa présence aux Jeux de Lake Placid est certaine. Le jeune Vanzetta est également un excellent coureur. Il faut tenir compte de cette concurrence sur la course des 15 km ».

Et Josef Haas de poursuivre : « La 3e place du Valaisan Hallenbarter est également à souligner. Ce qui importait en fait pour nous c'était de faire le point de la situation à un mois des Jeux et à deux jours de la sélection ».

L'entraîneur national n'est pas bavard et pourtant, dans le calme de sa chambre d'hôtel, l'homme se confesse : « — Vous savez, dit-il, le skieur de fond réussit ou ne réussit pas. La forme peut vous valoir une victoire, le moindre mal de ventre peut vous reléguer loin en arrière au classement. Ici au Brassus, Renggli est en forme, il a gagné, Jacot se ressentait de points à l'estomac, il a fait une contre-performance Demain, peut-être que c'est Ambuehl ou un autre qui montera sur le podium ». En fait, Josef Haas se veut très prudent sur la forme de ses coureurs : « Aujourd'hui, je suis content dans l'ensemble. Mais voyez-vous, le problème pour nous cette saison est d'être prêts pour les Jeux olympiques. Nous avons dressé un plan de préparation qui se poursuit au Brassus comme il se poursuivra à La Lenk cette semaine. C'est pourquoi, je n'attache pas trop d'importance à la victoire de Renggli car le Brassus est une étape dans notre préparation pour Lake Placid ».

Mais comment sentez-vous vos coureurs ? « — Je les sens précisément bien, en tenant compte que le point culminant de leur préparation n'était pas ici sur les pistes de la Tomassette, mais sur celles de Lake Placid. Nous avons tout fait pour faire progresser les coureurs d'une façon régulière afin qu'ils soient prêts pour le jour J ».

Josef Haas ne veut pas faire de différence. Lorsque on lui demande si des hommes le déçoivent, il ne répond pas, ou presque pas. « Dans une équipe, il y a toujours des garçons qui n'ont pas de chance. Voyez Venanz Egger. Il a eu des ennuis de santé en début de saison, et il semblait que tout allait bien pour lui. Or, dans la semaine, il a contracté la toux et samedi, il n'avait pas de force ».

L'entraîneur de l'équipe nationale semble confiant pour les Jeux. Ce succès d'ensemble du Brassus n'est peut-être pas un critère sévère, tronqué qu'il est par de nombreuses absences, mais il a montré que l'équipe de Suisse de fond est entre de bonnes mains, et que les hommes se préparent avec un sérieux remarquable.

Marcel Kirchhofer

La grande joie de Hans Pürro

De ces épreuves de la vallée de Joux, il faut aussi parler de la relève qui, samedi et dimanche, a donné une couleur tout aussi éclatante que les premières places acquises par l'élite nationale. On pense particulièrement à la victoire de Hans Pürro dans la catégorie junior qui termina avec 17"6 d'avance sur Andy Grünenfelder et un autre Fribourgeois, Emmanuel Buchs à 40"3. Hans Pürro avait déjà l'an dernier tenu la dragée haute à Joos Ambuehl et terminé au deuxième rang. Samedi matin, Pürro ne laissa aucune chance à ses adversaires. Sur la ligne d'arrivée, le jeune coureur de Plasselb était rayonnant : « Une victoire comme celle du Brassus me remplit de joie. Je me sentais assez bien au départ, mais je ne pensais pas gagner ». Le jeune coureur fribourgeois n'a pourtant pas connu de problèmes : « Non, tout est bien allé, à part de petits problèmes respiratoires et je dois dire que l'école de recrues n'est plus qu'un souvenir pour moi et je pense être en bonne forme actuellement ». Avec lui, Emmanuel Buchs a fait également une excellente course, complétant avec Faehndrich, Guidon, Sandoz et Bruno Renggli les sept premières places du classement.

Mais ces jeunes se sont également distingués le lendemain. Portant le dossard No 13, Guidon, Pürro et Grünenfelder ont étonné plus d'un connaisseur dans le relais en décrochant la quatrième place derrière l'équipe de Suisse 1, l'Italie et Suisse 2, et surtout en tenant compte que ces trois garçons ont terminé seulement à 1'30"1 des vainqueurs.

mk

Combiné nordique : Lustenberger champion suisse

Pour la sixième fois consécutivement, le Lucernois Karl Lustenberger a remporté le titre national du combiné nordique qui s'est disputé à La Lenk.

Victorieux dans le saut, Lustenberger se montrait également intraitable dans la course de fond sur 15 kilomètres. Le local Ernst Beetschen, qui se lançait dans l'épreuve d'endurance avec un handicap de 65 secondes, parvenait à grignoter un temps infime à l'issue du premier pointage à 5 kilomètres. Par la suite, ayant présumé de ses forces, il rétrogradait à la troisième place, avec un retard de 38 secondes sur le vainqueur. Toni Schmid, aux prises avec Walter Hurschler, arrachait de justesse la médaille de bronze. Voici les résultats :

Combiné nordique : 1. Karl Lustenberger (Marbach) 439,0. 2. Ernst Beetschen (La Lenk) 423,5. 3. Toni Schmid (La Lenk) 396,2. 4. Walter Hurschler (Bannalp) 394,5. 5. Daniel Perret (La Chaux-de-Fonds) 388,8. 6. Ernst Hischier (Obergoms) 376,3. 7. Arthur Haldi (Gstaad) 358,2. 8. Martin Beer (Marbach) 306,7. — Classement du fond (15 km) : 1. Lustenberger 44'40"6. 2. Hurschler 45'16"1. 3. Beetschen 45'18"1. 4. Schmid 46'09"4. 5. Hischier 48'08"1. 6. Perret 48'45"0. — Juniors : 1. Noldi Buhler (Wildhaus) 391,3. 2. Robert Streit (Olten) 379,0. 3. Francis Schneeberger (La Chaux-de-Fonds) 373,8.

ATHLETISME. BONNES PERFORMANCES A BERLIN-EST

Les athlètes est-allemands, notamment les sauteurs des deux sexes ont à nouveau démontré leur bonne forme avant l'ouverture des grandes compétitions internationales en salle à l'occasion d'une réunion internationale organisée par le club Dynamo de Berlin-Est.

Ramona Neubert, 20 ans, a atteint 6 m 72 à la longueur, ce qui est une meilleure performance mondiale de la saison. Elle a ainsi approché de 4 cm la meilleure performance mondiale de sa compatriote Angela Voigt. Elle figure maintenant en 2e place de la liste des meilleures du monde, après avoir battu la championne d'Europe en salle Sigrun Siegl (RDA), 2e avec 6 m 63 et la Soviétique Vilma Baradauskiene, détentrice du record du monde à l'air libre avec 7 m 09, qui n'a pas fait mieux que 6 m 26.

Dans la même discipline, chez les hommes, Lutz Franke a sauté 8 m 09, battant de 3 cm la meilleure performance de RDA égalisée il y a peu par son camarade Lutz Dumbrowski,

A la hauteur masculine, Gerd Wessig a causé une surprise en franchissant 2 m 29 ce qui lui a permis d'égaler le record national en salle de Rolf Beilschmidt.

Un boxeur dans le coma

La liste noire en boxe continue. Un professionnel canadien Santiago Gonzalez Monzon (23 ans), qui compte 17 combats, se trouve en effet dans le coma à la suite d'un match disputé à Santa Cruz de Tenerife contre son compatriote Garcia Requena. Monzon était allé par deux fois au tapis lors du septième round et l'arbitre avait décrété le k.-o. Après le combat, le jeune boxeur, qui ne semblait souffrir d'aucun mal, s'était rendu à l'hôpital par ses propres moyens pour l'examen médical obligatoire. Arrivé à l'hôpital, Monzon perdit connaissance et tomba dans le coma.

Toute la richesse du véritable tabac Maryland naturel.

Condensat **20** mg
Nicotine **1,1** mg

Condensat **17** mg
Nicotine **0,9** mg

Condensat **15** mg
Nicotine **0,9** mg

Condensat **7** mg
Nicotine **0,6** mg

La nouvelle Parisienne:

Douce en arôme.

A VENDRE

SALON DE COIFFURE

à Neuchâtel
16 places, bien centré.

Ecrire à
Case postale 370, 2001 Neuchâtel

22-470116

Pâtissier - confiseur

est cherché à Nyon, pour seconder le chef.

✆ **022-61 26 25**

22-20548

Entreprise spécialisée en travaux de rénovation cherche pour la région de Fribourg **D'URGENCE**

PEINTRE sérieux

de 27-37 ans, travaillant à son propre compte ou habitué à travailler de manière indépendante, pour représentation déjà existante depuis quelques années sur le lieu.

Ecrire sous chiffre 85-8043 aux **Annonces Suisses SA «ASSA» 1701 Fribourg.**

Maigrir avec notre TISANE

Cure de 20 jours
Fr. 23.— plus port, contre remboursement au
Centre du régime
1604 Puidoux
ou ✆ (021) 56 10 96
de 8 à 12 heures

22-350486

ING. DIPL. EPF **FUST**

Des machines à laver de faible encombrement

sont des appareils entièrement automatiques qui contiennent 4 kg de linge, mais qui ne mesurent qu'environ 40 cm de large, 60 cm de profond et 65 cm de haut.

Nouveau: avec tumbler incorporé

Raccordable partout et ne le cédant en rien aux performances et à la longévité des grosses machines entièrement automatiques.
MIELE, ELECTROLUX, AEG, ADORINA, NOVAMATIC, HOOVER.
Aux prix **FUST**

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor Tél. 037/24 54 14
Bienne, 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds
et 36 succursales

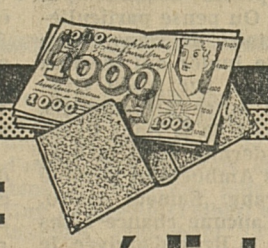

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant! **p. ex. Fr. 3'000.–,** remboursables en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

N 287

OUI, je désire un crédit de **Mensualité désirée**

Fr. **env. Fr.**

Nom
Prénom
Rue/no
N.P./lieu
Né(e) le État civil
Profession
Employeur
Salaire mensuel Fr: Revenu de l'épouse Fr.
Date
Signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Société internationale à Montreux cherche

UN JEUNE

COMPTABLE

avec apprentissage commercial ou de banque.

Nous demandons le français et de bonnes connaissances de l'anglais. Un stage dans un groupe américain serait un avantage.
Nous offrons un travail intéressant avec responsabilités au sein d'une petite équipe et de réelles possibilités d'avancement pour candidat capable.

Situation stable et bien rémunérée avec avantages sociaux.

Veuillez envoyer vos offres avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photo sous chiffre PE 90 566, à **Publicitas SA, 1002 Lausanne.**

A VENDRE

TV couleur Philips

MULTINORMES transistorisés, grand écran, 6 mois de garantie, Fr. 450.—.

TV couleur neuve

grand écran bas prix.
Garantie 1 année.

✆ **037-64 17 89**

17-300082

Réparations

MACHINES A LAVER et APPAREILS MÉNAGERS

toutes marques, devis gratuit.

M. HALDI
✆ **(029) 2 99 04**
ou **(029) 2 72 09**

17-12368

Guadagno extra

Per pulizie serali Lunedi-Venerdi 18.30-20.00 ca. et Sabato 17.00-18.30 ca. per la Regiona **Fribourg** ci occorrono subito

Donne e Uomini

Buon guadagno. Preghiamo di telefonarci nelle ore d'ufficio

honegger
PULIZIE-REINIGUNGEN

05-3587

Plan Crédit Orca – le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Etat civil: Nationalité:
Rue/n°:
NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Employeur:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 23

Vacances à Lugano

à des prix exceptionnels

Chambres modernes, eau courante chaude et froide, à 300 m de la piscine, du court de tennis et du téléphérique Monte-Brè.

Pension complète	Fr. 38.—
Demi-pension	Fr. 32.—
Chambre avec petit déjeuner	Fr. 26.—

Tout compris.

Réservez tout de suite pour vos vacances.

HOTEL LA LUCCIOLA
Via Concordia 11 - Lugano-Cassarate

✆ **091-51 47 21**

24-4071

CHAMPIONNATS ROMANDS A LA CHIA : 8 MEDAILLES AUX FRIBOURGEOIS

GEANT : V. ROBIN ANNONCE LA COULEUR ET STRICKER NE FAIT PAS DE DETAILS

Organisés à la perfection par le Club sportif Le Mouret, les championnats de ski alpin de l'Association romande ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions ce week-end à La Chia. Des pistes bien préparées et sélectives ainsi qu'une grande précision dans le déroulement des épreuves ont satisfait tous les coureurs, ces derniers se livrant d'ailleurs de belles luttes. Les Vaudois ont été les grands dominateurs de ces championnats, surtout chez les messieurs où ils ont obtenu les trois titres. Chez les dames, la Fribourgeoise Véronique Robin a réussi un véritable triomphe. D'ailleurs, le bilan fribourgeois est très satisfaisant avec huit médailles (quatre chez les messieurs et quatre chez les dames) sans compter les deux obtenues lors de la descente la semaine précédente.

Disputé samedi, le slalom géant, particulièrement éprouvant puisqu'on nota 42 abandons sur 111 coureurs au départ, permettait d'emblée à la Châteloise Véronique Robin de se mettre en évidence. Membre du groupe 4 de l'équipe nationale, la Fribourgeoise, qui n'a pas encore fêté ses 16 ans et qui était une des plus jeunes concurrentes au départ, annonçait d'emblée la couleur en réussissant le meilleur temps de la première manche avec une avance de 1"20 sur France Miauton et 1"91 sur Sandra Chappot de Villars. Alors que le slalom géant semble être sa discipline la plus faible, Véronique Robin s'était entraînée toute la semaine pour corriger de graves erreurs. Cela s'est révélé positif, surtout dans la deuxième manche, où elle déclassa littéralement ses rivales, ce qui lui permit de s'assurer la victoire avec près de quatre secondes d'avance. Pour la Fribourgeoise, ces championnats romands n'étaient donc qu'une simple formalité, alors que ses adversaires luttaient uniquement pour la deuxième place. Les médailles d'argent et de bronze sont également remportées par des filles faisant partie des cadres nationaux. Troisième de la première manche, Sandra Chappot, qui était encore OJ l'année dernière, a manqué la médaille de bronze pour 16 centièmes de seconde seulement. En effet, sur le second parcours, Christine Viret des Chevreuils obtenait le deuxième temps de la manche et gagnait ainsi une place au classement. Du côté fribourgeois, Marie-Luce Chappalley de Charmey prenait une option sur sa victoire dans le combiné, tandis qu'Anne Vernier, sixième de la première manche, rétrogradait quelque peu sur le second parcours qui ne lui a pas convenu dans sa première partie.

Troisième de la descente, quatrième du spécial et sixième du géant, la Charmeysanne Marie-Luce Chappalley a remporté le combiné.

Exploit d'Olivier Brunisholz

Les garçons, qui s'élançaient derrière les filles, avaient un point de repère intéressant avec le temps de Véronique Robin qui, sur l'ensemble des 2 manches, a réussi le huitième chrono absolu. Les Vaudois annonçaient d'emblée leurs prétentions et Claude Stricker, qui avouait avoir connu une manche très heurtée, se plaçait tout de suite au premier rang. Son avance sur Andreas Geissberger, qui avait commis quelques fautes sur ce parcours exigeant mais très intéressant pour un championnat romand, se chiffrait à 40 centièmes seulement. Ainsi, on pouvait s'attendre à une belle deuxième manche entre les deux coureurs, car pour Olivier Brunisholz, troisième temps à plus d'une seconde, il n'y avait pas d'espoir pour le titre. D'ailleurs, le Charmeysan, qui porte les couleurs du SAS Fribourg, ne s'attendait pas à pareille performance et cette troisième place de la première manche était un bon encouragement pour s'élancer sur le deuxième parcours. Pourtant, la médaille de bronze était encore loin d'être acquise, car Jean Thévenaz, le vainqueur de la descente, se trouvait à 10 centièmes, Jean-Maurice Chappalley de Charmey à 35 centièmes, Wahlen à 64 centièmes et Jacques Ménétrey de Bulle à 90 centièmes. Parmi les jeunes, Hugues Ansermoz, parti dans le deuxième groupe, réussissait un bel exploit en se plaçant au huitième rang devant un Jean-Daniel Crausaz qui avait été légèrement décevant. Rothen de Lutry 10e et Jakob d'Aïre-Le-Lignon 11e prouvaient certaines qualités.

Gérald Bussard 2e de la manche

Conscient du danger, Claude Stricker ne faisait pas de détail en laissant Geissberger à près d'une seconde sur le deuxième parcours. Avec 1'21"44, il obtenait à nouveau le meilleur temps et sa victoire n'en est que plus méritée. Beaucoup plus à l'aise dans la deuxième manche, le Lausannois avait su se jouer des pièges avec facilité. Même s'il ne réussit que le septième temps de la deuxième manche, Olivier Brunisholz parvenait à conserver son troisième rang, Hugues Ansermoz, quatrième de la 2e manche, échouant pour douze centièmes de seconde. Mais l'exploit de ce deuxième parcours revient incontestablement au Bullois Gérald Bussard, qui a signé le deuxième temps à cinq centièmes de seconde de Stricker. Seizième de la première manche, il remontait à la neuvième place, mais il devait amèrement regretter sa moyenne performance de la première manche. Il se permettait de battre Chappalley, moins à l'aise cette fois-ci et se classait deuxième Fribourgeois, puisque Jacques Ménétrey allait être malchanceux en perdant un ski peu après la mi-parcours. Gérald Bussard est le troisième junior classé derrière Ansermoz et Crausaz, ce qui constitue un excellent résultat, d'autant plus qu'il est le meilleur de la catégorie I. Dans ce géant, on retiendra encore la 16e place de Pierre Dafflon de Charmey, lui aussi junior, 11e temps du deuxième parcours, tout comme la 22e de Philippe Genoud de Châtel-St-Denis.

Marius Berset

Slalom géant

Dames : 1. Robin Véronique, Châtel-St-Denis, 2'48"17. 2. Miauton France, Les Mosses, 2'52"11. 3. Viret Christine, Les Chevreuils, 2'53"08. 4. Chappot Sandra, Villars, 2'53"24. 5. Perriraz Valérie, Les Chevreuils, 2'56"87. 6. Chappalley Marie-L., Dents-Vertes, 2'59"64. 7. De Lavallaz Romaine, SAS Genève, 3'01"06. 8 Vernier-Déglise A., Le Mouret, 3'01" 47. 9. Richter Aline, SAS Lausanne, 3'01"65. 10. Dozio Sandra, Lausanne, 3'04"26.

Messieurs : 1. Stricker Claude, SAS Lausanne, 2'44"75. 2. Geissberger Andreas, Gryon, 2'46"11. 3. Brunisholz Olivier, SAS Fribourg, 2'47"23. 4. Ansermoz Hugues, Les Diablerets, 2'47"35. 5. Thévenaz Jean, Ste-Croix, 2'47"45. 6. Dupasquier Denis, SAS Lausanne, 2'47" 97. 7. Crausaz J.-Daniel, Les Chevreuils, 2'48"16. 8. Wahlen J.-François, SAS Lausanne, 2'48"31. 9. Bussard Gérald, Epagny-Vudallaz, 2'48"76. 10. Chappalley J.-Maurice, Dents-Vertes, 2'49"59. 11. Rothen Christian, Lutry, 2'50"53. 12. Jakob Willy, Aïre-Lignon, 2'50"61. 13. Sudan Jean-Pierre, Dents-Vertes, 2'50" 67. 14. Leuba Pierre-André, Les Mosses, 2'51"70. 15. Delacrétaz Bernard, SAS Lausanne, 2'51"80. 16. Dafflon Pierre, Dents-Vertes, 2'52"52. 17. Wicki Denis, Aïre-Lignon, 2'53"10. 18. Currat André, Montbovon, 2'53"47. 19. Siegwart Armin SAS Lausanne, 2'53"97. 20. Jaquet Jean-Marc, Epagny-Vudallaz, 2'53"98. 21. Pernet Dominique, Montbovon, 2'54"30. 22. Genoud Philippe, Châtel-St-Denis, 2'54"78. 23. Chamorel Yves, Les Chevreuils, 2'55"43. 24. Pernet Claude, Montbovon, 2'57"03. 25. Roux Didier, SAS Genève, 2'57"06. 26. Morier Alexis, Rougemont, 2'57"51. 27. Schmid Didier, SAS Genève, 2'58"79. 29. Girardet Patrice, SAS Lausanne, 2'59"34. 30. Giroud Georges, La Roche, 2'59"60.

Véronique Robin a très nettement dominé ces championnats et a fait pâlir plus d'un concurrent qui effectuait le même parcours en réussissant des temps assez impressionnants.

Grâce à une deuxième manche moins heurtée, le Lausannois Claude Stricker n'a pas eu trop de peine à s'imposer en géant. En spécial, le titre lui échappait de peu.

SPECIAL : UN DUEL H. ANSERMOZ-STRICKER ET VERONIQUE ROBIN BRILLE A NOUVEAU

Les conditions atmosphériques étaient tout aussi bonnes le dimanche lors du slalom spécial, caractéristique pour sa longueur et son grand nombre de portes (60). Il allait d'ailleurs être meurtrier, puisque sur 160 partants, on ne note que 43 concurrents à l'arrivée. Mais là encore, les meilleurs se sont imposés, si bien qu'aucune surprise de taille n'a été enregistrée.

Chez les filles, Véronique Robin, qui passait les portes avec beaucoup plus d'assurance que les autres concurrentes, brillait une nouvelle fois. Dans la première manche, elle se permettait même le luxe d'humilier pratiquement tous les concurrents de la catégorie messieurs, puisqu'elle signait le deuxième temps absolu, avec 50"10. Finalement, seul Hugues Ansermoz des Diablerets, avec 49"85, parvenait à faire mieux que la Châteloise. Inutile donc de préciser qu'elle dominait très facilement sa catégorie en devançant France Miauton de 2"10 et une nouvelle fois Sandra Chappot de 2"35. Il fallait une chute pour priver Véronique Robin d'un deuxième titre, la Châteloise obtenant le quatrième temps absolu sur le deuxième parcours. Contrainte à l'abandon, France Miauton laissa la deuxième place à Valérie Perriraz, qui a profité d'un deuxième parcours plus rapide pour devancer de sept centièmes Sandra Chappot qui mérite bien cette médaille de bronze. La différence avec la quatrième, Marie-Luce Chappalley, était suffisamment importante pour que cette troisième place ne lui échappe pas. Parmi les principales éliminées, on note Florence Monnard, déjà malchanceuse au géant, Christine Viret, qui perdit un ski à une dizaine de portes de l'arrivée et Anne Vernier, qui n'a passé que trois portes.

Tir groupé des Fribourgeois

En évidence la veille dans le slalom géant, Hugues Ansermoz avait donc prévenu ses principaux adversaires. Lorsque Stricker réussit le meilleur temps du premier groupe devant Geissberger, on s'attendait à une répétition du slalom géant. Il n'en fut rien puisque Ansermoz était le seul concurrent à descendre en dessous des cinquante secondes. Les huit premiers concurrents étaient séparés par une seconde, si bien qu'on pouvait s'attendre à une belle deuxième manche. Parmi ces huit concurrents, on voyait la présence de trois Fribourgeois qui réussissaient un très beau tir groupé, avec Bussard au cinquième rang — il avait notamment bien passé une porte piège au sommet du reck menant à l'arrivée. Il était alors le meilleur Fribourgeois, en devançant Ménétrey de 33 centièmes de seconde et Brunisholz de 37 centièmes. Plus loin, Chappalley se classait 9e avec un retard de 1"45 sur Ansermoz, mais de 79 centièmes sur Bussard. Jacques Berther du SAS Fribourg et Christian Braillard de Broc, battus respectivement de cinq et six centièmes par Chappalley, pouvaient encore prétendre aux places d'honneur.

La revanche de Ménétrey

Si Claude Stricker réussit une très belle performance à nouveau sur le deuxième parcours, il ne put empêcher la victoire de l'espoir romand Hugues Ansermoz, qui n'est âgé que de 17 ans. Ce dernier conserva une avance de huit centièmes. Pour la médaille de bronze, la lutte fut beaucoup plus acharnée : la chute de Geissberger, qui termina tout de même son parcours, et les ennuis de Crausaz redonnaient de sérieux espoirs aux Fribourgeois. Ceux-ci ne manquèrent pas leur chance et se livrèrent une lutte fraticide. Réussissant un bon parcours, Gérald Bussard crut un instant pouvoir garder cette médaille de bronze, mais c'était sans compter sur Jacques Ménétrey, qui prenait une belle revanche, en obtenant le troisième temps de cette deuxième manche, tandis que Brunisholz atteignait son but en s'assurant la cinquième place. Jean-Maurice Chappalley, 8e, pouvait prétendre au titre du combiné, mais Thévenaz limitait bien les dégâts. Les sorties de Berther et Braillard permettaient à Dominique Ansermet, 15e de la première manche, de se hisser parmi les dix premiers, grâce à un bon deuxième parcours (8e temps).

Quatrième du géant et vainqueur du spécial, Hugues Ansermoz des Diablerets a laissé entrevoir de belles qualités à l'âge de 17 ans.

Au combiné, les Fribourgeois remportent quatre médailles : l'or et l'argent chez les filles, l'argent et le bronze chez les messieurs.

M. Bt

Slalom spécial

Dames : 1. Robin Véronique, Châtel-St-Denis, 94"76. 2. Perriraz Valérie, Les Chevreuils, 100"20. 3. Chappot Sandra, Villars, 100"27. 4. Chappalley Marie-L., Dents-Vertes, 103"22. 5. Voutat Sylvie, Les Chevreuils, 105"60.

Messieurs : 1. Ansermoz Hugues, Les Diablerets, 93"86. 2. Stricker Claude, SAS Lausanne, 93"94. 3. Ménétrey Jacques, Alpina Bulle, 95"18. 4. Bussard Gérald, Epagny-Vudallaz, 96"12. 5. Brunisholz Olivier, SAS Fribourg, 96"25. 6. Crausaz J.-Daniel, Les Chevreuils, 96"48. 7. Jakob Willy, Aïre-Lignon, 96"61. 8. Chappalley J.-Maurice, Dents-Vertes, 97"53. 9. Pernet Dominique, Montbovon, 98"21. 10. Geissberger Andreas, Gryon, 99"14. 11. Sudan J.-Pierre, Dents-Vertes, 100"61. 12. Siegwart Armin, SAS Lausanne, 100"68. 13. Thévenaz Jean, Ste-Croix, 101"74. 14. Viret Eric, Les Chevreuils, 102"26. 15. Morier Alexis, Rougemont, 102"59. 16. Binz Frédy, SAS Fribourg, 102"62. 17. Rothen Christian, Lutry, 102"90. 18. Fiertz Stuart, Genève, 103"02. 19. Semadeni Yves, Rougemont, 103"50. 20. Giroud Georges, La Roche, 103"94.

Combiné

Dames : 1. Chappaley M.-Luce, Dents-Vertes, 3293.70 p. 2. Genoud Marlène, Châtel-St-Denis, 3317.70 p.

Messieurs : 1. Thévenaz Jean, Ste-Croix, 3116.30 p, 2. Chappalley J.-Maurice, Dents-Vertes, 3137.17 p. 3. Sudan J.-Pierre, Dents-Vertes, 3146.99 p. 4. Pernet Dom., Montbovon, 3156.83 p. 5. Siegwart Armin, SAS Lausanne, 3194.45 p.

Toto-X

La liste des gagnants du concours No 3 des 19-20 janvier :
2 gagnants avec 6 numéros : Francs : 197 374.95
2 gagnants avec 5 numéros et le numéro complémentaire : Francs : 6 138.90
77 gagnants avec 5 numéros : Francs : 558.10
3447 gagnants avec 4 numéros : Francs : 12.45
45 531 gagnants avec 3 numéros : Francs : 1.60

FOOTBALL

Espagne : Real Madrid battu

Espagne (17e journée) : Barcelona-Almeria, 2-0 : Rayo Vallecano-Saragosse, 0-1 : Valencia-Bétis Seville, 2-2 : Athletic Bilbao-Real Madrid, 3-0 ; Las Palmas-Salamanque, 1-0 : Sevilla-Hercules Alicante, 2-1 : Malaga-Gijon, 0-3 : Burgos-Espanol Barcelone, 0-0 : Atletico Madrid-Real Sociedad San Sebastian, 1-1. — **Classement :** 1. Real Sociedad 26 -2. Real Madrid 26 -3. Sporting de Gijon 23 -4. Valence 18.

RFA : Bayern battu

RFA - Championnat de Bundesliga (18e journée) : Bayer Uerdingen-Werder Brême 2-0. Munich 1860-FC Cologne 1-1. Borussia Dortmund-Eintracht Francfort 0-1. SV Hambourg-VFL Bochum 3-1. Fortuna Duesseldorf-FC Kaiserslautern 6-1. VFB Stuttgart-MSV Duisbourg 2-0. Eintracht Brunswick-Hertha Berlin 3-1. Bayer Leverkusen-Bayern Munich 1-0. Schalke 04-Borussia Moenchengladbach 1-0. Classement: 1. SV Hambourg 25 - 2. Bayern Munich 24 - 3. FC Cologne 23 - 4. Eintracht Francfort 22. - 5. Borussia Dortmund 22.

TENNIS

Connors vainqueur à Birmingham

● Birmingham. — Doté de 175 000 dollars. — Simple messieurs, finale : Jimmy Connors (EU) bat Eliot Teltscher (EU) 6-3 6-2.

● Towson. — Doté de 75 000 dollars. — Simple messieurs, finale : Harold Solomon (EU) bat Tim Gullikson (EU) 7-6 6-0.

● Kansas City. — Doté de 125 000 dollars. — Simple dames, finale : Martina Navratilova (ap.) bat Greer Stevens (Af. S.) 6-0 6-2.

Borg et Navratilova champions du monde

Le Suédois Bjorn Borg et l'apatride d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova ont été désignés à Paris champions du monde pour l'année 1979. Le jury, qui s'était réuni la semaine dernière aux Etats-Unis, était composé de Don Budge, Lew Hoad et Fred Perry pour les hommes, tandis que Margaret Court et Margaret Dupont formaient le jury féminin. Seul Borg était présent dans la capitale française pour recevoir son trophée, Martina Navratilova étant retenue aux Etats-Unis par des engagements antérieurs.

PATINAGE DE VITESSE

Bonne performance américaine à Davos

La dernière journée de la réunion d Davos a été marquée par la très bonne performance de l'Américaine Leah Muller-Poulus, qui a couvert les 1000 mètres en 1'23"07, soit 39 centièmes de mieux que le record du monde de la Soviétique Tatjana Averina. En raison du caractère national — l'épreuve comptait comme éliminatoire pour les concurrents des Etats-Unis — les patineuses n'effectuaient pas le changement de piste nécessaire et le temps ne pouvait pas être homologué.

Par une température nettement en hausse par rapport à la veille, l'Américaine Beth Heiden enthousiasmait avec un temps de 3'32"60 sur 3000 mètres, supérieur de 1"6 au record du monde.

Nouveau!

SUBARU.

Sans concurrence!

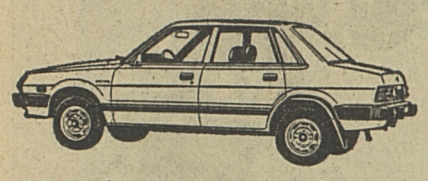

1600 Sedan 4WD De Luxe, Fr. 14'990.–

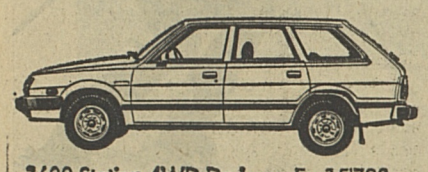

1600 Station 4WD De Luxe, Fr. 15'790.–

24/79/SUF

Traction avant et traction sur les 4 roues

- suspension à roues indépendantes à l'AV et l'AR
- moteur en aluminium 1600 cm³, 71 CV-DIN/52 kW
- consommation 8–9 litres/100 km essence normale (traction avant)

SUBARU.

Technique de pointe du Japon.

Plus de 140 agents officiels SUBARU dans toute la Suisse

Importateur et agence générale:
Streag AG
5745 Safenwil, Téléphone 062-67 94 11

A. Bramaz
Boucherie chevaline
de la rue de Lausanne 21
✆ 22 34 04

ABSENT
du 26 janvier au 10 février 1980

Nous vous recommandons de faire vos achats jusqu'au vendredi 25 janvier 1980
Merci d'avance de votre compréhension

17-53

GRENETTE - FRIBOURG

JEUDI et VENDREDI

24 janvier 80
25 janvier 80
dès 20 h 15

2 SUPERS LOTOS RAPIDES

63 CARNETS D'EPARGNE :

6 x 500.- 21 X Fr. 50.–

15 x 100.- 21 X Fr. 25.–

Org. : «Ecole de football»
FC Fribourg (jeudi)
Chalet du soldat (vendredi)

Abonnement : Fr. 10.—
Carton Fr. 2.— pour 3 séries

17-709

Laine et poil de chameau – du tout bon contre les rhumatismes

isabelle®

Matelas de santé Isabelle. Noyau «spécial bico» en mousse synthétique superélastique, épais de 12 cm avec milieu renforcé.

Couches de pure laine de tonte antirhumatismale et couches de fins poils de chameau sur les deux faces.

bico matelas

existe dans différentes exécutions - pour tous les besoins - adaptés à chaque budget, dès Fr. 155.—, 198.—, 245.—, 285.—, 370.—, 410.—, 470.—, etc. Livrable en toutes grandeurs, ainsi qu'en grandeurs spéciales.

BICO - Flex Sommiers pouvant s'adapter dans chaque lit, à Fr. 240.— et 358.—.

BICO - Flex Couches à Fr. 340.— et 498.—.

RENDEZ-NOUS VISITE !

En tant que commerce spécialisé en literie, avec 40 ans d'expérience artisanale, nous vous garantissons un service impeccable + conseil et information à domicile, puisque toutes les livraisons sont exécutées par le patron lui-même.

Où peut-on encore trouver ces avantages ?

MULLER LITERIE
Sellier dipl. + tapissier
FRIBOURG
23, rue de Lausanne - ✆ 037-22 09 19

A Fribourg, nous sommes le commerce spécialisé pour les **MATELAS BICO !**
5 % de rabais au comptant ou 10 % de rabais à l'emporter. Profitez de notre ACTION « Matelas-Echanges » !

LUNDI FERME !

81-19

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Prix. Qualité. Choix.

Pratique et bon marché!

Voici un nouveau modèle de

poussette de marché

Une monture solide en tube zinc-chrome avec une poignée télescopique, un sac doublé à l'intérieur, en skaï ou en coton imprimé, muni d'une grande poche extérieure.

30.– au lieu de 36.–

Sac de sport et de voyage à l'emblème officiel des J.O. «Mockba 1980». En nylon léger et robuste. Existe en deux modèles.

35.–

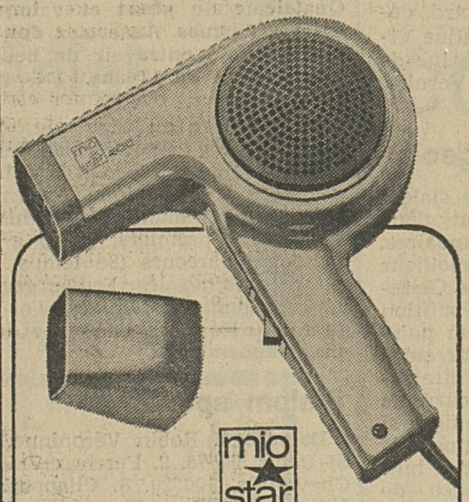

Sèche-cheveux. Puissance de 400 watts. Coque en matière plastique incassable. Deux positions d'air chaud.

25.–

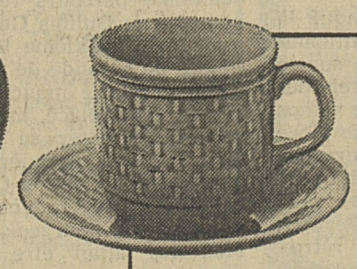

Tasses et soucoupes en fine faïence anglaise de couleur unie et en relief.

Les 6 10.–

Ustensiles de cuisine équipés d'un fond diffuseur «Diamatic» qui réduit la consommation d'électricité. Décor émail VARIATION peint à la main. Supportent le lave-vaisselle et le four jusqu'à 280°.

Faitout bas et couvercle ⌀ 20 cm **22.–**

Faitout haut et couvercle ⌀ 16 cm **18.–**

Casserole et couvercle en différentes tailles de **18.–** à **22.–**

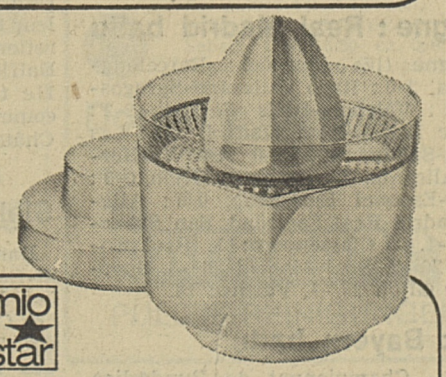

Presse-agrumes: facile à manipuler, facile à nettoyer. Bon filtrage du jus.

38.–

MIGROS

Les objets repérés sont signalés à l'aide de fanions. (Photos Zurkinden)

Un cours pour la police au Lac-Noir

CHIENS D'AVALANCHES ET CANAL K POUR LES OPERATIONS DE SAUVETAGE

Toute la semaine dernière, soit du 14 au 19 janvier, s'est déroulé, au camp de vacances de Fuchsesschwyberg, au Lac-Noir, mais sur le territoire de la commune de Plasselb, un cours destiné aux 22 nouveaux gendarmes qui viennent de terminer leur école d'aspirants. Le cours avait trois buts : apprendre d'abord à ceux qui le suivaient la technique du ski en dehors des pistes balisées afin de permettre aux gendarmes l'usage des skis pour des missions dans les contrées enneigées, qu'il s'agisse de poursuite de malfaiteurs, de recherches ou d'aide en cas de catastrophe en montagne. Le deuxième but était de familiariser les participants aux techniques de secours en cas d'accidents en hiver. Le troisième était de permettre une collaboration plus efficace entre les organismes des stations de montagne et des remontées mécaniques chargées d'apporter les premiers secours en cas d'accidents et la gendarmerie. Parmi ces techniques, le recours au chien d'avalanche joue un rôle parfois décisif pour la survie de blessés.

La police fribourgeoise possède trois chiens dressés comme chiens d'avalanche. Des particuliers en possèdent quatre autres qui sont à disposition des colonnes de secours du CAS. Sept chiens, penseront certains, c'est peu. Le cap Roland Klaus, commandant du cours, nous a déclaré qu'un chien d'avalanche est deux cents fois plus efficace qu'un homme, autrement dit qu'un chien d'avalanche fait le même travail que 200 hommes sondant la neige pour retrouver la trace d'un disparu.

Les organisateurs du cours — qui comptait cinq moniteurs — avaient invité, vendredi, le préfet de la Singine, M. Willy Neuhaus, le syndic de Plasselb, le député Félix Bürdel, ainsi que les représentants de l'ACS et des colonnes de secours des remontées mécaniques du Lac-Noir qui purent ainsi, avec le commandant de la gendarmerie, le major Joseph Haymoz, faire mieux connaissance et coordonner leur travail.

J.P.

LE CANAL « K »

La collaboration entre les colonnes de secours civiles et la police pourra ainsi se développer dans notre canton. On sait que dans les postes émetteurs et récepteurs mis à disposition des colonnes de secours ou des organisations chargées de la sécurité des pistes et des remontées mécaniques, une fréquence est réservée pour les cas de catastrophe. Or, est considéré comme catastrophe tout événement qui peut mettre en péril la vie de quelqu'un. Cette fréquence, c'est le canal K (Katastrophe selon la terminologie alémanique). Ce canal pourra désormais être reçu, 24 heures sur 24, par la police cantonale qui se chargera de transmettre les appels nécessaires. Quel gain de temps pour un membre des services de sécurité, alors qu'il se trouve en montagne, pour donner l'alarme sans ne plus avoir à gagner la cabane ou la vallée à la recherche d'un appareil téléphonique. Quand on sait que de la rapidité des secours dépend souvent la survie d'un blessé, on mesure d'emblée le progrès de cette innovation et de cette collaboration entre les organismes civils et la police.

Le chien d'avalanches joue un rôle décisif dans le sauvetage.

Les accidents

VILLAZ-ST-PIERRE

Violent choc dans le brouillard

Hier, à 9 h 40, un habitant de Zénauva, âgé de 47 ans, circulait au volant d'une Landrover, à laquelle était accouplée une remorque à quatre roues, chargée de trois pièces de bois. D'Orsonnens, il se dirigeait vers Romont. Au stop de Villaz-Saint-Pierre, la remorque était encore au travers de la chaussée lorsque survint, de Romont, un camion conduit par un chauffeur de Villarimboud, âgé de 23 ans. En raison du brouillard, ce dernier vit tardivement l'autre convoi. Il freina, mais son véhicule dérapa sur la chaussée mouillée et enneigée et heurta violemment le flanc gauche de la remorque qui se détacha et fut traînée sur plusieurs mètres. Par chance, personne ne fut blessé, mais les dégâts, à la remorque et au camion surtout, sont importants. Ils furent évalués à plus de 23 000 francs. (YC)

SIVIRIEZ

Collision sur le verglas

Hier, à 7 h 45, une automobiliste de Rue, Mlle Catherine Scheurer, âgée de 22 ans, circulait de son domicile en direction de Romont. Elle était accompagnée de sa sœur Anne-Claude, âgée de 19 ans. A la sortie de Siviriez, elle fut surprise par l'allure réduite d'une autre voiture, conduite par une dame de Siviriez, âgée de 41 ans, qui roulait dans le même sens. Elle freina, mais sa machine dérapa sur la chaussée verglacée et heurta l'arrière de l'autre auto. Légèrement blessées, les deux occupantes du premier véhicule furent transportées à l'hôpital de Billens. Dégâts : 9000 francs. (YC)

FRIBOURG

Léger choc

Hier à 16 h 15, un automobiliste soleurois débouchant du parking souterrain des Grand-Places et qui s'engageait dans la circulation est entré en collision avec la voiture d'un conducteur de Marly. Il y a eu de la casse pour 2000 fr. (Lib)

SOINS SPECIAUX DANS LES MAISONS POUR PERSONNES AGEES

Un effort accru des pouvoirs publics ?

Dès le 1er janvier 1981, l'Etat et les communes devraient subventionner les soins spéciaux dans les établissements pour personnes âgées. C'est en fait ce que prévoit un projet de loi qui va être discuté lors de la prochaine session du Grand Conseil. Ce texte est notamment une conséquence de l'adoption, par le Parlement cantonal en 1977, d'une motion déposée par le député Gérald Ayer (soc).

Le message du Conseil d'Etat relève que 12 pour cent de la population fribourgeoise, soit 20 000 personnes, sont âgées de plus de 65 ans. Il constate en outre qu'il faut mettre en place des structures capables de dominer ce phénomène démographique. De plus, le message rappelle qu'une politique d'harmonieuse collaboration entre services publics et privés doit répondre aux aspirations d'une population qui prend conscience de la nécessité de faire encore des progrès dans le domaine de l'aide à la vieillesse.

« La recherche, sur le plan cantonal, d'une solution au problème posé par le vieillissement de la population a donné lieu à une étude approfondie. L'investissement de moyens importants dans la construction ou la rénovation d'établissements spécialisés n'apparaît pas, pour l'instant, comme l'élément essentiel d'une politique d'aide aux personnes âgées » souligne le Conseil d'Etat.

C'est pourquoi le Gouvernement a opté pour une politique prévoyant une prise en charge d'une partie des frais inhérents à l'exploitation de maisons pour personnes âgées et accentuant le développement de certains services médico-sociaux (soins à domicile, aides familiales, hôpital de jour, etc.). Toutefois, le message qui vient d'être rendu public ne règle qu'un aspect du problème. Il ne traite que de la participation financière aux frais supplémentaires occasionnés par l'encadrement en personnel médical-auxiliaire et en personnel auxiliaire.

Avant l'élaboration du projet de loi, toutes les communes du canton ont été touchées par un questionnaire. De plus, tous les établissements du canton ont été visités et les partis politiques consultés.

CINQ CHAPITRES

Les 17 articles du projet sont répartis en cinq chapitres. Le premier traite des dispositions générales. Il fixe notamment le but de la loi, le principe de la subvention et désigne la Direction de la santé publique comme autorité compétente pour statuer. Il précise encore que les personnes susceptibles de recevoir des subventions devront être domiciliées dans le canton depuis un an au moins au moment de l'ouverture du droit à la rente. Quant aux bénéficiaires d'une rente AI, ils pourront également bénéficier des subventions pour autant qu'ils soient accueillis dans un établissement réservé aux personnes âgées.

Le deuxième chapitre règle, en deux articles, les conditions de l'octroi de la subvention. En ce qui concerne les conditions personnelles, il sera tenu compte de l'état de santé mais aussi du revenu et de la fortune de la personne pour le compte de laquelle la subvention est demandée.

Dans le troisième chapitre, il est question des critères du calcul de la subvention. Les détails de la procédure trouveront leur place dans le règlement d'exécution.

La répartition des charges entre l'Etat et les communes est traitée dans le quatrième chapitre. La part des communes ne sera pas uniquement répartie au prorata de leur population, comme le demandait le motionnaire. En effet, le système de répartition sera celui qui s'applique actuellement pour d'autres dépenses du secteur social.

Enfin, le chapitre cinq est consacré aux dispositions spéciales et finales. Un article pose notamment le principe que seuls les établissements reconnus pourront être admis à solliciter des subventions pour leurs pensionnaires.

A la Direction de la santé publique, on déclare qu'il est actuellement impossible de dire quel sera le montant des subventions qui seront versées. On relève toutefois que dans le canton de Neuchâtel, où une législation assez proche existe, la facture se monte environ à 650 000 francs par an. **PFC**

Les soins spéciaux dans les établissements pour personnes âgées ne constituent qu'un point d'un programme plus vaste visant au bien-être du troisième âge. Les cours de natation organisés depuis quelques années par des organismes divers y contribuent eux aussi. (ASL)

SI LE GRAND CONSEIL LE VEUT BIEN

Les instituteurs pourront loger à l'auberge...

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'abroger l'article 90 de la loi sur l'instruction primaire, qui prévoit notamment que les fonctions d'instituteur sont incompatibles avec celles de syndic, de forestier, de facteur postal, ainsi qu'avec la tenue d'un débit de vin. De plus, dans les paroisses de 1000 âmes ou plus, le maître primaire ne peut être ni sacristain, ni officier d'état civil. Ce même article interdit encore à l'instituteur de prendre son logement à l'auberge sans l'autorisation de la Direction. Il est discriminatoire, enfin, envers les femmes mariées : « Par son mariage, l'institutrice est censée renoncer à une nomination définitive ».

Dans son message, l'Exécutif reprend la réponse qu'il a donnée le 14 novembre à la motion de M. André Bise (rad) du 16 mai 1979, demandant la modification, voire l'abrogation de cet article. Il rappelle qu'aujourd'hui déjà un instituteur peut être élu au Conseil communal, et que seul cet article 90 s'oppose à ce qu'il soit élu syndic. Il estime que les autres incompatibilités sont aujourd'hui désuètes, et que d'autre part, cet article omet tous les cas qui ont trait à des activités accessoires. Quant au cas de l'institutrice mariée qui est censée renoncer à une nomination définitive, il n'existe heureusement plus dans les faits, affirme le Gouvernement, qui reconnaît toutefois que cette disposition légale n'a jamais été formellement abrogée, mais supprimée conditionnellement.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Etat a accepté la motion estimant que l'article 90 devait être abrogé. En revanche, les articles du statut du personnel de l'Etat relatifs aux occupations accessoires, permanentes ou occasionnelles et aux charges publiques non obligatoires seraient applicables sans restrictions à l'ensemble du personnel, donc y compris au personnel enseignant. **(Lib)**

Installation du gaz naturel

LES TRAVAUX AVANCENT

Le conseil d'administration de Frigaz a pris connaissance, dans sa séance du 18 janvier 1980, de l'état des travaux d'installation du réseau de distribution du gaz naturel à moyenne pression, soit pour l'usage industriel et les postes de distribution au réseau basse pression assurant l'alimentation domestique. Il tient à remercier les usagers de leur compréhension et de leur patience, ainsi que la gendarmerie, le personnel des transports en commun et celui des entreprises engagées dans ces travaux de leur entière collaboration. L'installation du réseau de distribution moyenne pression se poursuit selon le programme qui prévoit les principales étapes de cette construction jusqu'en avril - mai 1980. (Com. /Lib).

AU TILLEUL

Une voiture dans les fouilles

Hier soir, vers 23 h 15, une voiture portant des plaques fribourgeoises descendait la route des Alpes. Parvenue au Tilleul, au lieu d'obliquer vers la place de l'Hôtel de ville, conformément au détournement de la circulation, elle a poursuivi sa course en direction de la rue du Pont-Muré. Ayant franchi les barrières qui entourent le chantier, le véhicule a fait une embardée spectaculaire dans les fouilles. Il n'y a pas eu de blessé. **(Lib.)**

CONDITIONS DE DETENTION

Les étudiants s'inquiètent

L'arrestation, il y a près de deux mois, de deux personnes impliquées, selon la police, dans l'attentat contre l'Imefbank fait à nouveau parler d'elle. Le Conseil des étudiants de l'Université de Fribourg vient en effet d'écrire au procureur général de la Confédération afin de protester contre la procédure judiciaire suivie par les autorités.

Les étudiants sont concernés par cette affaire parce qu'une des deux personnes arrêtées, F.C., de nationalité espagnole, suivait les cours à la Faculté des sciences économiques. Toutefois, les auteurs de la lettre précisent d'une manière très claire qu'ils se démarquent de l'action à l'origine de l'arrestation de leur camarade.

« Le Conseil des étudiants s'inquiète vivement que la procédure judiciaire suivie par les autorités ne soit pas en accord avec la Déclaration européenne des Droits de l'homme. En effet, il se trouve que F.C. ne peut pas pleinement bénéficier d'une aide judiciaire convenable... » souligne notamment la lettre.

D'autre part, selon le Conseil des étudiants, « les restrictions imposées à la défense de F.C. se justifient d'autant moins que son attitude envers les autorités pénales ne vise pas à freiner le cours de la justice ». Enfin, le Conseil des étudiants « souhaite que F.C. soit mis à la disposition d'un juge dans les plus brefs délais afin que l'enquête policière soit mise à terme ».

Le problème global des conditions de détention et de la législation suisse par rapport aux conventions internationales paraît important aux étudiants. Une assemblée générale de tous les étudiants de l'Université de Fribourg, consacrée à ce sujet, aura lieu le 30 janvier. Un comité d'organisation vient du reste de se créer. Il sera notamment chargé de contacter différentes personnes. (Lib.)

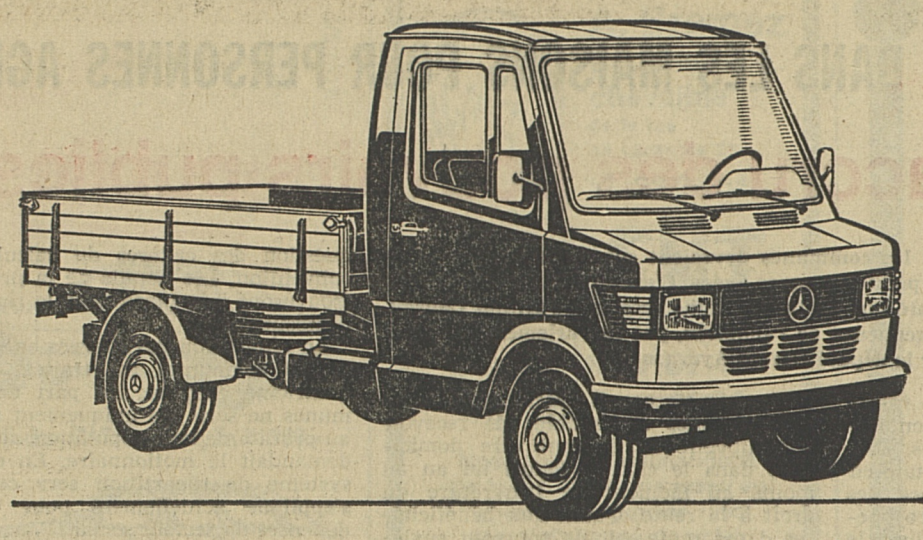

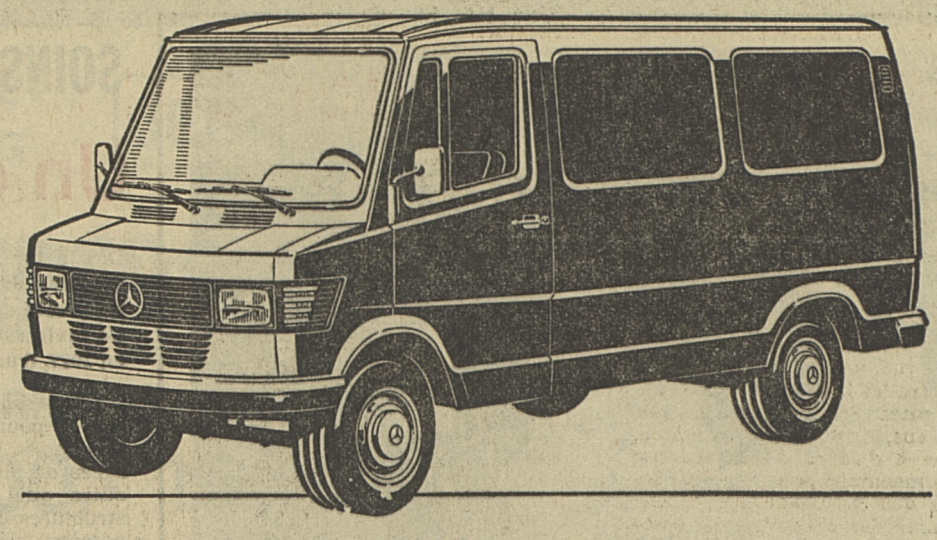

Nouveaux véhicules utilitaires légers Mercedes 307 et 308

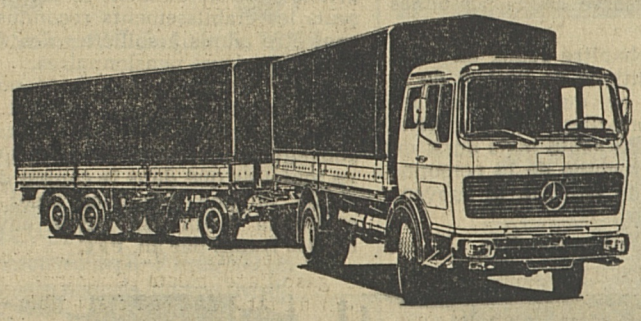

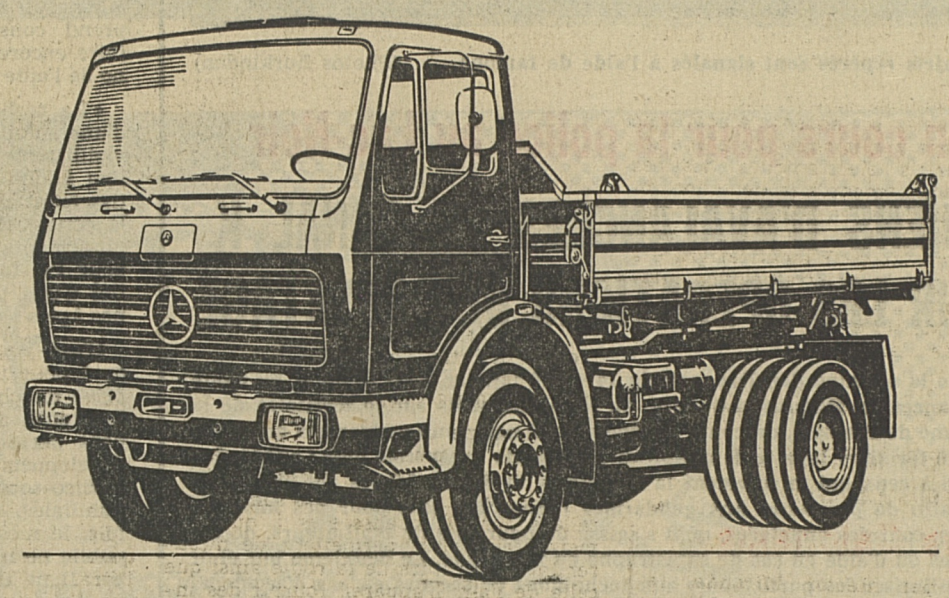

Aucune autre marque n'offre un choix aussi vaste que Mercedes-Benz.

Transporteurs de toutes catégories de poids. Carrosseries standard ou spéciales. Tracteurs-remorques et tracteurs routiers pour la solution économique et rationnelle de vos problèmes de transport.

Pour la 1re fois, MERCEDES présentera des véhicules avec des moteurs de 280 et 375 CV/DIN

La gamme complète des camions et petits transporteurs au Salon international des utilitaires à Genève

AUTOS S.A.

Route de la Glâne 39-41 — Fribourg — Tél. 037-24 24 01

17-617

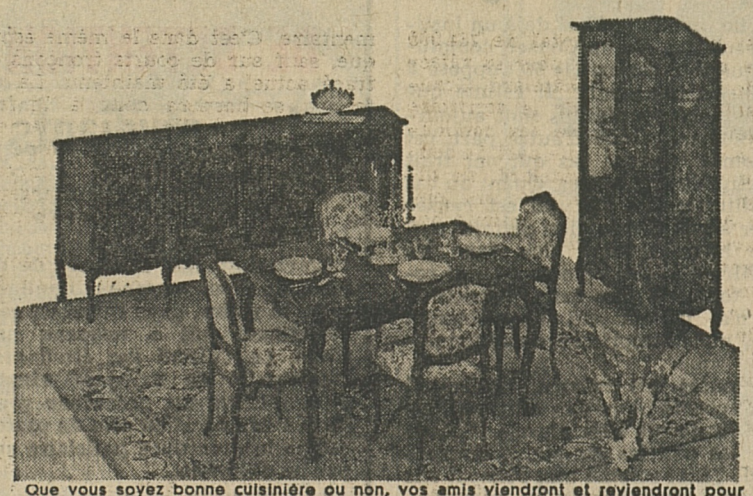

Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable
Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

OUVERTURE : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.

GODET

Fabrique de meubles de style SA
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
✆ 029-2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

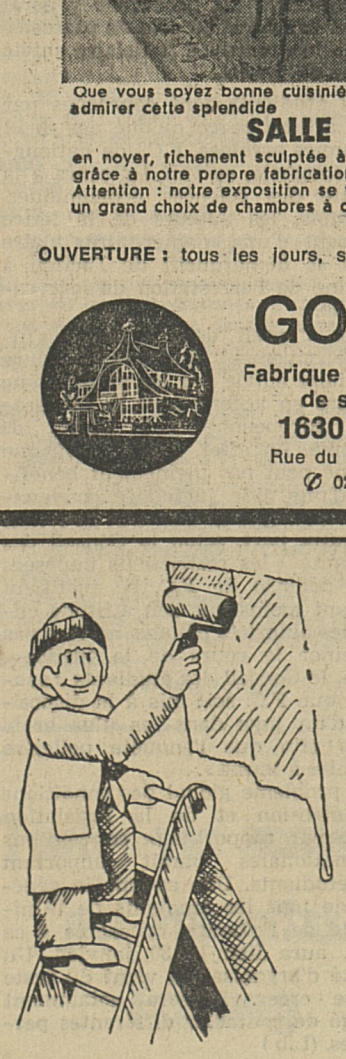

GEINOZ GEORGES

La Carrière - MARSENS
✆ 029-5 11 35

VERNIS — PEINTURE —
PAPIERS PEINTS —
CRÉPIS synthétiques

Devis sans engagement
17-120197

durs d'oreilles

Grand choix d'appareils de toutes marques.

Spécialistes de la lunette acoustique, nous adaptons nos appareils **uniquement** dans nos propres cabinets de Lausanne et Fribourg.
C'est la garantie d'un service impeccable.

Essais gratuits - réparation - fournisseur AI/AVS (nous nous occupons des formalités).

Dans le même magasin : **lunetterie**, grand choix de montures, etc.

J-P. SCHMID ACOUSTIQUE
Petit-Chêne 38 (en face de la Gare)
Lausanne - tél. (021) 23 49 33

Prochaine consultation sans aucun engagement

le 23 janvier 1980 de 14 h. à 17 h.
chez M. G. RUTSCHMANN
Av. de la Gare 5 - **Fribourg** - ✆ 22 27 91
83-358

L'ARBANEL

présente son spectacle

FATIGUE-TOI PAS ON LA CONNAIT TA SURPRISE !

En intermède :
PALOU chante
accompagné à la guitare par **A. Scarangella**

Grande salle de l'école
TREYVAUX

Samedi 26 janvier et samedi 2 février 1980 à 20 h 30

Prix des places : Fr. 8.— Org. : **L'Arbanel**
17-20499

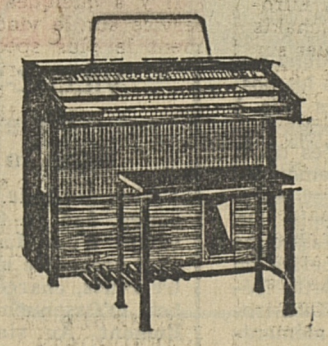

ORGUES

3 mois à l'essai
E. JACCOUD
STUDIO 32
Pérolles 32 — Fribourg
✆ 22 09 15
17-765

Dimanche et semaine vous trouvez à boire, et à manger, à emporter, de 6 h 30 à 21 h au Buffet Express hall du **Buffet de la Gare** R. Morel, **Fribourg**

A vendre
TAUNUS 2000 L
1974, expertisée, radio, voiture parfaite, garantie - crédit, Fr. 4200.—.
✆ (037) 28 27 77
17-1197

A vendre
OPEL Caravane 1900
mod. 75, 5 portes, Fr. 4200.—.
✆ (037) 74 19 04
mag. (037) 74 14 60
17-1700

LA DIETETIQUE EN FETE

à la pharmacie-droguerie Sun*Store
Nous vous offrons maintenant l'assortiment diététique complet Biona

10 % meilleur marché

Pour une alimentation saine et de qualité :
— Pâtes complètes Marga : cornettes, spaghettis, vermicelles, etc.
— Du café Pionnier : même pour vos enfants
— De l'huile Saflor, évite le cholestérol
— Du jus de légumes Eden.

Tout pour les régimes :
sans gluten
sans sel
pour diabétiques
17-2608

sun store
PHARMACIE • DROGUERIE • PARFUMERIE • DIETETIQUE

avry centre — AVRY-SUR-MATRAN • 037/30 16 45
gruyère centre — BULLE 029/2 32 52
HYPERMARCHÉ JUMBO — VILLARS-S/GLANE • 037/24 40 00

Singine Singine Singine Singine Singine Singine Singine

SCHMITTEN : GRACE A UN EFFORT DANS LA RECHERCHE

Une entreprise à l'assaut de l'hiver

Dans notre édition de samedi, nous avons présenté le nouvel appareil de mesure de la quantité de sel présent sur la route. Ce n'est, en fait, que le dernier maillon (provisoire ?) d'une série d'inventions qui toutes ont pour but de lutter contre les intempéries hivernales sur les routes. Fondée il y a un peu plus de 30 ans, l'entreprise Boschung de Schmitten a d'abord commencé par produire des machines pour déneiger les routes telles que les chasse-neige. Ensuite, la gamme des produits s'est complétée par des appareils pour répandre le sel. Ainsi, ce sel n'est plus répandu à l'état sec — ce qui représentait de grosses pertes, le sel étant soufflé très rapidement — mais à l'état humide, ce qui lui permet de s'incruster plus facilement dans la chaussée.

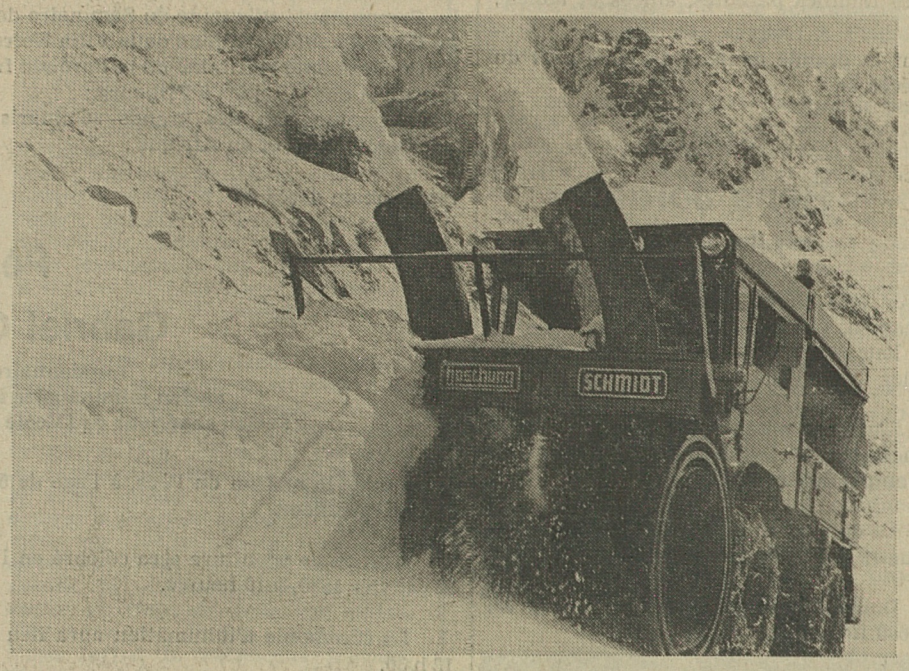

Une pièce de l'arsenal anti-neige : la fraiseuse.

Il y a quelques années, Marcel Boschung racheta la maison Mecatronic qui développa par la suite toute une série d'appareils électroniques destinés plus particulièrement à la détection du verglas ; puis vint l'installation automatique de giclage telle qu'elle a été réalisée sur le viaduc de Flamatt et grâce à laquelle ce pont peut être dégivré automatiquement. L'appareil de mesure de la quantité de sel est le dernier maillon de la chaîne, dans le sens où il permet de contrôler l'emploi rationnel des moyens de lutte contre le verglas.

DETECTER LE VERGLAS...

Le système de détection du verglas a été mis au point pour assurer la sécurité du trafic tout en déchargeant les organes de surveillance. Des sondes installées dans la chaussée et à quelques mètres au-dessus permettent de mesurer la température de la route ainsi que celle de l'air. L'appareil fournit des informations immédiates dès qu'il y a danger de formation de verglas. Ce système autorise donc à donner l'alarme environ 30 minutes avant que le verglas se soit réellement formé. Une prévention efficace devient ainsi possible. De telles installations ne sont pas seulement utilisées sur les routes et les autoroutes mais également dans les aéroports.

La maison spécialisée a installé de tels systèmes de mesure à de nombreux endroits et cela depuis 1974. C'est en Autriche que la première de ces installations a été posée ; elle a été modernisée en 1975. De telles installations ont ensuite été posées en Suisse, en Allemagne, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie. Plusieurs aéroports ont également été équipés de tels systèmes, notamment ceux de Zurich, Bâle-Mulhouse et Stuttgart. D'autres s'intéressent à ces installations.

Il y a quelques mois, on mettait en service sur le viaduc de Flamatt l'élément le plus spectaculaire des inventions de l'entreprise. Il s'agit du système de giclage qui permet de dégivrer le pont entier dès que le système de détection de verglas signale au centre d'entretiens le danger de verglas. Par un réseau de soupapes installées au milieu de l'autoroute, un produit dégivrant est répandu sur la route. Si la situation reste critique, l'opération se renouvelle après quelques minutes.

...MEME SUR LES PISTES D'AEROPORTS

Un système analogue est maintenant au point pour les pistes d'aéroports. Une piste est beaucoup plus large qu'une autoroute, ce qui a nécessité le développement de nouvelles soupapes pouvant être installées dans la surface même de la piste. Le système a été testé et Marcel Boschung relève que de nombreux aéroports civils et militaires en Suisse et à l'étranger s'intéressent à cette nouvelle invention qui peut entraîner une substantielle augmentation de la sécurité. En même temps, cette installation garantit une utilisation rationnelle des produits dégivrants et s'insère ainsi dans un effort de protection de l'environnement.

Les entreprises de Marcel Boschung, c'est-à-dire la Marcel Boschung SA qui fabrique les véhicules d'entretien et de déneigement, et l'entreprise Boschung Mecatronic SA emploient au total quelque 150 personnes. Marcel Boschung précise que de nombreuses pièces et éléments de ses machines sont fabriqués à l'extérieur. L'activité de la Boschung Mecatronic est essentiellement axée sur la recherche. Au total, Marcel Boschung détient une quarantaine de brevets. Des licences sont vendues pour la fabrication à l'étranger.

A la question de savoir comment une telle entreprise a pu naître et croître dans le canton de Fribourg, Marcel Boschung répond avec le sourire : « D'abord il faut bien connaître le problème dans la pratique ; les conditions climatiques chez nous font que cette expérience est facile à acquérir C'est l'expérience qui a conduit d'abord au développement des machines et ensuite aux systèmes de surveillance électronique ».

PLUSIEURS MILLIONS POUR LA RECHERCHE

Marcel Boschung analyse aussi les perspectives d'avenir de ses entreprises. « Au cas où nous devrions passer à la fabrication en grande quantité, nous serions mal placés en Suisse ». L'exportation va pourtant croissant et Marcel Boschung vend des licences à l'étranger ; il peut ainsi se concentrer sur la recherche. Plusieurs millions ont été investis dans la recherche pour mettre au point ces systèmes électroniques.

Pour ce qui est des produits appliquant l'électronique, plus du 90 % va à l'étranger. Dans le domaine des machines, l'exportation va également en augmentant.

Pour l'avenir, Marcel Boschung veut surtout maintenir la mobilité et la flexibilité de son entreprise qui a maintenant atteint des dimensions respectables et surtout une position importante sur le marché. « Au départ, une petite entreprise a de la peine à s'imposer », constate Marcel Boschung. Mais une entreprise relativement petite est flexible, elle s'adapte ; et Marcel Boschung ne cache pas qu'il lui arrive de faire appel à des systèmes existants pour leur donner de nouvelles applications.

Tout le développement de ses entreprises montre qu'il a méthodiquement analysé et exploité le marché que représente la lutte contre les intempéries hivernales et cela dans les secteurs les plus divers. **(m.fl.)**

DES MERCREDI DANS LE CANTON

Los Calchakis

Dirigé par Hector Miranda, le groupe argentin Los Calchakis se produira mercredi, à 20 h. 30, à la salle de Marly-Cité. Dès jeudi soir et jusqu'au mercredi 30 janvier, l'ensemble sera l'hôte de la Cave du Cabaret Chaud 7 et il donnera deux autres concerts dans le canton : le jeudi 31 à Estavayer-le-Lac et le vendredi 1er février à Bulle.

Calchakis ? C'est une contraction de Calchakies, du nom des vallées qui s'étendent au pied de la cordillère des Andes, près de la Bolivie. Il s'agit d'une région d'Argentine dans laquelle vivait, avant la conquête, une petite civilisation dominée par les Incas.

Le groupe est né en 1960 un peu par hasard. Venu à Paris avec quelques amis peintres, Hector Miranda, qui exposait notamment au Musée d'art moderne, crée cet ensemble afin de pouvoir subsister et séjourner quelque temps de plus en Europe. C'est ainsi que les Calchakis commencent par chanter et jouer sur les trottoirs, aux terrasses des cafés. Un jour, on leur demande de représenter l'Argentine à la Fête des nations de la Cité universitaire. Ils y remportent le deuxième prix et se font ainsi connaître rapidement.

A la « Candelaria », ils rencontrent une grande dame du folklore chilien, Violeta Para, qui les met en rapport avec un éditeur de disques. Ils gravent plusieurs albums, entreprennent des tournées, ce qui ne les empêche pas de retourner à maintes reprises en Amérique du Sud afin de recueillir des mélodies et de consulter des spécialistes du folklore.

Le répertoire des Calchakis se divise en deux parties. La première, instrumentale, est axée sur la musique ancienne de la cordilère des Andes. La seconde est orientée sur la recherche d'une chanson latino-américaine contemporaine. (fj)

BIENTOT AVEC PATRICK SÉBASTIEN

Un gala sous le signe de l'humour

Après avoir remporté à la fin décembre un triomphe à l'Olympia de Paris en tant que vedette principale, l'imitateur français Patrick Sébastien donnera le 24 janvier une soirée à Fribourg, au dancing Embassy, accompagné par tout son orchestre, présentant son spectacle complet.

Les nombreux galas et émissions de télévision, aux côtés des plus grands du métier (Sardou, Lama, etc.), l'ont rapidement fait connaître et apprécier par un large auditoire. L'imitation est un art difficile. Patrick Sébastien le sait bien, lui qui non seulement « emprunte » la voix de ceux qu'il imite, mais épouse également parfaitement leurs tics et attitudes. Son imitation prodigieuse de Bourvil est émouvante, pleine de finesse et de touches sensibles. Dassin, Lama, Coluche, tous y passent.

Précédant le spectacle de Patrick Sébastien, le public pourra également applaudir Marc Olivier qui, entre deux voyages à Paris, où il travaille de nouvelles chansons, assure la première partie de ce gala. (Com.-Lib.)

Nos compliments

C'est dimanche passé que M. Emile Stempfel, a fêté son 80e anniversaire à Givisiez, entouré de son épouse, ses enfants et petits-enfants. Durant 20 ans membre du Conseil communal et depuis 30 ans gérant des cultures de la commune, ancien commandant dès sapeurs-pompiers, l'alerte octogénaire se dévoue aujourd'hui en tant que sacristain de l'église paroissiale. Nous lui présentons nos félicitations, ainsi que nos meilleurs vœux !

(Lib.)

L'INFOMANIE

Si vous êtes témoin d'un événement d'intérêt général (un accident, un incendie, etc.), vous pouvez participer à l'infomanie. Un coup de téléphone à la rédaction suffit. Toutes les informations valables reçoivent une prime de 10 francs. Chaque mois, la meilleure information sera sélectionnée et recevra une prime de 100 francs. (Lib)

037 - 243 343

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

SÉANCE D'INFORMATION A PROMASENS

Les stations d'épuration : un échec ?

Le résultat obtenu de nos stations d'épuration est un échec. Le système d'épuration centralisé mis sur pied en application de la loi du 8 octobre 1971 n'a pas empêché l'aggravation de la pollution de nos lacs et rivières. Et pourtant il a coûté dix-huit milliards et demi de francs jusqu'à fin 1977 et coûte chaque année un milliard et demi pour son entretien. Ce bilan sévère est celui du physicien Pierre Lehmann, de la Société d'études de l'environnement, à Vevey (SEDE), et de l'ingénieur William Matthey-Doret. C'est sur l'invitation de l'Action chrétienne agricole et rurale (ACAR) que MM. Lehmann et Matthey-Doret tenaient une séance d'information vendredi soir à Promasens.

Le système d'épuration actuel consiste à rassembler dans les stations les eaux usées afin de les épurer de leurs déchets aussi bien organiques qu'industriels, puis de renvoyer ces eaux dans les lacs et rivières. Seulement voilà, il y a encore beaucoup trop de phosphates à la sortie des stations. En effet, selon le rapport 1978 de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG), nos lacs reçoivent en moyenne quatre fois plus de phosphates qu'ils n'en peuvent tolérer, et ceci malgré les normes imposées (1 mg par litre d'eau) que les stations respectent généralement. Il faudrait réduire les normes de cinq à dix fois, dit l'EAWAG. Mais au prix de combien de milliards ? C'est dire l'ampleur de l'échec du système !

Alors que faire ? L'eau sale ne devient polluante qu'au moment où elle se déverse dans un lac ou un cours d'eau. En effet, dans l'eau aucune filtration n'a lieu, la densité de bactéries est faible, l'oxygénation difficile et la récupération de la végétation excédentaire impossible. Le sol est par contre seul capable d'effectuer ces opérations et ainsi d'épurer naturellement les eaux usées. La fosse septique en état de bon fonctionnement, contenant de l'eau savonneuse, de l'eau de vaisselle et des déchets organiques est alors la solution préconisée. Les stations d'épuration ont donc créé un système qui empêche de faire jouer les mécanismes naturels.

LE PROBLEME DES GRANDES AGGLOMERATIONS

La question n'est toutefois pas résolue au niveau des grandes villes. M. Lehmann empoigne alors le mal à la racine. Est-il possible de réduire la quantité d'eau usée à travers l'utilisation des produits ? Les phosphates contenus dans les eaux usées proviennent surtout des poudres à lessive. Or les phosphates ne sont pas nécessaires pour faire la lessive. Un fabricant a lancé sur le marché une poudre sans phosphates, testée par les offices fédéraux, et dont le résultat est semblable aux autres poudres. Et on a pu démontrer que la quantité de phosphates dans nos lacs serait diminuée de plus de la moitié si on supprimait ces éléments des poudres à lessive.

D'autre part, il faut lutter contre le gaspillage d'eau. Quarante pour cent du total de l'eau disponible sont employés pour les chasses de W.-C. Chacun peut réduire cette quantité en réglant la hauteur du flotteur à l'intérieur du réservoir d'eau ; et l'effet reste le même.

Dans les stations d'épuration en service, il faut également lutter contre le gaspillage d'énergie. Pour ce faire, il faut augmenter le travail des bactéries au moyen de cuves plus profondes (7 m). C'est possible, dit M. Matthey-Doret, et sans utiliser la quantité d'énergie qui coûte si cher. C'est ce qu'il appelle l'épuration alternative.

L'erreur commise au nom de la loi de 1971 s'inscrit dans la logique du système dont nos autorités sont garantes. En intervenant, M. Volery, du service des eaux du canton de Fribourg, l'a prouvé. Il n'a cessé de se retrancher derrière la loi, les règlements et les ordonnances. Est-ce qu'une nouvelle bataille, à l'instar de celle du nucléaire, va s'engager sur les stations d'épuration ? Car, concerné par le problème, le public semblait plutôt convaincu par les thèses de M. Lehmann. **(mcc)**

D'Estévenens au Châtelard

UNE ROUTE A REFAIRE

C'est un montant total de 764 000 francs qui est devisé pour la réfection de la route Le Châtelard, Grangettes, Estévenens, sur le territoire des deux premières de ces communes. La réfection prévue part du centre du village du Châtelard, en direction de Grangettes, avec une longueur de 862 mètres et continue par la traversée entière du territoire de Grangettes, en direction d'Estévenens sur une longueur de 1450 mètres. Le tronçon du Châtelard est devisé à 357 000 francs et celui de Grangettes à 407 000 francs. Le Conseil d'Etat propose, dans un message daté du 29 décembre et qui vient d'être rendu public, l'octroi de subventions cantonales pour ces réfections de routes cantonales. En adoptant le taux de 38 % pour la commune du Châtelard et de 40 % pour celle de Grangettes, il a majoré de 2 % les taux prévus dans les barèmes, cela pour tenir compte du fait que ces deux communes se trouvent à l'écart du réseau cantonal et que, malgré la précarité de leur situation financière, la réfection de cette route était pour elles d'importance vitale.

Il aurait été souhaitable, déclare le Conseil d'Etat dans son message, que la largeur de la route fût portée à 6 mètres. Toutefois, la situation financière des deux communes, constate le Conseil d'Etat, ne permet pas d'exiger d'elles cet effort supplémentaire. C'est dans le même esprit que, sauf sur de courts tronçons, le tracé actuel a été maintenu. La réfection se bornera donc à l'infrastructure là où elle est actuellement détruite et à la remise en état du revêtement dans les autres tronçons. Des accotements et des surlargeurs dans les courbes amélioreront cependant le profil actuel.

La route actuelle avait été remise en état en 1948, et, compte tenu des moyens techniques d'alors, le Conseil d'Etat estime qu'elle a bien résisté, ce d'autant plus qu'elle se trouve dans une région élevée — Le Châtelard se trouve à une altitude de plus de 900 mètres — et qu'elle a pris une importance plus grande q'autrefois, servant de route régionale reliant la Basse-Gruyère à la Glâne.

J. P.

Chez les tireurs de Billens-Hennens

L'assemblée annuelle de la Société de tir de Billens-Hennens a été notamment une marque de reconnaissance à l'égard de deux membres dévoués, MM. Francis Grandjean et Norbert Gillon, acclamés membres d'honneur. Ces assises ont également fait ressortir l'appui des autorités de Billens, représentées par son syndic, M. Ch. Lechaire, accompagné de son conseil in corpore, de celui de la commune de Hennens, avec M. Marcel Bourqui, conseiller communal. On notait également la présence de Mme Raemy, marraine du fanion, Joseph Reynaud, président d'honneur, M. Schmid et Ch. Waeber, membres d'honneur.

Dans son rapport présidentiel, M. F. Waeber a relevé la vitalité de la société qui a fêté l'an dernier son 40e anniversaire, organisé le « Tir Parimbot » et possède une belle relève avec plus de vingt jeunes tireurs.

Le programme d'activité 1980 comprend de nombreux tirs et notamment celui des « Guelins » qui aura lieu les 28-29.6.1980.

Il fut aussi procédé à la proclamation des résultats avec la remise des récompenses traditionnelles. Le roi du tir est Louis Girard, 455 pts suivi de Gratien Jorand, 444 pts, meilleurs JT, et Emile Rouiller 440 pts. **(lm)**

PUBLICITÉ

EN TOUTE CONFIANCE
LA NEUCHATELOISE assurances générales
Eugène ROSSIER

votre assureur
Villaz-St-Pierre
✆ 037-53 16 00
✆ 037-22 20 70
Agence générale
A. RENEVEY-C. Pollien
Pérolles 22
Fribourg
17-1407

« Tu es retourné dans la maison de Dieu là où il n'y a ni souffrances ni pleurs, alors que, sur cette terre, tu as connu de grandes souffrances. »

Madame Jeanne Guillet-Donzallaz à Farvagny-le-Grand ;
Monsieur Marcel Guillet à Bâle ;
Madame Esther Grieshaber-Guillet à Bâle ;
Madame et Monsieur Hans Koller-Guillet et leurs enfants à Genève ;
Monsieur et Madame Pierre Guillet-Gumy et leurs enfants à Nyon ;
Monsieur Arthur Clerc-Donzallaz et ses enfants à Rueyres-St-Laurent ;
Les enfants de feu Léon Python-Donzallaz à Genève et Fribourg ;
Monsieur Joseph Donzallaz, à Romont ;
Madame et Monsieur le docteur André Rétornaz-Donzallaz et leurs enfants à Fribourg ;
Madame et Monsieur Marcel Brique-Donzallaz et leurs enfants à Farvagny-le-Grand ;
Monsieur Jules Ayer-Donzallaz et ses enfants à Grenilles ;
Madame et Monsieur Paul Rumo-Donzallaz à Grenilles ;
Mademoiselle Betty Donzallaz à Lausanne ;
Madame et Monsieur Léon Vial-Donzallaz et leur fille à Farvagny-le-Grand ;
ainsi que les familles Guillet et Mottet, parentes et alliées ;

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Gilbert GUILLET

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 20 janvier 1980, dans sa 67e année, après une longue et cruelle maladie chrétiennement supportée, réconforté par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Farvagny-le-Grand le mercredi 23 janvier 1980 à 15 heures.

Le défunt repose en l'église de Farvagny-le-Grand.

Une veillée de prières aura lieu le mardi soir 22 janvier à 20 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

17-20649

Madame veuve Justine Pythoud-Bersier à Epagny, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Florentin Bersier-Bersier à Cugy, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Louis Bersier à Cugy ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Jeanne Sautaux-Bersier à Cugy ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Paul Bersier-Weibel à Thierrens, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Jules Bersier à Estavayer-le-Lac ;
Monsieur et Madame Charles Bersier-Weibel à Cugy, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Ernest Henchoz-Pradervand à Château-d'Œx, leurs enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Thérèse BERSIER

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, amie et fidèle employée enlevée subitement à leur affection le 21 janvier 1980 à l'âge de 83 ans réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Cugy le mercredi 23 janvier 1980 à 15 heures.

Domicile mortuaire : Famille Jacques Overney à Cugy.

Veillée de prières en l'église de Cugy mardi 22 janvier à 19 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1604

Remerciements

Dans notre profonde peine, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à notre cher époux et papa,

Monsieur
Henri GAY

A toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence aux funérailles, leurs prières, leurs offrandes de messes, leurs envois de messages, de fleurs et de couronnes, ont pris part à notre douloureuse épreuve, nous adressons du fond du cœur nos sincères remerciements.

Sorens, janvier 1980

Les familles dans la peine

La messe de trentième

sera célébrée le samedi 26 janvier 1980, à 19 h 30, en l'église de Sorens.

Monsieur René Jordan à Romont ;
Famille René Jordan-Décaillet à Genève ;
Sœur Catherine Ziörjen à Berne ;
Les familles parentes, alliées et amies ;

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
René Jordan
née Berthe Ziörjen

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman et sœur, enlevée à leur tendre affection le lundi 21 janvier 1980 à l'âge de 62 ans.

L'office d'enterrement sera célébré le mercredi 23 janvier 1980 à 14 h 30 au Temple de Romont.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de Billens.

Domicile de la famille : le Glâney 25, 1680 Romont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1961

Les familles parentes et alliées

font part du décès de

Mademoiselle
Lucie Collaud
feu Julien

survenu dans sa 77e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Veillée de prières en l'église de St-Aubin, mardi 22 janvier à 19 h 30.

L'enterrement aura lieu mercredi 23 janvier à 15 heures en l'église de St-Aubin.

Le corps repose en l'église de St-Aubin.

17-20644

Le Conseil communal de Villarsel-sur-Marly

fait part du décès de

Madame
Adèle Sturny
belle-mère de Monsieur Pierre Gendre, conseiller communal, et grand-mère de son secrétaire communal Monsieur Henri Gendre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-20650

La Diana broyarde

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Paul Ducry
membre de la section

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-20608

PERDU bracelet or

vendredi 18 janvier entre 11 h 30 - 12 h
Parcours :
rue de la Banque — Placette (alimentation) — Bus Torry — av. Général-Guisan.
Ø (037) 26 20 91 (heures des repas)
Récompense.

17-20602

Le Père Provincial des Pères de la Congrégation du Saint-Esprit à Fribourg ;
La Communauté de l'Ecole des Missions au Bouveret ;
La Communauté spiritaine du Séminaire des Missions à Fribourg ;
La Communauté spiritaine de la Villa Notre-Dame à Montana ;
La Communauté spiritaine de la Paroisse française de Bâle ;
L'Institut des Missions à Fribourg ;
Les Communautés des grands séminaristes et stagiaires spiritains à Fribourg, Rome, Paris et en Afrique ;

font part du décès du

Père
Gabriel GIROUD
missionnaire spiritain
ancien missionnaire à l'île de la Réunion
ancien supérieur de l'Ecole des Missions au Bouveret

entré dans la maison du Père, à l'âge de 66 ans, dans la quarante et unième année de son sacerdoce.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Chamoson, le mardi 22 janvier 1980, à 10 heures.

La cérémonie d'inhumation aura lieu à l'Ecole des Missions au Bouveret, vers 12 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Charles Ziegenbalg, Route de Villars 17, à Fribourg ;
Monsieur Max Ziegenbalg, à Morat ;
Madame Dora Ziegenbalg, à Morat ;
Madame Alexandre Ottino, à Genève ;
Madame Setima Cavadini, au Tessin ;
Madame Simone Bocca, à Genève, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Georges Ottino et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Gérald Ottino, à Genève ;
Monsieur et Madame Stanislas Masopust-Ottino et leur fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Bernard Daumier-Cavadini et leurs enfants, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes et alliées ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Charles ZIEGENBALG
retraité de l'Office des faillites

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 21 janvier 1980, dans sa 83e année.

Le culte sera célébré au Temple de Fribourg, le mercredi 23 janvier 1980, à 14 heures.

L'incinération suivra dans l'intimité au crématoire de Genève.

Le défunt repose à la crypte du Temple de Fribourg.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Centre suisse de recherche contre le cancer, Berne CCP 30-4843.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Remerciements

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Madame
Victorine DOUGOUD

la famille vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes et de vos messages de condoléances. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Fribourg, janvier 1980.

1979 — 21 janvier — 1980

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Paul MICHEL

sera célébrée en l'église du Christ-Roi le vendredi 25 janvier à 18 h 15.

Une soirée bolivienne avec Los Jairas
TOUTE LA VITALITE DE YAYO JOFFRE

Samedi soir, l'aula était à moitié pleine pour un concert exceptionnel. Deux heures de musique typiquement bolivienne, quatre musiciens de qualité et un public chaleureux, communicatif. Tout commence doucement, plein de mélancolie, sur le rythme des voyages en montagne, c'est « Les Hauteurs », l'atmosphère fraîche, la vie rude, les sentiers étroits, les cimes au loin, et les villages.

Puis « Mama Criso » appelle son fils, viens, viens lui dit-elle. Le fils, c'est Yayo Joffre, le compositeur de toute la musique de Los Jairas ; il est là depuis 15 ans, fondateur et seul rescapé du groupe initial, il connaît tous les secrets de la zampona (flûte de Pan), les notes qu'il en tire sont claires, limpides, coulant en vous jusqu'au fond du cœur. « Mama Criso » est connue de tous les Boliviens, c'est le souvenir de sa mère. Yayo chante et joue aussi du bombo (tambour à peau de chèvre).

Il y a Orlando Rodrigez, le guitariste. Cette guitare, apportée par les conquérants espagnols, m'a paru un peu étrangère. Elle n'est pas née en Amérique latine, on le sent, mais peut-être aussi parce qu'on le sait.

A la quena (flûte taillée dans un roseau), Aurelio Gategno, un Français qui est dans le groupe depuis deux ans. Il avait joué de la flûte traversière avant d'en venir à la quena. Il a sur scène, une présence très forte et tire de son instrument une vitalité de son remarquable.

Et puis... et puis, Oscar Mena au charango (sorte de guitare dont la caisse est constituée par une carapace de tatou). Mena est un joueur prodigieux pour un instrument difficile et le mythe qui accompagne la caisse en tatou. La nuit venue si vous laissez le charango seul et accordé, il se mettra à jouer, à jouer, et rien ne pourra l'arrêter. C'est pourquoi les joueurs de charango ne quittent jamais leur instrument. De plus si le poil dont est recouverte la caisse en tatou continue à pousser, c'est un bon présage.

Au cours du spectacle, le rythme s'accélère, la zampona se plaît à de folles vitesses, le charango et la guitare doivent suivre, la quena entrera bientôt en jeu. « L'aube » approche, les instruments dialoguent entre eux, le soleil monte. Bientôt toutes les ombres nocturnes s'effaceront, gommées par les puissants rayons du soleil. La fièvre s'empare de toutes choses, le public rythme les morceaux en frappant dans ses mains, c'est le secret de Los Jairas et de Yayo Joffre, la mélancolie joyeuse. Cette musique, si intense, si authentique, venue du fond des temps, et porteuse de la fabuleuse mémoire des civilisations solaires est plus qu'une musique et cela Los Jairas a su nous le faire sentir. (y.a.)

Pas très disciplinés les automobilistes fribourgeois !

Les automobilistes fribourgeois n'ont guère été plus disciplinés en 1979 qu'en 1978. Pas moins de 1943 mesures administratives (retraits, interdictions, avertissements) ont en effet été prononcées l'année dernière, soit une augmentation de 117 mesures par rapport à l'année précédente.

Il ressort de la statistique établie par l'Office de la circulation et de la navigation que le nombre des avertissements a légèrement diminué. En revanche, les retraits et les interdictions ont sensiblement augmenté. Sur 995 retraits et interdictions, 323 ont été prononcés pour ivresse au volant ou au guidon. Le dépassement de la vitesse autorisée ainsi que des infractions aux règles de la circulation avec ou sans accident ont motivé 549 retraits et interdictions.

L'obtention ou la restitution du permis de conduire a été, dans 63 cas, subordonnée à un examen médical, psychologique ou à un engagement d'abstinence. Et, bien que leurs aptitudes n'aient pas été mises en cause, 2461 conducteurs de plus de 70 ans ou titulaires de permis de conduire de camions, d'autocars et de taxis ont été appelés à produire un certificat médical. **(ATS)**

Broye Broye Broye Broye Broye Broye

Estavayer : on patine sur la « gouille »

L'événement est d'importance, du moins pour les jeunes Staviacois : la grande gouille a pris ces jours derniers l'aspect d'une gigantesque patinoire sur laquelle des dizaines d'enfants ont profité de ce rare cadeau hivernal pour s'en donner à cœur joie. Ce n'est pas chaque année en effet que la gouille offre la possibilité de patiner sur ses eaux généralement paisibles. Située entre le lac et la falaise, sous le château, la grande gouille est un coin aussi cher au cœur des Staviacois que... la patinoire des Augustins à celui des Fribourgeois. (Photo Lib.-G.P.)

Les bons maris sont de sortie...

La coupe de l'amitié en mains du confrère Henri Duc. (Photo Lib.-G. P.)

C'est bien dans la plus pure des traditions que s'est déroulée dimanche à Estavayer-le-Lac la journée des membres de la confrérie des bastians ou des bons maris : office religieux le matin, apéritif, banquet et cortège dans les rues de la localité se succédèrent tout au long de ce 20 janvier enneigé. L'un des moments caractéristiques de la fête se situa à la fin du repas, entre les confessions qui permirent aux confrères d'avouer quelques incartades au règlement et les coraules, une ronde que l'on exécuta main dans la main autour de la salle à manger. Il s'agit du passage de la coupe, dans laquelle chaque confrère trempa ses lèvres en un geste de grande fraternité. Pour souligner cette volonté de demeurer unis, les membres de la société ont du reste voté à l'unanimité le tutoiement général. Les statuts en voie de rajeunissement préciseront sans doute s'il sera obligatoire ou non...

La confrérie a « étrenné » dimanche son nouveau gouverneur en la personne de M. Jules Maître. Les fonctions de trésorier sont assumées par M. Bernard Bonny et celles de chancelier par M. Jacques Cantin qui fut d'une courtoisie parfaite à l'égard de la presse. **gp**

Gruyère Gruyère

RIAZ

Un crédit pour l'orgue

Convoqués en assemblée ordinaire, les contribuables de la paroisse de Riaz — ils étaient une cinquantaine — ont voté, à l'unanimité, un crédit de 150 000 francs pour l'achat d'un nouvel orgue. L'ordre du jour de la séance comprenait encore l'examen du budget. Ce dernier ne prévoit aucune opération particulière pour 1980 ; il fut approuvé par l'ensemble des contribuables.

On se souvient que l'église de Riaz a subi récemment une totale restauration intérieure dont nous avons eu l'occasion de relever la qualité. L'extérieur de l'édifice a lui aussi été en partie rafraîchi.

Autre étape des travaux encore à réaliser : l'orgue construit en 1876. Cet instrument, « déjà relevé » en 1934 et 1954, ne supporterait pas une nouvelle intervention, ont estimé les spécialistes. Aussi, la paroisse désigna-t-elle une commission ad hoc, chargée d'étudier le remplacement de l'instrument. En font partie : Mme Marie-Thérèse Yerly, professeur, Mlle Yvette Andrey, organiste de la paroisse, et M. Georges Bertschy, syndic, qui fut durant de longues années l'organiste de Riaz.

C'est sur la base de leur rapport que M. Xavier Charrière, président de paroisse, renseigna dans le détail les paroissiens. Ceux-ci donnèrent leur accord de principe pour l'achat d'un nouvel isntrument. Il s'agirait d'un orgue à 10 jeux.

Déjà, le Conseil de paroisse est en possession d'une offre du facteur d'orgues Dumas de Romont, offre qui va cependant être comparée avec celles d'autres manufactures. Si bien, nous a dit M. Xavier Charrière, que l'orgue neuf ne trouvera sa place sur la tribune que dans deux bonnes années. **(yc)**

LA TOUR-DE-TRÊME

600 000 francs pour l'église en dix ans

A La Tour-de-Trême, les contribuables de la paroisse — ils étaient 13 seulement — ratifièrent vendredi dernier une proposition du Conseil de paroisse d'abattement de l'impôt paroissial de 7 à 6 ct sur le revenu et de 30 à 25 ct sur la fortune. Le budget qui fut ratifié ne comportait aucun poste spécial pour 1980.

La poignée de contribuables présents entendit le président de paroisse, M. Georges Gremaud, rappporter sur la restauration extérieure de l'église. Ces travaux, aujourd'hui terminés, ont coûté 345 000 fr. Ils s'inscrivent dans un programme de complète réfection de l'église au style néo-gothique, qui débuta il y a une dizaine d'années par le clocher où l'on investit alors 245 000 fr.

Autre restauration réalisée récemment par la paroisse de La Tour-de-Trême : celle de la chapelle de « La Motta», charmant édifice datant de 1788 adossé à la forêt de Sautaux. **(y. c.)**

Vite dit... Vite dit...

● **Dévouement hospitalier.** — L'hospice des vieillards de Billens a bénéficié, pendant 17 ans, des services de Mme Andrée Jenny, de Romont, comme veilleuse de nuit. Elle fut à tous et à toutes, à chacun et à chacune, dans ce service qu'elle quitta en novembre dernier. Ce ne fut d'ailleurs que pour reprendre partiellement le même au foyer de Notre-Dame-Auxiliaire, de Siviriez, où elle demeure maintenant. **(Ls p.)**

Chronique musicale Chronique musicale

RECITAL LISZT DE LUIZ CARLOS DE MOURA CASTRO AU CONSERVATOIRE
Exceptionnelles interprétations

La musique de Liszt (1811 - 1886) a pendant de trop longues années, été reléguée au rang de pièces de haute virtuosité, de voltige pianistique, et c'est depuis peu que l'on se rend compte de la place importante que prend Liszt dans l'évolution du langage musical au 19e siècle. Le récital que le pianiste brésilien Luiz Carlos de Moura Castro a donné vendredi soir au Conservatoire, a démontré à l'évidence que la musique de Liszt exige, certes, une technique exceptionnelle, mais qu'elle est bien plus qu'une démonstration de virtuosité.

Alors que la deuxième partie du récital était réservée à la Sonate en si mineur, la première comprenait quatre pièces dont « Malédiction » pour piano et orchestre à cordes. La soirée débutait par deux œuvres tirées des « Harmonies poétiques et religieuses » : « L'Ave Maria » et les « Funérailles ». On était d'emblée frappé par la faculté du pianiste de varier son toucher, la couleur et l'intensité des sonorités. Cela était particulièrement évident dans les « Funérailles ». Moura Castro a fortement accentué la différence des durées dans le motif initial créant ainsi, dès le début, une forte tension qu'il a laissé croître au fur et à mesure que la pièce se développait. On était frappé par son aisance dans la maîtrise des passages les plus « virtuoses », mais c'est surtout son sens dynamique et sa faculté de varier la puissance sans jamais changer l'intensité du son qui a donné une telle puissance à son exécution. Cette intensité, faite d'aisance, d'intelligence et de sensibilité se retrouvait encore dans « Saint-François de Paule marchant sur les flots ».

La première partie s'est achevée sur une page rarement jouée de Liszt : « Malédiction » pour piano et orchestre à cordes. Il s'agit d'une partition étonnante à plusieurs égards, notamment à cause de l'opposition d'une partie de piano à la fois brillante et expressive, à une partie de cordes d'une dureté assez étonnante. L'Orchestre des Jeunes de Fribourg dirigé par Theo Kapsopoulos a joué avec une belle précision et une sonorité ample ; il parvient à tenir tête au piano tout au long de cette pièce qui n'est pas sans rappeler la « Danse macabre » de Liszt.

La deuxième partie de cette soirée était réservée à une des grandes pages du répertoire pour piano, la Sonate en si mineur. Les mouvements s'enchaînant, l'interprète doit non seulement maîtriser l'architecture de chacun de ses mouvements mais encore celle de l'œuvre entière Luiz Carlos de Moura Castro s'est joué avec une aisance toute naturelle des innombrables difficultés de la partition. Mais surtout il a su donner son caractère à chaque partie et cela par un constant souci du détail et un prodigieux sens de l'architecture. Il a toujours donné l'impression de maîtriser parfaitement l'intensité de chaque note, même dans les plus formidables déferlements sonores. Le fugato représentait un moment de la plus haute intensité expressive, sans que le jeu du pianiste ne devienne pour autant dur. Mais il était d'une rigueur et d'une transparence telles que la tension ainsi créée devenait presque insoutenable

Le public applaudit longuement l'artiste qui donna encore trois pièces en « bis » et pas des moindres puisqu'il s'agissait de la 5e étude de Paganini « La Chasse », la 6e Rapsodie hongroise et le 123e Sonnet de Pétrarque. Il est heureux que le Conservatoire ait permis au public de Fribourg de découvrir cet artiste exceptionnel et il est à souhaiter que l'on ait l'occasion de le réentendre, si possible dans un cadre plus large. (m.fl.)

Parler d'autrefois

LES RECORS

Ce ne sont autres que les regains, cette deuxième coupe d'herbage de nos prairies. On les désigne en patois par le mot « rècouao-récouâ ». Les deux termes, « recors et récouao » ont une étroite parenté. Ne pourrait-on voir, à la base de ces deux mots, la racine « record » qui veut dire rappel. Notre regain n'est-il pas un rappel de la production herbagère. On a l'expression patoise « rècordao », qui veut dire faire les regains, et il ne me déplaît pas d'y voir le verbe recorder, rappeler.

Si mon essai d'explication est par trop tiré par les cheveux, tant pis, les recors restant « lè rècouao », les regains.

Il n'y a pas si longtemps qu'on s'est mis chez nous à faire « les recors ». Autrefois, après la fenaison et la moisson, on pratiquait le compâturage, laissant le bétail brouter un peu partout.

Le Conseil de Romont pouvait autoriser des particuliers à faire du « recors », tels « ceux qui ont eu du foin gâté et perdu par la pluye » (Man. No 3, fol. 47 - 1584.) « Des particuliers qui ont fauché du « recors » aux Quartiers, seront cités en Conseil et châtiés (No 18, fol. 60-1660). M. le Bailli fut invité par le noble Conseil de la bourgeoisie à ne pas autoriser les prises des « recors » sur une pièce de terre non close, c'est-à-dire soumise au compâturage. Enfin, il « fut concédé et permis à un chacun d'ici de pouvoir, cette année seulement, faire du « recors » en quelque lieu qu'il voudra, donc sur l'ensemble du territoire, sur les terres de compâturage, en païant à la ville, pour chaque sétorée, trois florins ». (Man. 5, fol. 16, 23 juillet 1587). (lsp)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTE»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	65.—	120.—
Etranger	125.—	240.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs RP:
Jean-Luc Pilier (secrétaire de rédaction). **Pierre-François Chatton, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Nicolas Ruffieux** (Fribourg). **Charles Bays, Jean-Pierre Abel** (Politique étrangère). **Anne Dousse, Violaine Oberlin-Pochon** (Confédération, cantons, Femmes, vie quotidienne). **André Ducry** (Eglise). **Georges Blanc, Marcel Gobet** (Sports). **Claude Chuard** (supplément culturel du dimanche et cinéma). **Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter). **Jean-Jacques Robert** (suppléments).
Stagiaires:
Jean-Marc Angéloz, Véronique Pasquier (Fribourg). **Marc Savary** (correspondant parlementaire fédéral). **Yvan Stern** (radio, télévision, reportages).

Téléphone 037 82 31 71 Télex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037-22 14 22
Chèques postaux 17-50 Télex 3264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

	27 mm
Annonces	50 ct.
— offres d'emplois	56 ct.
Réclames	57 mm 142 ct.
— gastronomie	131 ct.
— dernière page	207 ct.
— 1re page	315 ct.
— «dernière»	326 ct.

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 32 109 exemplaires

LA LIBERTÉ

PUBLICITÉ

Actuellement :
«SOLARIS»
quintette vedette italien

En supplément de programme :
«ASIA DIAMONDS»
5 merveilleuses danseuses des Philippines

Renato PAGE
vous attend nombreux
17-685

UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR OPEL A BULLE!

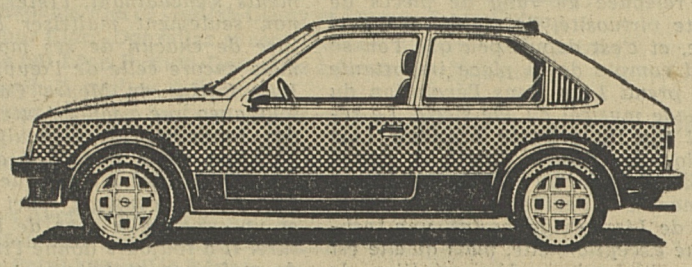

LA GENERAL MOTORS SUISSE SA
A BIENNE

à le plaisir d'annoncer la nomination
d'un distributeur OPEL en Gruyère :

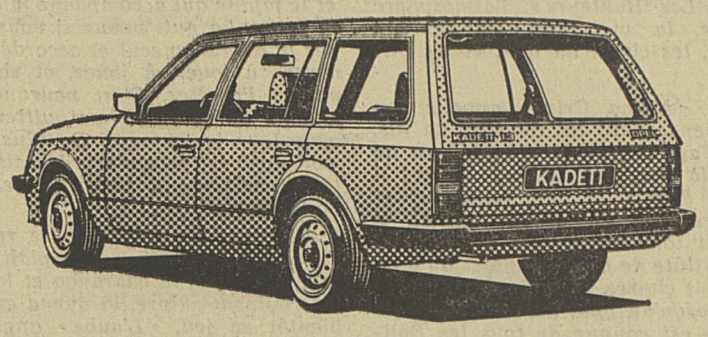

ANDRÉ WOLF AUTOMOBILES
1630 BULLE RUE DE VEVEY 50
Tél. 029/2 73 28

à qui nous souhaitons la bienvenue au sein du réseau des distributeurs OPEL.
Dès maintenant, le Garage André Wolf Automobiles met à votre disposition son expérience, son personnel qualifié et ses installations les plus modernes pour la vente et le service de toute notre gamme de modèles :

KADETT ASCONA MANTA REKORD COMMODORE SENATOR MONZA

GENERAL MOTORS SUISSE SA, BIENNE

06-595

A NOS ABONNÉS QUI CHANGENT D'ADRESSE

Afin de mieux vous servir et pour éviter toute erreur, nous vous demandons à l'avenir de bien vouloir nous communiquer **TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE** (définitif – de vacances – temporaire – etc.)

- PAR ECRIT à notre bureau des abonnements
- AU MOINS 4 JOURS OUVRABLES avant la date prévue pour le changement
- POUR UNE SEMAINE au minimum
- Frais pour changement d'adresse Fr. 1.–.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration — Promotion — Vente
LA LIBERTÉ

A découper et à envoyer à l'Administration LA LIBERTÉ, Bd Pérolles 40, 1700 Fribourg

Je désire : A) UN CHANGEMENT D'ADRESSE
B) UN ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE
} Biffer ce qui ne convient pas

NOM : _____ PRENOM : _____

No d'abonné : _____

Adresse actuelle

RUE : _____

No : _____

LIEU : _____

No postal : _____

Dès le : _____

Date : _____

Adresse de vacances

RUE : _____

No : _____

LIEU : _____

No postal : _____

Jusqu'au _____ inclus

Jusqu'à nouvel avis mais au moins 3 jours avant la rentrée

Signature : _____

Veuillez mettre ici le montant en timbres-poste

TARIF :

Changement d'adresse

Durée	Suisse	Poste normale (Etranger)	Par avion (Etranger)
1 semaine	Fr. 1.— par changement d'adresse	Fr. 4.—	Fr. 7.—
2 semaines		Fr. 7.—	Fr. 13.—
3 semaines		Fr. 10.—	Fr. 19.—
4 semaines		Fr. 13.—	Fr. 25.—

ABONNEMENT SUPPLEMENTAIRE

Durée	Suisse	Etranger
1 semaine	Fr. 4.—	Fr. 8.—
2 semaines	Fr. 8.—	Fr. 13.—
3 semaines	Fr. 12.—	Fr. 18.—
4 semaines	Fr. 16.—	Fr. 23.—

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MEDICALE

Fribourg : (037) 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.

Gruyère : (029) 2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).

Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital de Riaz).

Estavayer : (037) 63 21 21 (Hôpital).

Romont : se renseigner au (037) 52 27 71.

Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41 (Hôpital de Châtel).

Morat : (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence).

Payerne : (037) 61 17 77 (plice) ou 62 11 11 (Hôpital).

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg : (037) 22 33 43 Dimanche et jours fériés, de 10 h à 11 h 30 Samedi de 8 h à 11 h 30 Autres jours : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Payerne : se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du mardi 22 janvier : Pharmacie Ste-Thérèse (Ch. des Grenadiers 1-Jura).

Bulle : renseignement au (029) 2 33 00 Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.

Estavayer : le dimanche de 9 h 15 à 11 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15.

Romont : samedi dès 16 h, dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.

Châtel-St-Denis : après 19 h et le dimanche, en cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.

Morat : de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h à 12 h. De 21 h à 08 h, s'adresser au (037) 71 20 31.

Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 18 h à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.

Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne : jusqu'à 20 h du lundi au vendredi.

AMBULANCES

Fribourg : (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.

Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital) ou (029) 2 56 66 (Police).

Estavayer : (037) 63 21 21.

Romont : (037) 52 13 33 ou 52 27 71.

Châtel-St-Denis : (021) 56 71 78 ou 56 72 21.

Wünnewil : (037) 36 10 10.

Morat : (037) 71 28 52 ou 71 21 44 ou 71 20 31.

Payerne : 17.

POLICE

Appel urgent : 17.

Police de la circulation : (037) 21 19 11

Postes d'intervention :

Fribourg : (037) 21 17 17.

Bulle : (029) 2 56 66.

Estavayer : (037) 63 13 05.

Romont : (037) 52 23 59.

Châtel-St-Denis : (021) 56 72 21.

Morat : (037) 71 20 31.

Tavel : (037) 44 11 95.

Payerne : (037) 61 17 77.

Feu

Fribourg : 18.

Autres localités : (037) 22 30 18.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin : (029) 2 56 66.

Hélicoptère : (029) 6 11 53.

Lac de la Gruyère : (029) 2 56 66 ou (029) 5 21 44 ou (037) 45 14 05.

Lac de Morat : (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully) ; 75 17 50 (Avenches) ; 21 19 11 (Morat).

Lac de Neuchâtel : (037) 63 13 05 (Estavayer) ; (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal : (037) 82 21 21.

Heures de visites : chambres communes tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 14 à 20 h.

Hôpital Daler : (037) 82 21 91.

Heures de visites : chambres communes en semaine de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 ; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.

Clinique Garcia : (037) 82 31 81.

Heures de visites : tous les jours de 12 à 21 h.

Clinique Ste-Anne : (037) 81 21 31.

Heures de visites : chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.

Riaz : (029) 2 84 31.

Heures de visites : chambres communes de 14 à 15 h (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h ; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 à 20 h.

Estavayer : (037) 63 21 21.

Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h.

Billens : (037) 52 27 71.

Heures de visite : tous les jours : chambres communes, de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 20 h ; chambres privées, de 10 h à 20 h ; pédiatrie, pas de visites le soir.

Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41.

Heures de visites : chambres communes et mi-privées de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 ; dimanches et jours fériés de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées jusqu'à 20 h 30 ; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.

Meyriez : (037) 72 11 11.

Heures de visites : de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.

Tavel : (037) 44 13 83.

Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Payerne : (037) 62 11 11.

Heures de visites : tous les jours de 12 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30 ; chambres privées jusqu'à 21 h ; samedi et dimanche de 12 h 45 à 14 h 50 et de 18 h 45 à 19 h 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg : 22 11 56. Location de spectacles : 22 61 85 Grand-Places.

Union fribourgeoise du tourisme : 23 33 63. Rte-Neuve 8, Fribourg.

Poste principale de Fribourg : Guichet urgent : lundi à vendredi de 12 à 13 h 30, 18 h 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h et de 14 à 17 h Dimanche de 19 à 20 h. Guichets du télégraphe : lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h 30 et de 17 à 21 h.

Aides familiales

— Fribourg : Office familial : 22 10 14 ; **Mouvement populaire des familles :** tél. 23 49 34, de 12 à 13 h 30 et dès 19 h.

— Sarine-Campagne : 45 12 15.

— Gruyère : (029) 2 83 75.

Soins à domicile : soins par infirmières, toilette, ménage, repas par une auxiliaire de la Croix-Rouge :

— Fribourg et Sarine : (037) 22 93 08

— Gruyère : (029) 8 14 23

— Vallée de la Jogne : (029) 7 18 66.

Baby-sitting : (037) 22 93 08 (aux heures de bureau).

Crèche universitaire : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly

Crèche de la paroisse réformée : 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, Chemin des Bains 1, Fribourg.

SOS futures mères : 23 44 00 (permanence).

Villa Myriam : 22 64 24 Accueil de la mère et de l'enfant, Avenue de Rome 2, Fribourg.

Consultations conjugales : 22 54 77. Mardi et mercredi, de 14 h à 17 h ; vendredi, de 9 h à 12 h, pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française, de 14 h à 17 h. — Immeuble du Plaza (9e, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.

Centre femmes : 21, rue de Lausanne (escalier du Collège) Tous les jeudis à partir de 20 h Tél 31 19 43

Femmes-Information : 217, rue Pierre-Aeby, 1700 Fribourg Tous les jeudis matin, de 8 h 30 à 10 h 30 En cas d'impossibilité, téléphoner le lundi de 18 h à 20 h : 46 18 74 ou 45 18 85.

Centres de planning familial

— Fribourg (Square des Places 1) : 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. De préférence sur rendez-vous.

— Riaz (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (029) 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.

— Estavayer-le-Lac (Hôpital) : 22 83 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement

Parents-Service (037) 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h en allemand et de 14 à 16 h en français. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : (037) 22 84 88

Mouvement de la condition paternelle : (022) 20 94 17 ou 44 44 84 Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires, et de leurs enfants, Case postale 578, 1701 Fribourg.

ASASM : service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés. Consultations sur rendez-vous au 021 23 51 32.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : 22 41 53 Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Rue St-Pierre 26 Fribourg.

Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme : 22 27 47 Mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.

Ligue fribourgeoise contre le cancer : 24 99 20. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Route des Daillettes 1, Fribourg.

Radiophotographie publique : le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg

Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 sur rendez-vous uniquement, Hôpital cantonal, Fribourg.

Release, accueil et information pour les jeunes : 22 29 01 (permanence téléphonique) En cas d'urgence : (037) 22 93 59 et 22 41 32, rue des Alpes 30, Fribourg.

Clinique des platanes : 26 33 66 Consultations anonymes pour toxicomanies du mardi au vendredi de 9 h à 10 h. Avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.

A.A. Alcooliques anonymes : 26 14 89 Case postale 29, 1701 Fribourg.

Service consultatif des locataires : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h, Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg

Consommateur - Information : 22 98 27. Ouvert tous les mercredis, de 14 à 17 h, Pérolles 8, 4e étage.

Protection des animaux : Refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25 Inspecteur cantonal : 24 84 61 les mardi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h.

MUSEES

FRIBOURG

— Musée d'art et d'histoire : fermé pour cause de rénovation.

— Musée d'histoire naturelle : lundi-vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h ; jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h. entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

— Jardin botanique : lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

— Musée gruérien : mardi à samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ; dimanche de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Musée folklorique : tous les jours de 9 à 11 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi.

MORAT

— Musée historique : tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h 30.

TAVEL

— Musée singinois : samedi et dimanche, de 14 à 18 heures.

PAYERNE

— Musée Jomini : de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

FRIBOURG

— Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h à 22 h, mardi à vendredi de 8 h à 22 h. Samedi de 8 h à 16 h Prêt à domicile : du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h

— La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture : lundi de 14 h à 18 h ; mardi de 14 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; jeudi de 14 h à 18 h ; vendredi de 14 à 19 h ; samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h Avenue de Rome.

— Deutsche Bibliothek : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 19 h Samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h Fermée le vendredi Gambach 27.

— Bibliothèque St-Paul : mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi de 9 à 11 h 30. Pérolles 42.

— Ludothèque : mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h, à Granges-Paccot 3 ; vendredi de 15 h à 17 h 30, à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

— Bibliothèque du Musée : mercredi de 17 à 20 h, jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 20 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h

ESTAVAYER-LE-LAC

— Bibliothèque publique : le mardi de 14 à 15 h 30, mercredi de 16 à 17 h 30, jeudi de 19 à 20 h 30, samedi de 10 à 11 h 30.

CHATEL-SAINT-DENIS

— Bibliothèque publique : mardi et jeudi de 14 à 16 h, mercredi de 19 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 11 h 30. (Ecole secondaire).

MORAT

— Bibliothèque de la Ville : lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h, vendredi de 20 à 22 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

PAYERNE

— Bibliothèque publique : le mardi de 18 à 22 h.

CURIOSITES

BULLE

— Orchestrion « Soléa », automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYERES

— Château : ouvert tous les jours de 9 à 18 h.

— Fromagerie de démonstration : de 8 h à 18 h 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Levant : tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 22 h. Samedi et dimanche de 8 h à 20 h.

BULLE

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : 12 à 14 h et de 16 à 22 h Mercredi de de 18 à 22 h ; samedi de 14 h 30 à 17 h ; dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.

CHARMEY

Piscine de Charmey : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h ; samedi de 15 h à 19 h ; dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

CHATEL-ST-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mardi-vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

LES PACCOTS

Piscine de l'Ermitage : tous les jours de 9 h à 22 h.

MORAT

Piscine couverte : lundi de 14 h à 21 h, mardi de 11 h à 21 h, mercredi-vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h.

PATINOIRE

FRIBOURG

Patinoire artificielle des Augustins : dimanche-vendredi de 9 h à 11 h 45. Tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 Mercredi et vendredi de 20 h 15 à 22 h 15.

Vitesse limitée pour votre sécurité

Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle : Exposition « Cartographie actuelle », ouvert 8 à 11 h et de 14 à 17 h.

Musée historique de Morat : Exposition de Poupées anciennes de 1840 à 1920, ouvert de 14 à 17 h.

Atelier Galerie Francine Martin : Farvagny-le-Petit, exposition des œuvres d'une quinzaine d'artisans, ouvert de 14 à 16 h.

Galerie Avry-Art : Exposition de Francesco Buffolo, peintre.

Aula de l'Université : 20 h 15. Théâtre à l'abonnement allemand. « Die Kleinbürgerhochzeit » von Bertold Brecht par le Stadttheater de Berne, loc. Office du Tourisme.

Calendrier

Mardi 22 janvier

SAINT VINCENT, diacre, martyr

Saint Vincent est un des martyrs les plus célèbres de l'Espagne et même de l'Occident. C'était un jeune chrétien de Huesca qui fut élevé au diaconat par l'évêque de Saragosse, Valère, lequel le chargea du ministère de la prédication. Durant la persécution de Dioclétien et Maximien, ils furent tous deux traduits devant le gouverneur Dacien à Valence. Tandis que Valère, vu son grand âge, était simplement condamné au bannissement, Vincent fut soumis à diverses tortures qui ne purent avoir raison de sa persévérance. Finalement il fut mis à mort. Le gouverneur, furieux de n'avoir pu vaincre son obstination ordonna que son corps soit laissé sans sépulture. Mais Vincent apparut en songe à un chrétien de Valence et lui révéla le lieu où son corps avait été jeté.

Cinéma

FRIBOURG

Capitole. — **I comme Icare,** 16 ans.
Corso. — **Le toubib,** 16 ans.
Eden. — **F.I.S.T.,** 16 ans.
Alpha. — **Courage, fuyons,** 16 ans.
Rex. — **Un jouet dangereux,** 16 ans.
Studio. — **Avalanche express :** 16 ans.
Dora : 20 ans.

PAYERNE

Apollo. — **Les petites fugues :** 14 ans.

PUBLICITÉ

Ville de Fribourg
RESTRICTIONS DE CIRCULATION

A la suite de la rupture d'une conduite d'eau potable à la partie inférieure du passage du Cardinal, des travaux de réparations devront être effectués le mardi 22 janvier 1980.

A cet effet, la circulation qui est déjà interdite dans le sens descendant en raison des travaux de pose de conduite de gaz et de canalisation devra être également interrompue dans le sens montant le mardi 22 janvier.

Nous remercions les usagers de leur compréhension et les prions de se conformer à la signalisation mise en place.

Service de la circulation
17-1006

†

L'Entreprise Gabriel Python et son personnel

font part du décès de

Monsieur

Gilbert Guillet

leur très cher et regretté collaborateur

17-20607

DEMAIN SOIR A L'UNIVERSITE

Conférence d'archéologie

Demain soir à la salle de cinéma de l'Université, M. Tonio Hölscher, professeur d'archéologie classique à l'Université de Heidelberg, sera l'invité du cercle fribourgeois des « Amis de l'art antique » et du séminaire d'archéologie classique, et donnera une conférence publique intitulée « Die Geschichtsauffassung in der römischen Repräsentationskunst ». Le professeur Hölscher est un grand connaisseur de l'iconographie tant grecque que romaine, et particulièrement du domaine des représentations qui intéressent à la fois l'art et l'histoire. Il posera la question de savoir quelles conceptions de l'histoire les anciens nous révèlent par leurs documents figurés. Il s'agit là d'un thème passionnant — et en un sens d'une troublante actualité — puisque le répertoire iconographique des Romains véhiculait un message idéologique très clair et destiné à une large diffusion dans tout l'empire. Un résumé en français de cette conférence sera à la disposition des auditeurs.

(Com.)

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR AUJOURD'HUI

Très nuageux et fréquentes averses.

SITUATION GENERALE

Une forte dépression a atteint les îles Britanniques ; elle provoque de forts vents d'ouest qui entraînent de l'air humide de l'Atlantique vers les Alpes.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Suisse romande, Valais et Tessin : le temps sera d'abord couvert et pluvieux, avec de la neige au-dessus de 700 à 1000 mètres.

Quelques brèves éclaircies alterneront avec de fréquentes averses. Température comprise entre 3 et 7 degrés, vents du sud-ouest à ouest parfois tempétueux.

EVOLUTION PROBABLE POUR MERCREDI ET JEUDI

Nord : sauf quelques éclaircies mercredi, ciel généralement très nuageux avec des précipitations (neige par endroits jusqu'en plaine).

Sud : en partie ensoleillé. (ATS)

INFOMANIE
037 - 243 343

†

La Société de tir « Les jeunes patriotes », Cerniat

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Suzanne Maradan-Poffet

épouse de Monsieur Lucien Maradan, son dévoué président

L'office de sépulture est célébré en l'église de Cerniat, ce mardi 22 janvier 1980, à 14 heures 30.

17-120205

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Esther ROUILLER

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs et de couronnes. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Prilly, janvier 1980

LOS CALCHAKIS

Grande salle de Marly-Cité

Mercredi 23 janvier 1980 à 20 h 30

Location : **UBS Marly — ✆ 46 13 84**

17-20490

A vendre

VW BUS
1978, 37 000 km, 9 places, expertisé, Fr. 9700.—

VW BUS
1978, 62 000 km, 9 places, expertisé, Fr. 8800.—

VW BUS
1978, 74 000 km, 9 places, expertisé, Fr. 8200.—

MERCEDES 200
1976, 103 000 km, expertisée, pneus neufs, radio-cassette, couleur bleu ciel, très propre, Fr. 12 500.—

CITROEN CX 2000
1975, 30 000 km, radio-cassette, expertisée, Fr. 7200.—

TOYOTA CARINA
1977, 30 000 km, radio-cassette, expertisée, Fr. 6500.—

BMW CS 2,8 Coupé
non expertisée, Fr. 5800.—
Financement - échange - garantie
Grands stocks en voitures accidentées réparables de modèles récents.

BRÜLHART + MARQUET
Automobiles SA
1712 TAVEL / Galtern
✆ 037-44 10 49 ou 037-28 17 26

17-643

OCCASIONS SÛRES
chez votre agence FIAT

FIAT 126
mod. 73, 40 000 km.

FIAT 128
mod. 76, 60 000 km.

FIAT 131 Spéc.
mod. 77, 56 000 km.

FIAT 132 1600
mod. 75, 62 000 km.

FIAT X 1/9
mod. 77, 51 000 km.

FORD Granada
mod. 76, 62 000 km.

RENAULT 12 TL
mod. 74, 60 000 km.

VOLVO 144
mod. 69
Chaque véhicule expertisé.

Marcel Boschung AG
Dép. automobiles
3185 Schmitten
✆ (037) 36 01 01

17-1701

A vendre

TOYOTA Caravane 1200
mod. 75,
5 portes, Fr. 4500.—.
✆ (037) 74 19 04
Mag. (037) 74 14 60
17-1700

A vendre

VAUXHALL VIVA
mod. 73,
54 000 km,
Fr. 2000.—.
✆ (037) 74 19 04
Mag. (037) 74 14 60
17-1700

A vendre

200 fagots secs
ainsi qu'une
cuisinière à bois Sarina
bas prix.

Gérard Nicolet
1751 Cottens
✆ (037) 37 12 49

17-20579

Problèmes de DENTIER ?

S.O.S. prothèses

Avenue du Midi 23
1700 Fribourg
✆ 037-24 10 16
sans rendez-vous

17-471

A vendre

200 bons fagots
✆ (037) 31 13 19

17-20580

AFFAIRES IMMOBLIERES

Nous cherchons
TERRAIN A BATIR

17-1562

Locaux clairs et tranquilles

à louer **RUE SAINT-PIERRE 26**
FRIBOURG

au centre de la ville, dans un bâtiment de très bon standing - loyer intéressant
surface **103 m2** au 6e étage
+ divisible **234 m2** au 2e étage

BUREAUX
Cabinets médicaux
Etude d'avocats

également locaux d'archives-dépôts

Renseignements et plans :

La Bâloise Assurances
Place Pépinet 2, Lausanne.
Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16

22-2206

URGENT
CAUSE DEPART

Particulier vend à Belfaux (Quartier du Bugnon)

VILLA de 2 appartements

Garage pour 2 voitures, jardin, tranquillité.

Prix : Fr. 398 000.— à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-100 028, à **Publicitas, 1870 Monthey.**

A vendre
OCCASION entièrement révisée

COFFRES-FORTS

toutes dimensions et poids.

Plusieurs avec compartiments intérieurs, conviendraient pour hôtels.

PORTE-FORT

A. Mouret et Fils
✆ 022-98 07 92
171, route de Ferney
1218 Grand-Saconnex

144 142 250

Carrosserie G. Mayor
GRANDCOUR
cherche

UN TOLIER
ayant quelques années de pratique,
ainsi qu'
UN APPRENTI peintre en voiture
de suite ou à convenir.

✆ 037-67 16 32 ou 037-67 18 50

17-20581

Villars-sur-Glâne, A VENDRE
BEL APPARTEMENT de 121 m²

Cuisine entièrement aménagée, coin à manger, salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, bains-WC + 1 WC séparé, cave et garage.
Orientation est, sud et ouest.
Magnifique vue imprenable.
A proximité école, gare, bus TF, centre commercial.
Pour traiter environ : Fr. 50 000.—

17-1609

GAY-CROSIER SA
GC Transaction immobilière, financière
✆ 037/24.00.64
CH-1752 Villars-sur-Glâne - Fribourg Rte de la Glâne 143b

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche

UN OUVRIER

pour la scierie.
Entrée à convenir.

Progin Candide
Courtion
✆ (037) 45 13 42

17-20542

Offres et demandes d'emploi

Sarina

désire engager pour date à convenir

1 MECANICIEN ELECTRICIEN

pour le service d'entretien des machines et travaux de dépannage.

1 AIDE

pour travaux de fraisage et de rabotage.

2 - 3 OUVRIERS

capables, pour le montage d'appareils, ainsi que pour divers travaux d'atelier.

Les personnes intéressées à l'un de ces postes sont priées de s'annoncer par téléphone ou par écrit à :

Etablissements Sarina SA
Fabrique de radiateurs et appareils de cuisine
Route des Arsenaux 29 — 1701 Fribourg
✆ 037-82 31 91

17-363

Nous cherchons plusieurs

EMPLOYÉS DE FABRICATION

pour les départements

- **Débitage**
- **Pliage**
- **Soudage**
- **Taraudage-Fraisage**

Nous donnons la préférence aux candidats ayant des connaissances dans l'usinage des tôles ou avec formation professionnelle dans la métallurgie.

Entrée immédiate ou à convenir.

ARTOL, Fuchs & Cie
Rue d'Alt 1, 1700 Fribourg
✆ 037 - 22 31 88

17-20516

Fiduciaire Victor Brusco
Rue du Château 97, 1680 Romont
engage pour tout de suite ou date à convenir

un(e) employé(e) de commerce qualifié(e)

ayant de bonnes connaissances en comptabilité

Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae.
✆ (037) 52 17 22

17-838

Pour des postes fixes, nous recherchons des

MAÇONS - Manœuvres

Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
✆ 037-22 50 13

17-2414

---

ideal job Conseils en personnel

Pour des postes fixes ainsi que des missions temporaires de longue durée, nous recherchons, en **urgence**

tourneurs-fraiseurs
mécanicien
(mécanique générale)
serruriers-constructeurs
ainsi que des
aides-serruriers

Tous ces postes offrent de réelles possibilités d'avancement aux candidats désireux d'acquérir une plus grande expérience.

Téléphonez-nous, un entretien n'engage à rien.

17-2414

Tél. 037/22 50 13
1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

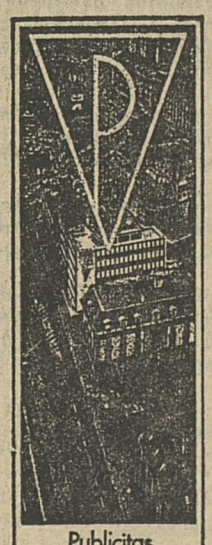

Publicitas
rue de la Banque 2
Fribourg
tél. (037) 22 14 22

BUFFET DE LA GARE FRIBOURG

CHERCHE
pour son restaurant français

DEUX APPRENTIES SOMMELIERES
FILLES DE SALLE

De langue maternelle française ayant obtenu de très bons résultats scolaires.

Nos deux apprenties actuelles vont terminer l'apprentissage à fin juin de cette année, si bien que l'entrée en service devrait avoir lieu le 15 juillet 1980. La durée de l'apprentissage est fixée à deux ans. Les apprenties sont nourries et logées dans la maison en chambre seule.

Toutes les autres prestations découlent du contrat d'apprentissage.

Offres de service avec curriculum vitae à faire parvenir à :

Roger Morel, Buffet CFF, 1700 Fribourg
qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous en compagnie des parents.

17-668

Nous cherchons
un jeune

SELLIER-TAPISSIER

de langue maternelle française ou italienne pour effectuer des contrôles de réception de matériel et d'autres travaux relatifs à cette branche.

Le nouveau collaborateur doit justifier d'excellentes connaissances professionnelles et, si possible, être en possession du diplôme de maîtrise. De bonnes connaissances de la langue allemande sont également indispensables puisque le travail se fera en partie en Suisse alémanique.

Si vous vous intéressez à une activité variée, veuillez faire parvenir votre offre accompagnée de la documentation d'usage à

GROUPEMENT DE L'ARMEMENT
Organisation du personnel
Kasernenstrasse 19
3000 BERNE 25

120-082-003

M

NEUCHATEL - FRIBOURG

cherche
pour le restaurant de son Marché de FRIBOURG, rue St-Pierre

employé(e)

pour travaux **d'office** et de **débarrassage.**

Nous offrons :
— place stable
— semaine de 42 heures (heures d'ouverture de magasin, dimanche fermé)
— nombreux avantages sociaux.

28-92

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Nous engageons
pour le 1er mars
ou date à convenir

PREMIERE COIFFEUSE

ayant quelques années d'expérience.

Très bon salaire à personne capable.

S'adresser :

Salon de coiffure André
Rue de Romont 22
1700 Fribourg
✆ 037-22 33 97

17-455

Toujours à la pointe

pour vous procurer du **travail qualifié ou non**

pour un emploi fixe ou temporaire l'idéal c'est :

temporis

91, rue de Lausanne
Fribourg - ✆ 037-22 23 26

81-65

Toute la ville en parle

Cuisses de poulet
Import
congelées
le kilo **5.90**

Bouilli sans os
1er choix
le kilo **9.90**

Gigots et Côtelettes d'agneau frais
le kilo **13.90**

Rôti de bœuf
1er choix
le kilo **14.90**

Prix valables jusqu'au samedi 26 janvier

PLACETTE

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le **parking gratuit** au grand Parking des ‹Grands-Places›

Affaire de sportifs

104 S et ZS – Les nouvelles 1300

.. développent 72 chevaux pleins de fougue ... ronronnent à 158 km/h grâce à leur moteur de 1360 cm³ ... se jouent des virages et dépassent en toute sécurité ... avec la traction avant et 4 roues indépendantes elles avalent toutes les routes, mais peu d'essence ... et richement équipées, autorisent d'incroyables performances ... Allez, hop!

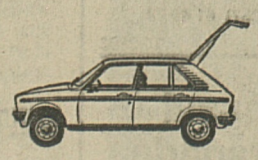

Peugeot 104 S
5 portes, freins à disque à l'avant, 72 CV DIN, 6,0 l/100 km à 90 km/h, **Fr. 11600.–**

Option Sport:
jantes en alliage léger, pneus 165/70 SR 13, vitres teintées, essuie-glace/lave-glace arrière, becquet arrière, ailes élargies, **Fr. 950.–**

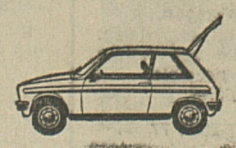

Peugeot 104 ZS
3 portes, freins à disque à l'avant, 72 CV DIN, 5,9 l/100 km à 90 km/h, **Fr. 11250.–**

Option Sport:
jantes en alliage léger, pneus 165/70 SR 13, vitres teintées, essuie-glace/lave-glace arrière. **Fr. 700.–**

Je désire recevoir une documentation sur la 104 L 2

Nom:

Adresse:

NPA/Lieu:

A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3015 Berne

Cinémas

ALPHA 20 h 30 — 16 ans
En français — 2e SEMAINE
VENEZ TOUS RIRE EN VOYANT
le dernier film d'YVES ROBERT avec
Jean ROCHEFORT — Catherine DENEUVE
COURAGE FUYONS

CAPITOLE 20 h 30 - Un film à voir
MUSIQUE D'ENNIO MORRICONE
i COMME ICARE
Y. MONTAND - H. VERNEUIL

CORSO 20 h 30 — 16 ANS
En français — 1re VISION
ALAIN DELON — VERONIQUE JANNOT
LE TOUBIB
DE PIERRE GRANIER-DEFERRE
FILM D'UNE INDENIABLE GRANDEUR

EDEN 18 h 45 et 21 h — 16 ans
VO angl. s.-t. fr.-allem.
Sylvester STALLONE dans
F.I.S.T.
de Norman JEWISON
Un homme, un destin, la justice et la corruption !

REX 20 h 30 seul. — 1re VISION
MERCREDI dernier jour
NINO MANFREDI — MARLENE JOBERT
Un Jouet dangereux
— IL GIOCATTOLO —
VO italienne sous-titrée français-allem.
MUSIQUE D'ENNIO MORRICONE

STUDIO — 15 heures —
En français — 16 ans
La guerre impitoyable entre les services secrets russes et américains
Avalanche Express
LEE MARVIN — ROBERT SHAW

— 21 heures —
— En français —
— PREMIERE FOIS A FRIBOURG —
D O R A
● CARTE D'IDENTITE OBLIGATOIRE ●
— 20 ANS —

CAVE **CABARET**
Dès jeudi soir :
★ LOS CALCHAKIS ★
N'ATTENDEZ PLUS !
Location : Le Luthier Musique
rue de Lausanne 83, ✆ 22 11 67

CHAUD 7
MOUSSY
bière sans alcool

RÉSIDENCE CITÉ DE LA VEVEYSE Fribourg

Quartier Beaumont

A VENDRE

grands appartements de 5 ½ pièces (166 m2)

dès

Fr. 261 000.—

+ Fr. 15 000.— pour parking
— piscine
— verdure
— place de jeux aménagée
— en face arrêt des transports en commun
— situation tranquille.

Il y a aussi des
4 ½ (107 m²) et 3 ½ (87 m²) pièces

Pour tous renseign. :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a, Fribourg
✆ 037-22 55 18
17-1617

Bossonnens, 20 minutes de Vevey et Lausanne
A louer pour date à convenir, beaux appartements à prix avantageux, de

2½, 3 et 3½ pièces

balcon, confort, vue, calme et verdure.

Fiduciaire Cottet, Bossonnens
✆ 021-56 43 45
17-1644

Affaires immobilières • Affaires immo

EXCEPTIONNEL

PROGESTION S.A.
Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg
037-23 48 52

V E N D

A proximité de Fribourg
A 1,5 km entrée autoroute
A 20 m ligne CFF + gare

2 BATIMENTS
à caractère commercial ou industriel

de 3 niveaux chacun
a) 6574 m2 et 1797 m2
b) 3254 m2 et 837 m2

Division interne au gré du preneur.

Peuvent être utilisés par maisons de services, alimentation, import/export, magasin de grande surface ou dépôts d'entreprise. Intérieurs entièrement transformés.

Prix de vente 1er bâtiment **Fr. 870 000.—**

Prix de vente 2e bâtiment **Fr. 650 000.—**

Pour traiter respectivement Fr. 100 000.— et Fr. 80 000.— suffisent.

17-1625

A LOUER A FRIBOURG
pour le 1.10.1980
S U R F A C E
commerciale de 560 m2

dans centre commercial à proximité gare CFF. Locaux sur un niveau, avec quai de déchargement pour camion.

Parking devant le magasin.

Conviendrait à tous genres de commerces.

102 ans **Patria**
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie
Gérance : 1, av. de la Gare, Lausanne, ✆ 021-20 46 57
17-1415

LA GENEVOISE ASSURANCES
loue immédiatement ou à convenir à l'
AVENUE JEAN-MARIE-MUSY 5 (Schœnberg)
APPARTEMENT 3 ½ pièces

Pour visiter, s'adresser à :
Mme Censi, ✆ 037-28 22 80

ou

Jean ROULIN, agent général
Place de la Gare 39, FRIBOURG
✆ 037-22 50 41
17-826

Dame seule cherche à louer ou à acheter
APPARTEMENT 3-4 pièces
dans villa ou locatif au rez-de-chaussée, avec jardin, pour début avril 1980. Région Fribourg et environs.
✆ 037-24 47 28
17-604

EST-CE QUE votre PIANO est bien accordé ?
Si non :
✆ 037-26 40 78.
M. Vogelsanger
Maître facteur piano
GIVISIEZ
17-300112

A LOUER
au Schœnberg, rte des Vieux-Chênes, à Fribourg

appartements 4 pièces
Fr. 602.— charges comprises.

appartements 3 pièces
Fr. 515.— charges comprises.

appartements 2 ½ pièces
Fr. 424.— charges comprises.
Fr. 374.— charges comprises.

Libres de suite ou date à convenir.
SICOOP
✆ (037) 22 44 10
17-4015

Zermatt
STUDIO
Fr. 285.— - sem.
✆ (021) 22 23 43
Logement City SA
18-1404

Dame veuve cherche
2 ½ à 3 ½ pièces
à louer, quartier Jura ou proche.
✆ (037) 26 47 71
17-300188

Cherchons
petit LOCAL
ou appartement sans confort,
pour réunions et dépôt d'archives.
Loyer Fr. 200.— env.
✆ (037) 26 52 60
17-300173

A LOUER
à la rue de Morat 250
studios meublés
pour 2 personnes.
✆ 037-23 36 14
17-1647

A LOUER
CENTRE-VILLE
DEPOT en sous-sol
95 m2.
✆ 037-24 38 28
17-4030

A VENDRE
A BULLE
immeubles locatifs
dans quartier tranquille.

Faire offres sous chiffre P 17-500 013, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A vendre
Mini Bertone
76,
par mois Fr. 182.30
Toyota Corolla
coupé, 73,
par mois Fr. 134.30
Mini Clubman
Estate, 73,
par mois Fr. 119.30.
✆ (037) 30 12 50
17-20575

A vendre
Opel Blitz
pont alu, bâché,
charge utile
1700 kg, expertisé
le 17.12.79.
✆ (037) 61 49 79
17-2603

Consul Granada
station-wagon,
bon état, expertisée, garantie sur moteur, crédit possible.
Fr. 3000.—.
✆ 037-28 27 77
17-1197

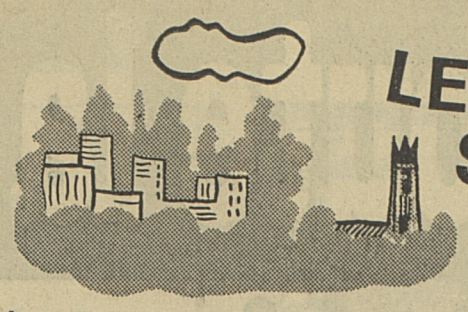

LES HAUTS DE SCHIFFENEN

A LOUER à la route de Berne
quartier Les Hauts-de-Schiffenen

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS de 3½ 4½ 5½ pces-cuisine

Entrée de suite ou à convenir.

Tous renseignements : **S.S.G.I. J. Ed. Kramer SA**
Place de la Gare 8, **Fribourg,** ✆ 037-22 64 31
17-1706

MARLY-CENTRE
A louer
à la Cité Marly-Centre à Marly
APPARTEMENTS de 3½ pièces
Loyer dès Fr. 445.— plus charges
Pour tous renseignements, s'adresser à :
Fiduciaire Joseph Jeckelmann SA
Grand-Places 16, 1700 Fribourg
✆ 037-22 51 92
17-1747

A LOUER
Rue de Lausanne 2-4
magnifique STUDIO
Loyer Fr. 434.— plus charges.
Libre dès le 1.3.80.
17-1706
ssgi j.ed. Kramer s.a. place de la gare 8 1700 Fribourg 037 22 64 31

A LOUER
à Granges-Paccot 2-4,
près de l'Université
beaux studios meublés
Loyers dès Fr. 215.— + charges
APPARTEMENT
2 pièces-cuisine meublés
Loyer Fr. 355.— + charges
Entrée de suite ou à convenir
17-1706
ssgi j.ed. Kramer s.a. place de la gare 8 1700 Fribourg 037 22 64 31

A vendre en Gruyère
(22 km de Fribourg)
JOLIE PETITE FERME
bien restaurée, confortable.
Grand living avec cheminée, cuisine habitable, équipée + 3 chambres à coucher.
Grange, écurie, 450 m2 surface.
Prix Fr. 220 000.—
Agence GASSER ✆ 037-23 42 39
17-1632

RÉSIDENCE CITÉ DE LA VEVEYSE Fribourg

Quartier Beaumont

A VENDRE

grands appartements de 4½ pièces
(107 m2)

dès

Fr. 178 000.—

+ Fr. 15 000.— pour parking
— piscine
— verdure
— place de jeux aménagée
— en face arrêt des transports en commun
— situation tranquille.

Il y a aussi des
3½ (87 m2) et 5½ (166 m2) pièces

Pour tous renseign. :
REGIE de FRIBOURG SA
Pérolles 5a, Fribourg
✆ 037-22 55 18

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

A CORMINBŒUF
(4,8 km centre Fribourg)
école et transports publics à proximité immédiate
A VENDRE
VILLA NEUVE 6 pièces
toiture à 2 pans, grand balcon en forme de niche à l'ouest, garage double extérieur. Séjour et cuisine au rez, 3 chambres à l'étage et 2 chambres au rez inf. 2 salles de bains. Fr. 340 000.—.

Visites et renseignements sans engagement.
17-864

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82
A louer à la rue des Bouchers 92
appartement de 2½ pièces
Libre de suite ou à convenir.
17-1715
Agence immobilière
GESTIMME S.A.

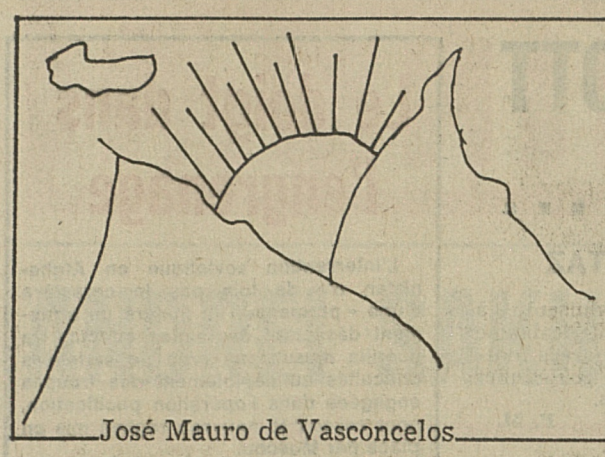

Allons réveiller le soleil

José Mauro de Vasconcelos

Droits de presse par Cosmopress, Genève. Stock

67

Le premier essai avait été le plus difficile pour lui. Mais dès qu'il était debout sur ses petites pattes, il avait hâte de se rapprocher de moi.

— On va s'écarter un peu plus.

Je m'éloignai de trois mètres.

— Une, deux. Une, deux.

Cette fois, c'était mieux. En moins de deux heures, le petit chien me suivait. Je marchais debout devant lui, lentement. Je me retournais et Tulu était sur mes talons.

Dadada était arrivée sans bruit et observait ma leçon :

— On n'a jamais vu une chose pareille, un chien qui marche sur un mur !

J'éclatai de rire. Je sautai sur le sol et pris Tulu dans mes bras :

— Maintenant, repose-toi un peu, ensuite on recommencera à s'entraîner.

Soulagé, il trotta dans le jardin et alla arroser un plant de maracuja qui s'enroulait autour d'un arbre à cajou.

— Bientôt, bientôt, il va trotter sur le mur. Au commencement, j'ai failli perdre courage parce qu'il tremblait trop. Comme il s'est déjà cassé la colonne vertébrale, je pensais qu'il ne se tiendrait jamais en équilibre.

Dadada me regardait en souriant :

— Tu es vraiment maboul. C'est bien une idée à toi de faire grimper un chien sur un mur, comme un chat.

Je m'assis sur une pile de tuiles :

— Dadada, qui sont les voisins de gauche ?

— Il n'y a qu'un couple seul. On dit qu'ils ont une fille qui étudie à Rio, et qu'elle viendra aux prochaines vacances.

— Et cette femme qui habite de l'autre côté ?

— Ah ! Celle-ci, c'est une Anglaise, gracieuse comme une porte de prison. Elle s'appelle dona Severuba.

— Comment ?

— C'est un nom très compliqué. Sa bonne ne sait pas le prononcer, alors elle dit Severuba.

Je me mis à rire :

— Ce n'est pas un nom de personne. Mais c'est drôle.

Dadada m'avertit :

— Ne va pas trop de ce côté. Elle ne laisse personne toucher à un fruit de son jardin, même pas ses domestiques. Elle est avare en diable.

Je souris et demandai à brûle-pourpoint :

— Tu aimes les goyaves, Dadada ? Les goyaves rouge sang ?

— C'est celles que j'aime le plus.

— Alors attends.

Je soulevai quelques tuiles et lui montrai une demi-douzaine de goyaves.

— Goûte, elles sont exquises.

— Où les as-tu trouvées ? Il n'y a pas de goyavier dans le jardin.

— Chez dona Severuba.

— Elle te les a données ?

Elle ouvrait des yeux stupéfaits.

— Elle ne m'a rien donné du tout. Regarde, elles ont toutes un petit trou.

Dadada en examina deux avec dégoût :

— C'est des trous de bêtes ?

— Non. C'est des trous de clou.

Elle comprenait de moins en moins. J'expliquai :

— J'ai pris une grande perche près du puits. J'ai enfoncé un clou au bout. Je monte sur le mur et, quand il n'y a personne, avec la perche je fais tomber les goyaves. Ensuite je les pique avec le clou et je les ramène sans difficulté. Je n'en rate pas une.

La bouche pleine, Isaura commentait :

— Je disais bien que tu étais maboul!

(à suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU No 260

Horizontalement : 1. Opiniâtres. 2. Patrie. 3. If. - Même. - IR. 4. Nil. - Ma. - Ane. 5. Ilot. - Anon. 6. Traîne. 7. Ta. - Inné. - PD. 8. Rus. - On. - Clé. 9. Enée. - Bras. 10. Ecrivain.

Verticalement : 1. Opiniâtre. 2. Fil. - Aune. 3. IP. - Lot. - Sec. 4. Nam. - Tri. - ER. 5. Item. - Ano. 6. Arma. - Inn. 7. Tie. - Ane. - Ba. 8. Ré. - Ane. - Cri. 9. Ino. - Plan. 10. Sérénades.

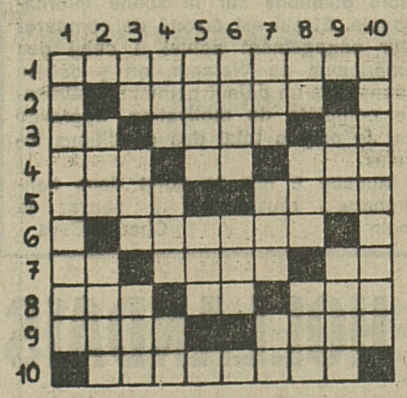

MOTS CROISES NO 261

Horizontalement : 1. Revêtus d'un titre. 2. Céréale. 3. C'est bien lui le plus fort - Département - Mince filet. 4. A force de l'exposer on risque de la perdre - Plus fort que le roi - Monnaie étrangère. 5. Prénom masculin - Chérit. 6. Pratiquent un certain sport. 7. Magnifique prometteur - Prudent - En seconde. 8. Pronom - Un peu de Bourgogne - Suppose deux personnes bien d'accord. 9. Utilisé par l'éclairage public - Lieu de relégation. 10. Qui n'avance pas.

Verticalement : 1. Se met en travers du lit. 2. Pour parler à un gentleman - Terres isolées. 3. Possessif - Un étranger - Confus. 4. Pommade - Circonstance - Marque une jeune volonté. 5. Céda pour un temps - C'est le moment de se tordre. 6. Suites de notes - Moi en latin. 7. Fin de semaine - Début d'anémie - Pronom démonstratif. 8. Ile - Ne peut être saisi - Cadeau. 9. Lu à l'envers : est de glace dans le massif du Mont-Blanc - Vient après. 10. Arbre qui n'a pas été greffé.

La population mondiale va augmenter de 50 %

La population mondiale aura augmenté de près de 50 pour cent en l'an 2000 et, d'ici là, il faudra prévoir des emplois pour 800 millions de personnes de plus.

M. Rafael Salas, le directeur philippin du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, a précisé devant le National press club qui le recevait que la population urbaine, qui a doublé depuis 1950, doublera encore dans les vingt prochaines années. Mexico, avec 32 millions d'habitants, arrivera en tête, suivie de Tokyo-Yokohama (26 millions) et Le Caire (16 millions)

Dans les pays pauvres, où un tiers environ de la population vit désormais dans des cités surpeuplées, on s'attend à ce que cette proportion atteigne la moitié.

Pour M. Salas, même aujourd'hui, les villes sont incapables de prendre en charge un tel nombre de personnes et toutes les installations urbaines sont sur le point de s'effondrer dans beaucoup de ces régions.

Si le taux de l'alphabétisation devrait augmenter, en revanche le nombre global de ceux qui ne savent ni lire ni écrire sera encore plus important qu'aujourd'hui.

Quant au problème de l'alimentation, M. Salas a souligné que des pays qui étaient encore exportateurs de céréales dans les années 30 étaient devenus importateurs.

Le problème de la population sera cependant moins critique, estime M. Salas, que ne le laissaient entendre les prévisions alarmistes d'il y a une dizaine d'années, mais cela ne veut pas dire que tout a été résolu. En l'an 2000, il y aura deux milliards d'habitants de plus qu'aujourd'hui où on en compte 4,3 milliards.

Cela va probablement aggraver le déséquilibre déjà existant entre la pauvreté du plus grand nombre et l'abondance de quelques-uns, a dit M. Salas.

Il a également attiré l'attention sur ce qu'il a appelé une chute sans précédent du taux de natalité dans quelques pays les plus pauvres. Notant que l'Eglise catholique n'a jamais constitué un obstacle pour les programmes des Nations Unies, il a rappelé que l'un des premiers lancés aux Philippines, l'achat de thermomètres pour la méthode contraceptive des températures, avait été approuvé par l'Eglise.

A ce sujet, il a estimé que cette méthode n'était pas un leurre, tout en reconnaissant que c'était la moins efficace. **AP**

Le cancer chez l'enfant se traite et se guérit plus facilement que chez l'adulte

Une journée consacrée aux cancers de l'enfant a réuni, à Paris, les plus grands spécialistes de la cancérologie pédiatrique sous l'autorité du professeur Jean Lemerle, qui dirige le service de pédiatrie carcinologique de l'Institut Gustave-Roussy.

On imagine généralement que le cancer atteint surtout les adultes et si l'on sait que la leucémie frappe les enfants, on sait moins que des bébés et des petits enfants peuvent souffrir de tumeurs malignes dont certaines, voilà une vingtaine d'années, étaient généralement incurables, mais peuvent être aujourd'hui traitées et guéries.

Le cancer existe chez l'enfant, mais il est rare. Il représente cependant la deuxième cause de mortalité chez l'enfant de plus d'un an, après les accidents, a précisé le professeur Lemerle.

Les affections malignes sont beaucoup moins fréquentes chez l'enfant que chez l'adulte. La moitié sont des leucémies (cancer du sang), l'autre moitié est faite d'une grande variété de tumeurs solides.

Les organes le plus souvent atteints chez l'enfant sont, par ordre de fréquence décroissante : la moelle osseuse (leucémies) et les ganglions lymphatiques (lymphosarcomes, maladie de Hodgkin), le cerveau et le cervelet, les reins, les os et muscles, l'œil, le foie, etc.

Plus rares que les tumeurs de l'adulte, celles de l'enfant sont aussi très différentes. Elles évoluent beaucoup plus rapidement, dans les deux sens, favorable et défavorable. Elles sont beaucoup plus sensibles à la radiothérapie et surtout à la chimiothérapie. Ce qui explique les progrès thérapeutiques faits dans les dernières années.

Les tumeurs de l'enfant sont de plus en plus souvent curables, a encore indiqué le professeur Lemerle. L'introduction de la chimiothérapie intensive depuis les années 1970 a entraîné une augmentation du pourcentage de guérison de la plupart des tumeurs de l'enfant.

Depuis 10 à 15 ans on a fait des progrès considérables dans le domaine du traitement et la majorité des cancers peuvent être guéris. Les progrès sont plus importants que chez l'adulte, a-t-il dit. « J'ai moi-même suivi des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, qui sont maintenant des adultes. Il ne leur reste aucune séquelle et n'ont aucun souvenir de leur maladie. »

Puis il a précisé les taux de guérison des enfants traités dans le service de pédiatrie de l'Institut Gustave-Roussy : tumeurs du rein 90 pour cent entre 1970-1975 contre 40 à 60 pour cent avant 1970. Lymphosarcomes 45 pour cent contre 27. Sarcomes musculaires 60 pour cent contre 35. Tumeurs du cervelet 60 pour cent contre 25.

Les progrès sont moins nets dans le cas des tumeurs osseuses et dans celui des tumeurs des ganglions nerveux sympathiques qui restent les plus graves et qui sont fréquentes

Pour le professeur Lemerle, l'hérédité ne joue aucun rôle dans l'apparition d'un cancer chez les enfants de moins de 10 ans, sauf peut-être pour une tumeur de l'œil. Quant aux cancers spécifiques de l'enfant, ils correspondent à un âge donné entre deux et 15 ans : reins et ganglions sympathiques chez les enfants entre deux et cinq ans, tumeurs lymphatiques et osseuses entre huit et 15 ans. **AP**

Quels sont vos droits?

Réponses aux questions des lecteurs

La responsabilité du vétérinaire

Une de nos lectrices nous demande : « Est-ce que la responsabilité du vétérinaire est la même que celle du médecin, lorsqu'il commet une faute ? »

Vous ne nous décrivez pas, Madame, ce que vous appelez la faute du vétérinaire. Toutefois nous pouvons vous dire ceci : la responsabilité du vétérinaire s'apparente à celle du médecin, bien que (et ceci peut faire mal aux personnes qui aiment les animaux) le vétérinaire soigne des choses, du moins dans le sens juridique du terme. Lorsque l'on appelle un vétérinaire auprès d'un animal, on lui confie un mandat. Il est tenu de la bonne et fidèle exécution de ce mandat, au maximum de diligence, au maximum d'attention. Mais, contrairement à un artisan, auquel vous commandez une bibliothèque faite de tel ou tel bois, ayant de telles ou telles dimensions et qui est tenu, aux termes du contrat, d'exécuter ce que vous avez commandé, le vétérinaire n'est pas tenu de vous « fournir » le résultat espéré, à savoir la guérison de l'animal. Il doit faire son mieux pour y aboutir — c'est tout.

Bien entendu, le vétérinaire est responsable du dommage qu'il cause par négligence ou par imprudence. Mais lors de l'appréciation de la diligence due ou de l'imprudence commise il faut prendre en considération l'état des connaissances scientifiques. Le vétérinaire, comme le médecin, ne peut pas être attentif à des faits qui sont au-delà de ce qu'il connaît en ayant suivi honnêtement l'évolution des découvertes dans son domaine.

Dans un arrêt du Tribunal fédéral il est dit que la responsabilité professionnelle du vétérinaire, comme celle du médecin, n'est pas engagée lorsque le dommage causé ne résulte pas de son ignorance, sa négligence ou sa maladresse mais de la limitation que l'état actuel des connaissances scientifiques porte à ses capacités de diagnostic et de soins.

Par exemple, au début des années 60 l'on ignorait encore que la vitamine D, notamment la vitamine D3 est toxique à hautes doses. Un vétérinaire appelé chez un éleveur de porcs a diagnostiqué parmi les bêtes une épidémie de broncho-pneumonie à virus. Il a, donc, prescrit comme traitement de choc des hautes doses de vitamine D. Le traitement a déclenché chez les porcs une mortalité foudroyante. L'éleveur a réclamé au vétérinaire 66 000 francs comme dommages-intérêts. Sa demande a été rejetée par la Cour de justice genevoise et son recours par le TF. Le tribunal a constaté que l'examen auquel le vétérinaire avait procédé était attentif et son diagnostic juste. Il a tout simplement ignoré — et ceci l'on ne saurait le lui reprocher — la toxicité du produit administré à hautes doses, chose découverte justement à la suite de la catastrophe.

SEPARATION DES BIENS

Un de nos lecteurs nous écrit : « Ma fiancée et moi voudrions nous marier sous le régime de la séparation des biens. Est-il vrai que ce régime ne produit aucun effet sur les rapports pécuniaires des époux ? Serons-nous totalement indépendants l'un de l'autre ?... »

Dire que vous serez tout à fait indépendants l'un de l'autre serait exagéré. Il est vrai que dans le régime de la séparation des biens chaque époux garde la propriété, l'administration et la jouissance de ses propres biens et que lors de la dissolution du mariage chacun reprend ses biens en jouissant de leur accroissement ou en subissant les pertes. Néanmoins, même sous le régime de la séparation des biens le mari doit supporter les charges du ménage, entretenir sa femme et ses enfants. Il répond des dettes contractées par sa femme lorsque celle-ci représente (dans la limite de ses pouvoirs) l'union conjugale. Ceci dit, la femme doit contribuer dans une mesure équitable à l'entretien de la famille. En plus, lors de l'insolvabilité du mari, c'est la femme qui doit payer les dettes contractées pour l'entretien du ménage commun (mais ceci n'est pas particulier au régime de la séparation des biens). Pour ce qui est des autres dettes, qu'elles soient contractées avant ou durant le mariage — chaque époux répond des siennes propres.

Portalis

UNE PETITE ROBE NOIRE

Ce n'est pas d'aujourd'hui, la femme a toujours eu envie d'une jolie petite robe noire. Une petite robe noire qui va bien partout, décente, en fin lainage ou en crêpe marocain, à manches longues la plupart du temps.

Plutôt de forme droite mais avec un joli drapé sur la poitrine ou sur la hanche, modelant une « quille » sur le devant de la jupe et marquant, les épaules par un léger padding. Le décolleté lui aussi est décent, presque toujours en pointe pour mettre en valeur un joli buste et un cou de cygne, donnant cette allure longiligne, très élégante et plus que jamais d'actualité.

Si l'on consulte les archives et les anciens catalogues depuis les années 20, la robe noire est de rigueur dans toutes les collections. On en trouve de très précieuses bien sûr, en dentelle princière, en satin, en Georgette de pure soie, en panne de velours et même en tulle sur fond de satin. Les coutures et découpes sont très savantes, les ourlets presque toujours rouleautés à la main.

CELLES QUI L'ONT PORTEE, ROYALEMENT.

Il n'est pas donné à chacune de porter royalement une petite robe noire bien que l'on sache que les reines ne portent jamais de noir sauf en cas de deuil. Mais deux grandes dames de la chanson française ont porté à leur manière, parfaitement et royalement, une petite robe noire tout au long de leur vie de scène et ce n'est pas fini pour l'une des deux.

Edith Piaf, petite bonne femme qui a porté l'accent des faubourgs au summum de la gloire et l'autre, merveilleuse muse de St-Germain des Prés, Juliette Gréco, l'ont immortalisée à jamais. A leur façon. Edith Piaf aimait sa petite robe noire toute simple, un col Claudine blanc parfois l'égayait mais il n'y manquait jamais les deux poches placées immuablement au même endroit où elle pouvait enfouir ses mains quand l'émotion était trop forte. Une vraie robe de demoiselle de pensionnat comme il en sortirait, toute faite, de nombreuses pages de Colette. Une robe qui la rapetissait encore s'il était possible lui donnant cet air pathétique que personne n'oubliera de si tôt.

Juliette Gréco, elle, n'aimait et ne se plaisait qu'en long fourreau noir, impeccablement coupé dans un crêpe lourd et tombant bien, mettant en valeur non seulement sa belle chevelure mais aussi les poèmes de Prévert qu'elle sait si bien servir.

Deux grandes dames, deux styles, un seul et même pôle d'attraction : cette petite robe noire, courte ou longue, immuablement attachée à leur très grande personnalité. **Anne Jaquier**

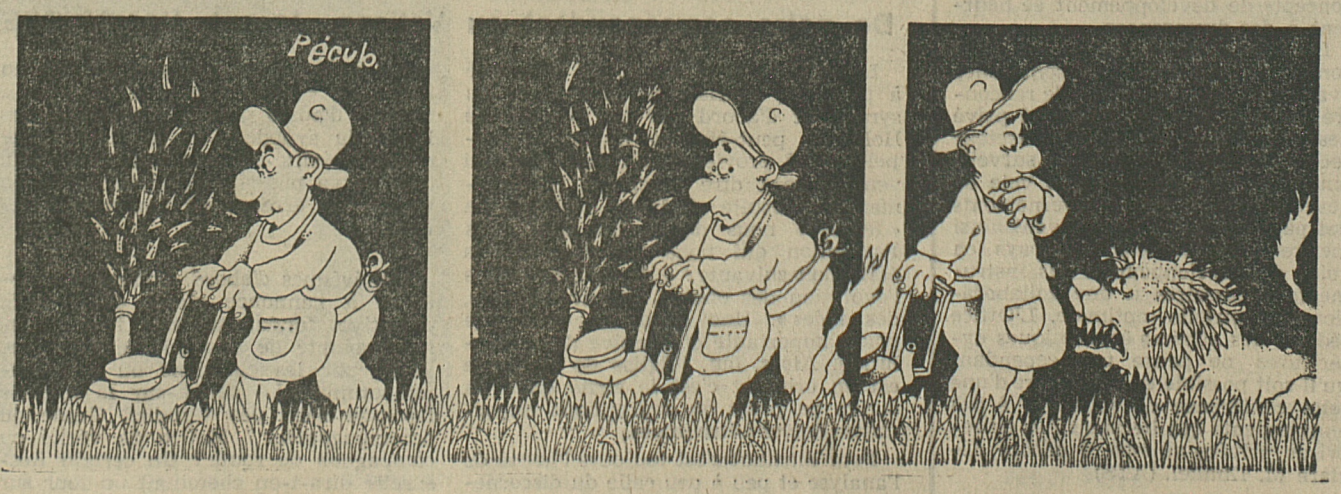

TITO
Etat satisfaisant

Le président Tito, après l'amputation dimanche de sa jambe gauche, est dans un état satisfaisant, ont annoncé hier ses médecins.

Selon leur communiqué, « le président de la République Josip Broz Tito, qui a été opéré au centre clinique de Ljubljana dimanche, a passé une nuit calme. Sa pression artérielle et son pouls sont normaux. Son état général est bon. »

Les médecins pensent que le président yougoslave supportera le choc de l'opération, mais ils ajoutent que son état demeurera sérieux pendant trois jours et incertain pendant trois semaines environ.

Le 13 janvier, une première opération pratiquée au genou gauche, atteint d'un blocage artériel, avait échoué, et la gangrène s'était développée.

Dans les milieux politiques yougoslaves, on doute que le président puisse assumer à nouveau ses fonctions comme par le passé.

Le chef de l'Etat ayant désigné à la tête du Gouvernement et du Parti communiste des directions collégiales afin de lui suppléer ou de lui succéder, on s'attend à ce que celles-ci prennent le contrôle effectif des affaires quotidiennes, vis-à-vis desquelles le maréchal prendrait plus de recul. (Reuter)

JEUX OLYMPIQUES : L'IDEE D'UN BOYCOTT AMERICAIN DE MOSCOU PREND FORME...

« L'essentiel n'est pas de gagner, mais de participer » du baron Pierre de Coubertin prend aujourd'hui une résonnance très particulière aux Etats-Unis, avec la possibilité d'un boycottage américain des Jeux d'été de Moscou. Rafleurs insatiables d'or olympique, les athlètes américains, s'ils s'étaient souvent demandé comment gagner, n'avaient en effet jamais en temps de paix imaginé que leur participation à de telles joutes puisse être remise en question. D'où chez eux une certaine déception et des avis fort partagés, même si la plupart de ceux qui se sont exprimés jusqu'à maintenant sont malgré tout prêts à renoncer au voyage.

De notre correspondant à New York, Philippe MOTTAZ

Rien pourtant n'est encore officiel : la dernière proposition du président Carter, faite dimanche sur la chaîne de TV NBC et par écrit au Comité olympique américain prévoit en effet qu'à moins d'un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan d'ici au 20 février, les Jeux soient déplacés dans un autre ou dans plusieurs autres sites, sinon annulés. L'administration américaine ne semble donc considérer le boycottage que comme « ultima ratio ».

En réalité, le Comité olympique américain reste totalement maître de sa décision. Il se réunira samedi dans le Colorado, afin de prendre une première position avant d'entendre l'avis de plus de 10 000 athlètes membres des diverses fédérations. On voit mal cependant comment il pourrait, le cas échéant, ne pas suivre le président américain dans sa requête alors que non seulement la majorité de la classe politique est favorable à un tel boycottage mais aussi, à ce qui ressort des sondages, une partie importante de l'opinion publique.

De son côté, le président Carter aura quelque difficulté à revenir en arrière ainsi qu'il l'avait fait lors de l'affaire des troupes soviétiques à Cuba durant l'été dernier. Il avait alors déclaré leur présence « inacceptable » avant de se satisfaire, six semaines plus tard, du statu quo.

Les récents événements d'Iran et d'Afghanistan ont totalement modifié le climat politique et tandis que la campagne pour les présidentielles fait déjà rage, la moindre erreur, le moindre aveu de faiblesse, peuvent être extrêmement dommageables.

Ainsi, le grand rival de Jimmy Carter, le sénateur Kennedy, devait déclarer : « Cette décision ne serait que symbolique, et les symboles ne font pas une politique efficace. Ce que nous devrions faire, c'est aller là-bas et ramener tout l'or mis en jeu ».

L'idée peut paraître séduisante, à condition que les athlètes américains ne connaissent pas sur les cendrées moscovites le sort des troupes soviétiques dans les montagnes afghanes.

P. M.

Présentation du message sur l'« état de l'Union »
Les grands objectifs de Jimmy Carter

Le président Jimmy Carter a déclaré hier au Congrès méricain dans le message sur l'« état de l'Union » que les Etats-Unis n'avaient aucun « conflit fondamental » avec l'Iran où 50 otages américains sont retenus depuis deux mois et demi.

Dans son « message sur l'état de l'Union », Carter a expliqué que les objectifs des Etats-Unis pour les années quatre-vingts devaient être les suivants :

- construire la force militaire des Etats-Unis, de ses alliés et de ses amis ;
- orienter la diplomatie vers la solution des conflits par des moyens pacifiques ;
- résoudre les problèmes d'économie, d'inflation, d'énergie par l'expansion de l'activité commerciale et par le développement ;
- soutenir fermement la construction des institutions démocratiques et la protection des Droits de l'homme ;
- s'engager dans le contrôle des armements.

Dans son analyse du monde, le président américain a surtout semblé préoccupé par la puissance de l'Union soviétique, qui, a-t-il dit, s'est beaucoup plus développée au cours des 20 dernières années que la puissance américaine. (AP)

Le doigt dans l'engrenage

L'intervention soviétique en Afghanistan n'a de loin pas le caractère d'une « promenade » : malgré un armement désuet et de faibles effectifs, la guérilla musulmane crée de sérieuses difficultés au déploiement des troupes engagées dans l'opération pacification, pour asseoir le nouveau régime mis en place par Moscou.

Et si les unités de l'Armée rouge contrôlent les grands axes de communication et les principales bases des forces afghanes, elles demeurent, pour leur pénétration dans le reste du pays, tributaires d'une topographie tourmentée, extrêmement favorable aux coups de main de la guérilla.

Il ne fait guère de doute aujourd'hui qu'en déclenchant cette intervention à Kaboul, les dirigeants du Kremlin avaient misé sur une « Blitzkrieg », au cours de laquelle l'écrasante supériorité militaire soviétique, tant en effectifs qu'en matériel extrêmement sophistiqué, devait mater en quelques semaines la rébellion.

Or, la guerre se prolonge et les pertes enregistrées par les Soviétiques seraient assez sévères, si l'on en croit les témoignages en provenance de Tachkent, où les hôpitaux regorgeraient de blessés de guerre. Par ailleurs, en butte aux sanctions américaines et à la menace éventuelle d'un boycottage des Jeux d'été, de plus en plus isolée sur la scène internationale, l'URSS a hâte d'en finir avec l'affaire afghane, dont les proportions semblent largement dépasser les prévisions des responsables.

Ce qui explique en partie l'envoi de nouveaux renforts et l'établissement d'un pont aérien pour les acheminer. Mais l'élément le plus révélateur des difficultés rencontrées sur le terrain est certainement le remplacement des réservistes de la première vague par des contingents d'élite, prélevés sur les forces stationnées en Europe de l'Est.

D'autre part, la dilution de l'armée afghane, dont de nombreuses unités rejoignent chaque jour le camp des rebelles, n'est pas faite pour faciliter la tâche aux soldats soviétiques. Ces désertions en masse témoignent à l'évidence d'une désapprobation totale de l'intervention de l'URSS, pourtant « réclamée » par le régime, pour sauver le pays des « dangers extérieurs ».

Surprise par les difficultés rencontrées sur le terrain, l'URSS se trouverait-elle prise à son propre piège ? S'il est clair que la guérilla, acculée dans les montagnes par le déploiement des troupes soviétiques, ne pourra plus porter des coups décisifs, elle sera en revanche à même de se lancer dans une guerre d'usure, dont Moscou contrôlera difficilement l'issue. Cette pression constante des rebelles musulmans — qui vont recevoir une aide massive des principaux pays islamiques — aura pour conséquence de prolonger l'insécurité régnant dans le pays, et par là même d'empêcher le nouveau régime d'atteindre ses objectifs.

Il se pourrait donc que les Soviétiques subissent en Afghanistan leur premier grand revers, dans une opération sur laquelle ils ont engagé tout leur prestige, au risque de saborder leurs positions sur la scène internationale. Et s'il est erroné de comparer leur engagement actuel à celui des Américains au Vietnam, on y décèle néanmoins un défaut commun : l'absence complète de motivation, aggravée par le mépris total des conditions locales.

Moscou a mis le doigt dans l'engrenage : réussira-t-il à sauver la main ?

Charles Bays

NOUVELLE-DELHI : OUVERTURE D'« ONUDI-III »

« Pays riches et pays pauvres se retrouvent une nouvelle fois réunis, depuis hier et pour trois semaines à New Delhi, pour débattre d'un « nouvel ordre économique mondial ». Jusqu'au 8 février prochain, plus de 2500 représentants de 120 pays et organisations internationales sont réunis dans la capitale indienne pour la troisième conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI III).

Les délégués examineront notamment la situation économique et sociale des pays membres, et rechercheront, sur la base des propositions de l'ONUDI, les moyens d'accélérer l'industrialisation des pays en développement en vue d'atteindre les objectifs fixés en 1973 à Lima par ONUDI II.

La déclaration de Lima et le plan d'action arrêtés lors de cette précédente conférence générale de l'ONUDI fixaient comme objectif que la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale passe de 8,6 % en 1975 à 25 % en l'an 2000.

Actuellement, malgré les inquiétudes de certains pays industrialisés, la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale est de 9 % et ne devrait pas dépasser 13 % d'ici l'an 2000 selon les estimations du secrétariat de l'ONUDI.

Le directeur exécutif a également exprimé ses craintes de voir les pays en développement et particulièrement les « 77 » — groupe de 119 pays en développement — être amenés à défendre des « positions radicales ».

Réuni en décembre dernier à La Havane, ce groupe de pays s'est déclaré favorable à la proposition du secrétariat de l'ONUDI de créer un fonds mondial d'encouragement à l'industrie. Les « 77 » avaient également appelé les pays en développement disposant de ressources financières suffisantes à effectuer des transferts vers les pays les moins développés.

Bien que des divergences demeurent entre le Nord et le Sud sur la nécessité d'instaurer un nouvel ordre économique mondial, la notion d'interdépendance économique entre ces deux pôles fait son chemin et notamment en ce qui concerne les problèmes d'énergie.

Ainsi, selon une étude des Communautés européennes, le nombre des chômeurs dans la CEE serait de 9 millions au lieu de 6, si les pays en développement exportateurs et non producteurs de pétrole n'avaient pas maintenu leurs achats de produits manufacturés en provenance de la CEE.

La Suisse en faveur de mesures concrètes

La Suisse a envoyé à cette conférence une délégation conduite par l'ambassadeur Arthur Dunkel, qui a déclaré à l'ATS que les résultats de cette troisième rencontre apparaissaient comme très incertains.

Comme la conférence se tient près de régions en proie à de graves conflits, il est probable que celle-ci ne s'occupe pas uniquement de problèmes d'industrialisation. Cependant, la délégation suisse va s'employer à orienter les discussions vers des mesures concrètes, a indiqué M. Dunkel. Il est certain toutefois que les problèmes de conception seront discutés. A ce propos, aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement devront trouver un terrain d'entente, même si les concepts de développement se heurtent à des divergences.

La délégation suisse, de son côté, considère cette troisième conférence avant tout comme un lieu de rencontre entre le secteur industriel privé des pays industrialisés et le secteur secondaire avant tout sous surveillance de l'Etat des pays en voie de développement. Les Gouvernements des pays industrialisés peuvent ainsi mettre sur pied avec les pays en voie de développement les instruments nécessaires à une collaboration industrielle optimale. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures ne pense pas cependant qu'il soit possible dans le cadre d'une telle conférence de souscrire à des engagements qui lieraient des entreprises privées suisses, a encore déclaré M. Dunkel. (ATS)

Une solution négociée du problème israélo-palestinien ?
Rencontre avec le Mouvement «Paix maintenant»

Même si, compte tenu de la tension régnant actuellement en Afghanistan, le problème israélo-palestinien est passé au second plan des préoccupations actuelles en matière de politique étrangère, il ne faut pas oublier que subsiste, là, une situation potentiellement explosive, d'où pourrait surgir à tout moment une crise extrêmement grave.

Israël s'enfonce dans une crise économique catastrophique, avec une inflation galopante et une diminution du bien-être considérable, des élections générales se profilent à l'horizon, l'échéance étant légalement prévue dans deux ans, la santé de M. Begin apparaît de plus en plus chancelante, bref, le feu couve sous les cendres.

C'est dans la perspective d'une prochaine aggravation de la situation que se place l'initiative prise par le mouvement « Paix maintenant ». Issu d'une contestation au sein même de l'armée israélienne de la politique menée par M. Begin, le mouvement « Paix maintenant » a pris rapidement de l'ampleur, réunissant près de 250 000 signatures sur une missive enjoignant au Gouvernement israélien de pratiquer une politique de paix réaliste, c'est-à-dire tenant compte des intérêts légitimes des Palestiniens. Croyant en un Etat d'Israël démocratique et juif, c'est-à-dire respectant le suffrage universel et refusant de dominer un autre peuple, les animateurs du mouvement en sont arrivés à la conclusion logique qu'il fallait accorder leur pleine et entière autonomie aux Arabes vivant dans les territoires occupés. Ceci car ils estiment dangereux l'octroi de droits politiques complets aux Palestiniens de Cisjordanie, cela devant conduire à terme à un Etat binational, perspective qui est récusée, car trop dangereuse (voir les exemples chypriote et libanais) et contraire au sionisme. Or, le seul moyen de respecter les droits des Arabes d'Israël est dans cette optique de leur accorder l'autonomie.

Ce sont ces thèses que sont venues défendre différentes personnalités du mouvement, qui ont entrepris, à la suite d'un voyage aux USA qui eut beaucoup d'impact, une tournée des pays européens, afin de faire mieux connaître leur opinion aux différentes communautés juives des pays visités, dans l'espoir que la Diaspora puisse peser sur les décisions du Gouvernement. Autre objectif, parvenir, par le biais de Gouvernements entretenant des rapports avec eux, à ce que les Palestiniens fassent un geste en faveur d'une reconnaissance d'Israël.

Comme on le voit, le mouvement « Paix maintenant », qui s'affirme non politique, mais qui peut compter sur le soutien d'une trentaine de députés de toutes provenances, tend à offrir une solution raisonnable et pacifique à un problème lancinant.

JFD

ROME: 2e SEMAINE DU SYNODE DES EVEQUES HOLLANDAIS

Evêques et prêtres dans l'Eglise des Pays-Bas d'aujourd'hui

Le synode hollandais a déjà dépassé la moitié de sa course puisqu'il doit se terminer samedi et qu'une conférence de presse se tiendra ce midi à Rome. Depuis vendredi les échanges portent sur les évêques, les prêtres et les religieux dans l'Eglise de Hollande. Le thème avait été présenté au plan doctrinal par Mgr Albert Descamps, secrétaire de la Commission biblique internationale, nommé par Jean Paul II assistant du secrétaire général du synode des évêques, Mgr Tomko.

De notre correspondant au Vatican, Joseph VANDRISSE

Le mot de crise ayant été prononcé à plusieurs reprises par les Pères du synode et d'abord par les évêques de Hollande, peut-être est-il bon de rappeler qu'il provient d'un mot grec qui veut d'abord dire jugement, discernement et ensuite choix et décision. Le « Robert » nous donne du mot, dans l'acception qui nous intéresse ici, la définition suivante : « Phase grave dans l'évolution des choses, des événements, des idées ». Une crise est donc une phase importante et décisive d'une évolution. Alors, oui, l'Eglise de Hollande est en crise et c'est le signe que l'on arrive au point où des options importantes doivent être prises.

Pour l'instant c'est toujours l'heure de l'analyse et peu à peu celle du discernement, à en juger par les comptes rendus remis à la presse, souvent rédigés en forme de « oui... mais » ou de « non... mais », d'après les interventions des Pères du synode. Oui, la crise existe mais la réalité est très complexe ; non, tout ne va pas si mal, mais il y a en vérité des erreurs de parcours à redresser.

Les évêques d'abord. Comment « procéder à l'annonce claire des vérités objectives fondamentales », tout en tenant compte de l'expérience religieuse vécue par les chrétiens ou nos contemporains ? Le débat sur le rôle de l'évêque n'est pas terminé. Guide ou accompagnateur ? Maître de vérité ou compagnon de route ? Un certain Ressuscité dira-t-on cheminait un jour sur la route d'Emmaüs pour expliquer à des disciples, à partir de l'Ecriture, ce qui le concernait...

Sur le terrain concret, plusieurs commentaires ont souligné que les diocèses hollandais devraient être à mesure d'homme. L'étude de la configuration et du découpage des diocèses est du reste entreprise depuis dix ans. Anticipant sur l'assemblée, on parlait dans les milieux néerlandais de Rome de la division des diocèses d'Utrecht et de Bois-le-Duc (deux millions deux cent soixante-huit mille catholiques en tout) et de la création d'un nouveau diocèse, ce qui élèverait à dix le nombre des circonscriptions ecclésiastiques. La nomination de trois évêques et d'auxiliaires permettrait en même temps de restructurer la composition de la conférence épiscopale.

Par rapport au petit nombre d'évêques membres, celle-ci en effet est composée d'organes extrêmement complexes qui risquent de former un « superdiocèse » alors qu'elle ne devrait être qu'un service de la collégialité.

Les prêtres. Avec une grande franchise les évêques ont abordé la question des « travailleurs pastoraux » et celle du célibat. Qu'il y ait eu une tendance à présenter celui-ci comme « facultatif » durant les années 1965-1970, c'est l'évidence même. Dans la pensée de beaucoup et spécialement du cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht jusqu'en 1975, les « travailleurs pastoraux » étaient des candidats virtuels qui n'attendaient que l'Ordination. Dans la ligne d'une théologie précise les communautés de base préparaient des candidats, mariés ou non, au sacerdoce. En conscience, Mgr Gijsen, nommé évêque de Ruremonde en 1972, crut devoir réagir en fondant un grand séminaire classique. Le cardinal Willebrand vient à son tour d'ouvrir une maison de premier cycle pour le diocèse d'Utrecht. Il faudra bien que sur ce point de la formation des futurs prêtres une ligne claire d'orientation soit prise. Sur ce point, comme sur celui de la vie religieuse et contemplative en Hollande, les évêques ont pu donner à Rome des informations précises.

Dans un pays où la démocratie n'est pas un vain mot, ce qui n'est pas sans effet sur la conception de la vie ecclésiale, il faudra évidemment aux évêques, à leur retour dans leur diocèse, beaucoup de savoir-faire pour rendre compte de l'expérience qu'ils vivent à Rome et stimuler, dans la fidélité totale au Concile, les renouveaux proposés.

J. V.